

Le Courrier du Prince

Bulletin d'information de l'association
Les Amis de Talleyrand
Château de Valençay, 36600 Valençay

Editorial

par Alain Boscher, président



Chers Amis de Talleyrand, chers lecteurs,

Après ma prise de fonction, le 29 juillet dernier, j'ai le plaisir de vous présenter le numéro 13 de notre bulletin « Le Courrier du Prince », dans une ambiance générale assez morose en ces temps de pandémie où nous avons perdu trop de nos compatriotes et où les adhérents aux associations sont clairement désignés comme public à risque. Cette triste période n'est pas terminée mais nous gardons l'espoir d'une vie meilleure. Comme je vous le rappelais dans une précédente Lettre d'Information, nous nous sommes adaptés aux circonstances dans le respect des directives de précaution. Ce fut néanmoins une grande déception de devoir annuler notre assemblée générale à Valençay, de reporter le projet de voyage à Munich et de limiter nos diverses manifestations et conférences. Mais rien ne s'opposait à la préparation du présent Courrier du Prince qui doit beaucoup au savoir-faire de Claude Jambart et Jean-Marie Bader que je remercie. Je ne doute pas que vous apprécierez l'intérêt de son contenu. Les sujets sont divers mais comment, avec Talleyrand, ne pas privilégier la diplomatie qui tient une place importante dans ce numéro. Ainsi notre diplomate Philippe Selz traite du legs de Talleyrand à la diplomatie et de son influence encore perceptible dans la diplomatie française. Claude Beauthéac revient sur un texte annexe du traité de Vienne se prononçant pour l'abolition de la traite des noirs. Deux études sur Talleyrand et l'empire multinational autrichien des Habsbourg, par Roland Martinet, puis sur Talleyrand et la Prusse au Congrès de Vienne, par votre

serviteur, complètent le tour d'horizon diplomatique. La personnalité de Talleyrand est évoquée par notre ancien trésorier Jean-Marie Bader à travers une sérieuse analyse pleine de références psychanalytiques sur la réputation de Talleyrand, puis dans un rappel plus léger d'une anecdote qualifiée « d'ébouriffante ». Les sentiments intimes du grand homme sont analysés par Claude Jambart dans une étude minutieuse sur Talleyrand et l'Eglise. Joachim von Below-Dünnow nous propose le regard de Goethe sur Talleyrand ainsi qu'une description des peintures du parlement bavarois où Talleyrand est représenté à côté d'autres personnalités auxquelles la Bavière (elle aussi!) est reconnaissante. Les épidémies étaient fréquentes autrefois. La contribution de Philippe Selz sur l'épidémie de choléra à Londres en 1832, vue par Talleyrand, alors ambassadeur de France, nous permet de faire un rapprochement avec nos soucis d'aujourd'hui.

Talleyrand et ses contemporains est un sujet qui nous tient à cœur et qui fera l'objet d'un colloque que notre association se propose d'organiser. Dans ce numéro 13, vous lirez le récit de la rencontre entre Talleyrand et Balzac que Dorothee reçoit avec politesse mais qu'elle n'aime pas. Cet article, qui nous a été proposé par Georges Lefavre, émane de Christian Galantaris, spécialiste reconnu du romancier. L'affaire du duc d'Enghien, toujours discutée, fait l'objet d'un article de Daniel Chartre. La deuxième partie en sera reproduite dans notre numéro 14.

L'art est également présent dans ce numéro. Dans « les

multiplés facettes de Talleyrand » des descriptions précises des sculptures et peintures représentant notre diplomate vous sont proposées par Jacques Tcharny. Enfin notre dernière page habituelle vous présente une liste d'ouvrages récents ou non qui pourront vous intéresser.

Je vous rappelle que depuis l'an dernier, dans le titre de chaque article, sous le nom de l'auteur, nous faisons figurer son adresse mail. Vous avez ainsi le loisir

d'entamer le dialogue. Cette année, pour favoriser encore cette création de liens, certains auteurs n'ont pas craint de vous communiquer leur physionomie.

Bonne lecture.

Que cette nouvelle année nous apporte l'apaisement dans les soucis sanitaires que nous vivons. Je vous souhaite une année sereine qui permette de renouer les liens nécessaires à notre vie sociale et familiale.

Le Théâtre du château de Valençay, une information signalée concernant ce joyau magnifiquement conservé !



© Photo Michel Chassat

« *Durant la captivité des princes d'Espagne, la pièce située au premier étage du donjon fit un temps office de théâtre, puis une salle provisoire fut installée dans l'orangerie. Les captifs assistèrent durant leur séjour à de nombreux spectacles, à l'occasion notamment de la fête de l'Empereur ou de celle de l'Impératrice, et une troupe de comédiens donna en 1809 et 1810 plusieurs représentations au château.*

Les historiens de Valençay se sont durablement accordés à penser que la construction du théâtre avait été décidée dans le but d'occuper les loisirs forcés des princes d'Espagne et remontait aux années 1809-1810. L'exploitation de sources inédites a toutefois récemment permis de démontrer que le chantier n'avait débuté qu'en 1819, et que le théâtre fut donc édifié pour le divertissement du maître des lieux et de ses hôtes [...] Sa construction, qui mobilisa un grand nombre d'artisans, fut achevée en 1820. »

Voilà ce que nous dévoile l'ouvrage *Valençay, le château renaissance de Talleyrand*, pages 135 et 235, de Anne Gérardot, à découvrir en détail dans *Les Cahiers de Valençay*, n° 7. *La construction du théâtre du château de Valençay*, accessible sur le site <https://www.chateau-valencay.fr/savoirs/savoirs>. Cette captivante étude des archives du château, par Hervé Audéon, CNRS (IReMus Paris) et Anne Gérardot, archiviste paléographe, conservatrice en chef du patrimoine, nous révèle les corps de métiers qui ont construit ce théâtre -architectes, maçons, charpentiers- et, naturellement, les fameux décors de scène du célèbre décorateur parisien Ciceri (la forêt, la place publique...). Tout cela réalisé de mai 1819 à août 1820, il y a pile deux siècles, sous l'oeil de Talleyrand, pour son plaisir et celui de ses invités.

Dans ce Courrier

Editorial par Alain Boscher	1
Une information concernant le Théâtre du château de Valençay par Jean-Marie Bader et Philippe Selz	2
Sommaire	3
La mauvaise réputation (de Talleyrand) par Jean-Marie Bader	4
Talleyrand et l'empire multinational autrichien des Habsbourg par Roland Martinet	6
Talleyrand et l'épidémie de choléra à Londres en 1832 par Philippe Selz	16
Talleyrand et l'Eglise par Claude Jambart	21
Talleyrand vu par Goethe par Joachim von Below-Dünnow	28
L'affaire du duc d'Enghien (1 ^{re} partie) par Daniel Chartre	29
Talleyrand. Le Congrès de Vienne. La déclaration du 8 février 1815 sur l'abolition universelle de la traite des nègres par Claude Beauthéac	35
Les multiples facettes de Talleyrand : Portraits sculptés et peints par Jacques Tcharny	37
Une anecdote ébouriffante par Jean-Marie Bader	44
Talleyrand et la Prusse au congrès de Vienne par Alain Boscher	45
Talleyrand, Balzac et la duchesse de Dino par Christian Galantaris	49
Le legs de Talleyrand à la diplomatie par Philippe Selz	54
Talleyrand au Parlement bavarois, le Maximilianeum par Joachim von Below-Dünnow	59
L'élaboration du Courrier par Claude Jambart et Jean-Marie Bader	61
Dans la bibliothèque par Claude Beauthéac	62
Bulletin d'adhésion	63

La mauvaise réputation (de Talleyrand)

par Jean-Marie Bader (jeanmarie.bader@gmail.com)



Pourquoi Talleyrand est-il aussi décrié, alors que d'autres personnages de premier plan de cette époque, dont les agissements étaient autrement condamnables¹ sont auréolés de gloire jusque dans les boulevards de la capitale ?

Posons la question autrement : Qu'est-ce qui imprime une image aussi peu rationnelle dans l'inconscient collectif d'un peuple, en l'occurrence des Français ?

Il semble qu'on puisse creuser au moins deux pistes, la première psychanalytique et individuelle, la seconde plutôt sociologique et donc collective.

L'œuvre de Carl-Gustav Jung est liée à la psychanalyse de Sigmund Freud, dont il a été l'un des premiers défenseurs et dont il se sépara en raison de divergences théoriques et personnelles.

On lui doit entre autres, les concepts d'« inconscient collectif » d'« archétype » et de « déterminisme psychique »

L'archétype est, pour la psychologie jungienne, un processus psychique fondateur des cultures humaines car il exprime les modèles élémentaires de comportements et de représentations issus de l'expérience humaine à toutes les époques de l'histoire.

Les archétypes apparaissent dans les mythes, les contes pour enfants, la Bible... mais aussi dans les rêves ; ils y forment des catégories symboliques structurant les cultures et mentalités. Pour Jung, les archétypes sont caractérisés fondamentalement par le fait qu'ils unissent un symbole et une émotion.

Jung n'était pas le premier à évoquer l'existence d'« images primordiales » conditionnant l'imaginaire et la représentation ; avant lui, de nombreux philosophes en ont postulé l'influence sur la nature humaine. Enfin, le concept a connu, après Jung et jusqu'à des découvertes scientifiques récentes,² une renaissance qui en fait une théorie parfaitement actuelle.

La figure du diable, (du grec *dia-bolein*, ce qui sépare) boiteux ou non, lui est familière³ et il fournit à notre question un début de réponse consistant :

« Les archétypes se présentent le plus souvent sous forme de projections. [...] Elles prennent, en règle générale, la forme de dépréciations ou de surestimations anormales et créent toutes sortes de malentendus, de querelles, d'enthousiasmes exagérés, de toquades. [...] Elles sont aussi responsables de faux bruits fantaisistes, de défiance et de préjugés fantastiques. Ce sont des facteurs d'une extrême importance, susceptibles d'effets considérables. [...] lorsque, par exemple, quelqu'un projette l'image du diable sur l'un de ses semblables, c'est parce que cet être a en lui quelque chose qui

permet de lui [imputer] cette dominante. Cela ne veut nullement dire que cet homme soit pour autant un démon ; au contraire, ce peut être un homme tout particulièrement bon, mais qui serait séparé du projetant par quelque incompatibilité, et c'est celle-ci qui détermine de l'un à l'autre un effet dia-bolique, séparateur.

Le sujet projetant, quant à lui, [...] a manifesté de façon particulièrement flagrante l'une de ses composantes inconscientes. Cela n'entraîne pas qu'il soit diabolique et ne l'empêche pas d'être

un homme extérieurement aussi convenable que le premier. [...]

L'un des contenus qu'on rencontre presque régulièrement au sein des projections émanant de l'inconscient collectif est le magicien démoniaque⁴

L'évocation est claire. Si l'on y rajoute les légendes concernant Asmodée, le diable boiteux, elle devient limpide : Asmodée était dans le ciel un Chérubin avant sa révolte contre Dieu. Il est ensuite l'ange déchu qui préside à tous les péchés de luxure. Surintendant des Enfers et des maisons de jeu, Asmodée sème dissipation et terreur.⁵

Reste quand même une question importante : Pourquoi Talleyrand ?

Tout sentiment de rejet, conscient mais surtout inconscient, prend appui sur la perception d'une différence, physique, culturelle, économique, plus ou



Asmodée, dans le *Dictionnaire Infernal* de Collin de Plancy.

moins justifiée, et, à l'occasion, fabriquée pour les besoins de la cause.

Or, en matière de différence, Talleyrand cumule :

- La noblesse de vieille souche, lestée, il faut bien le dire, d'une certaine morgue.

- Le handicap physique, et, singulièrement le pied bot, aggravé, à son époque, par l'idée qu'il révélait une tare morale ou mentale, d'où l'invention, par lui-même, de son accident de commode.

- L'aptitude, non seulement à faire fortune, mais aussi, et peut-être surtout, à transmettre cette fortune à sa famille tout en ayant tenu un train de vie fastueux.

- La clairvoyance face à l'avenir et face à Napoléon, que l'Histoire de France considère aujourd'hui encore comme son plus grand héros.

- La désinvolture vis-à-vis des commandements de l'Église, hautement insécurisante pour ses contemporains et pendant tout le XIXe siècle au moins.

Cet aspect est relativement peu commenté, relevant autant de la psychologie sociale que de l'Histoire. Il prolonge pourtant de manière immédiate le mouvement d'opinion décrit par Guglielmo Ferrero dans son « Talleyrand au Congrès de Vienne »⁶.

Synthétiquement, sa thèse est la suivante :

Dès la prise de la Bastille, Louis XVI est un roi qui a peur, et sa peur déteint sur l'aristocratie qui commence à fuir à l'étranger devant un danger qui n'existe pas encore, mais que sa fuite va créer.

La Constituante puis la Législative ne sont pas moins effrayées de leurs responsabilités : gages de l'orientation nouvelle, elles sont aussi dépourvues de moyens d'actions que le pouvoir exécutif.

Egalement impuissants, l'ancien et le nouveau pouvoir se craignent de plus en plus l'un l'autre. Le roi finit par fuir jusqu'à Varennes, puis appelle à son secours ses pairs, rois et empereurs d'Europe, qui, craignant leur propre population mais ne pouvant en aucun cas montrer cette crainte, répondent à l'appel, actes de peur que la Révolution interprète comme des offensives longuement méditées.

Le Directoire, malgré ses nobles intentions du début, ne tarde pas, lui aussi, à s'effrayer. Cette peur, qui avait produit la Terreur, accouche de la guerre sans règles à laquelle Bonaparte devra ses premiers succès.

La suite de l'aventure napoléonienne, que l'on attribue généralement à son ambition démesurée, n'est en fait que la conséquence de son épouvante face à la tâche impossible que les Brumairiens lui ont conférée : Il abuse de sa force parce qu'il a peur ; sa peur est agressive, elle augmente sa puissance et avec sa puissance. Cela se terminera, logiquement, à Leipzig, puis, après

« la plus cruelle des folies » à Waterloo.

De fait, à travers Bonaparte, et c'est ce qui explique son immense popularité des débuts, ce sont les sentiments de l'ensemble des Français qui s'expriment, au premier rang desquels la peur face à l'inconnu et à des conséquences meurtrières qu'on pressent, peur que l'on exorcise avec le sentiment de gloire.

Talleyrand s'inscrit en faux contre cette peur. Son courage intellectuel ressort de l'ensemble de sa biographie pour peu qu'on y prête attention. Pour des raisons qui tiennent peut-être à ses origines mais n'ont, à ma connaissance, jamais été clairement explicitées, il n'est pas régi par la peur, ou la dissimule à la perfection. Mais c'est cette différence, réelle ou affichée, qui cristallisera le rejet dans l'inconscient collectif.

Si l'on constate, ces dernières années, une évolution bienvenue de cette tendance, il faut sans doute, là aussi, en rechercher les causes dans l'état d'esprit général : l'horreur que nous inspire l'idée de la guerre chez nous rejaillit sur la mémoire de Napoléon qui considérerait le mot paix comme vide de sens, et vient, par contrecoup, atténuer l'image démoniaque de celui qui a contribué à « déboulonner » le dieu de la guerre.

1 Revue d'Histoire du XIXe siècle :

Anatomie d'une « petite guerre », la campagne de Calabre de 1806-1807 (Nicolas Cadet)

« Les Français sont également conscients de l'effet produit par un coup décisif asséné dès le début de la campagne. Prise d'assaut par les troupes de Masséna le 8 août 1806, la petite ville de Lauria est entièrement pillée et incendiée, plusieurs centaines de ses habitants sont massacrés avec sauvagerie. »

2 Il s'agit notamment de l'épigénétique. Dans son ouvrage « La symphonie du vivant » paru en 2018 aux éditions LLL Paris, Joël de Rosnay la décrit ainsi : « On peut considérer que les notes de musique sur une portée sont la génétique, tandis que l'épigénétique est la symphonie jouée à partir de ces notes ». Le principe en est simple : Notre génome résulte de la combinaison des génomes de nos parents. En tant que tel, il est quasiment immuable. Par contre, diverses substances, liées notamment à notre hygiène de vie, viennent stimuler ou inhiber certains gènes, conditionnant ainsi nos attitudes et réactions. Ce conditionnement est héréditaire mais réversible.

3 CG Jung « Psychologie de l'inconscient » Librairie générale française Paris Edition 15 déc 2018

4 Il est d'autant moins probable que Jung ait pensé à Talleyrand en écrivant ces lignes que, citoyen helvétique, il n'avait aucune raison de participer à l'inconscient collectif de l'hexagone. Mais la pertinence de son analyse face à un parti-pris aussi durable chez nous est frappante.

5 L'assimilation de Talleyrand à Asmodée est contemporaine de la vie même du Prince, puisque Maubreuil, arrêté peu après son fameux soufflet, s'obstinait à le traiter d'« Astaroth ». Si Talleyrand en déesse chaldéenne a de quoi surprendre, Maubreuil un peu confus après son haut-fait est plus vraisemblable.

6 G Ferrero «Talleyrand au Congrès de Vienne» Editions de Fallois Paris 1996

Talleyrand et l'empire multinational autrichien des Habsbourg

par Roland Martinet (*r.y.martinet@orange.fr*)

Ce texte est issu de la conférence donnée par l'auteur au mini colloque de Bratislava, chez notre ami Lubomir Jancok, « chez Balzac » le 11 octobre 2019, durant le voyage d'un groupe de membres de l'association en Slovaquie.

Après un rappel géographique et politique, portant notamment sur la France et l'Empire autrichien, sont abordés :
- La vision politique et diplomatique européenne de Talleyrand et la constance de ses grandes lignes durant sa longue carrière.
- Son application dans ses actions et relations concernant l'Autriche.

L'Europe géographique et politique à l'époque de Talleyrand, notamment la France et l'Empire autrichien.

Si la France, dans ses frontières, était très semblable à ce qu'elle est aujourd'hui, il n'en est pas de même pour « l'Autriche ». A cette époque, territorialement, l'Empire autrichien, multinational et multilingue, dominait un espace bien plus vaste que la France, des côtes de la Belgique jusqu'aux confins de l'Empire Ottoman, en passant par la Hongrie et une partie de la Pologne et de l'Italie actuelles. La période talleyrandienne couvre, en France, la fin de la Monarchie absolue avec Louis XV et Louis XVI, la Révo-

lution, les convulsions suivantes avec le Directoire et le Consulat, l'empire de Napoléon I^{er}, la Restauration et sa suspension provisoire des 100 jours, la Monarchie de Juillet avec l'avènement, en 1830, de Louis-Philippe, premier (et dernier) Roi des Français.

Dans le même temps, la « stabilité » habsbourgeoise, impériale, plutôt anti-progressiste et absolue règne dans l'empire autrichien avec Joseph II, fils de la grande Marie-Thérèse, alors alliée de la France dans la guerre de 7 ans, puis surtout de l'Empereur François II qui prend le titre de François I^{er} en 1806 après son renoncement forcé à la couronne du St Empire, et bien sûr, Metternich, prince en 1813. Il faut rappeler que ce dernier fut ambassadeur d'Autriche à Paris en 1804, Talleyrand étant alors ministre des Relations extérieures de la France, puis ministre de Affaires Etrangères de son pays après la Paix de Vienne imposée par Napoléon en 1809 et enfin Chancelier avec la totale confiance de l'Empereur François I^{er}.

Les grandes lignes de la vision politique et diplomatique européenne de Talleyrand.

L'essentiel des relations entre les deux pays consisteront en une succession de guerres et de traités de paix avec, pour point d'orgue, le Congrès de Vienne.

- Talleyrand n'aime pas la violence. C'est un homme de Paix : « Les principes se propagent partout, les canons n'ont qu'une portée dont la mesure est connue. »

Comme membre de l'Institut, le 2 juillet 1799 il déclarait : « le système qui tend à porter la liberté à force ouverte chez les nations voisines, est le plus propre à la faire haïr et à empêcher son triomphe » Et, par ailleurs : « [Il ne faut] pas humilier le vaincu pour ne pas s'en faire un ennemi irréductible »

- Il est pour l'équilibre des puissances
- Il veut de petits Etats, moins puissants, qui fassent tampon entre les puissances
- Il est pour le respect des droits et de la légitimité des couronnes, et contre les guerres de conquête.

- Il est prone une monarchie parlementaire à l'anglaise, royaume qu'il pressent devenir la première puissance mondiale avant celle à venir des Etats-Unis.

- Il a toujours pensé que le mieux, pour la France, était une alliance avec l'Angleterre et l'Autriche face aux visées russes et prussiennes : « L'alliance entre la France et l'Angleterre ? La tige de la balance du monde » (rappel en confidence à Lamartine, 1831)



L'Empire autrichien dans l'Europe de 1789

lution, les convulsions suivantes avec le Directoire et le Consulat, l'empire de Napoléon I^{er}, la Restauration et sa suspension provisoire des 100 jours, la Monarchie de Juillet avec l'avènement, en 1830, de Louis-Philippe, premier (et dernier) Roi des Français.

Dans le même temps, la « stabilité » habsbourgeoise, impériale, plutôt anti-progressiste et absolue règne dans l'empire autrichien avec Joseph II, fils de la grande Marie-Thérèse, alors alliée de la France dans la guerre de 7 ans, puis surtout de l'Empereur François II qui prend le titre de

L'application de ces vues dans ses relations avec l'Empire autrichien : quelques exemples, au fil des 7 coalitions contre la France de 1793 à 1815 et lors de son ambassade de Londres en 1830-1834

- Première coalition : 1793-1797 : Angleterre, Russie, Espagne, Sardaigne, Naples, rejointes par La Prusse et l'Autriche, unies par leur peur de la Révolution.

Durant cette période, Talleyrand est émigré en Angleterre et aux Etats-Unis, sans pouvoir ni influence sur les guerres de la France révolutionnaire notamment contre le Saint Empire, ni sur les conséquences de la victoire de Jemmapes (3 nov. 92) contre l'Autriche.

Il est tout juste nommé ministre des Relations extérieures (16 juillet 1797) – sous les ordres du Directeur Rewbell qui ne l'aime pas – mais a fait connaître ses sentiments pacifistes. Il soutient les préliminaires de paix avec l'Autriche signés par Bonaparte à Leoben, puis un peu moins le traité de Campoformio à l'issue de la campagne d'Italie.

Son rapport, plutôt libre et critique, au Directoire, en témoigne : « Dans la situation où se trouve une république qui s'est élevée nouvellement en Europe en dépit de toutes les monarchies, et sur les débris de plusieurs d'entre elles, et qui y domine par la terreur de ses principes et de ses armes, ne peut-on pas dire que le traité de Campoformio et que tous les traités que nous avons signés ne sont que des capitulations militaires plus ou moins belles ? La querelle, momentanément assoupie par l'étonnement et la consternation du vaincu, n'est point de nature à être définitivement terminée par les armes, qui sont journalières, tandis que la haine subsiste. »

Le 27 septembre 1797, il envoie les directives suivantes aux ambassadeurs de la République dans toutes les Monarchies : « Sachez vous faire aimer, estimer, respecter. Ne heurtez point les mœurs, les usages, les préjugés des pays où vous êtes »

- 1798 : Campagne d'Egypte du général Bonaparte et son rapport avec l'Autriche.

Dans sa biographie de Talleyrand, E. de Waresquiel indique que, au moins au départ, la conquête de l'Egypte paraît légitime à Talleyrand au vu du précédent formé par le partage de la Pologne entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Il ne faudrait pas laisser l'Autriche et la Russie devancer la France dans un « partage de l'Egypte » (Instructions de Talleyrand le 19 janvier 1798 à Bernadotte nommé ambassadeur à Vienne). Par ailleurs, cela couperait l'Angleterre de la route des Indes, et si la paix est désirable, les intérêts de la France... et l'éloignement de Bonaparte le sont aussi ! D'autant que la République envisageait (déjà !) la possibilité, d'un débarquement en Angleterre après la rupture des négociations de Lille, et que si le Di-

rectoire criait à la guerre, Talleyrand cherchait encore la paix avec l'Angleterre !

- Deuxième coalition : décembre 1798-1802, suscitée par l'Angleterre : Russie, Turquie, Deux-Siciles, face à la politique expansionniste du Directoire français. L'Autriche rallie la coalition en mars 1799.

Talleyrand ne peut empêcher la reprise de la guerre, en particulier contre l'Autriche. A ses yeux, les causes en sont la « propagation » par la République de son « système » qui génère « l'effroi » et la « haine » de « toutes les monarchies, toutes les aristocraties, toutes les hérédités »

En juillet 1799, Talleyrand, par ailleurs accusé de malversations... ou excès de douceurs (vente de la Louisiane aux Etats Unis), démissionne de son poste de Ministre du Directoire. Il se sera déjà bien enrichi dans cette période, avec les douceurs reçues des diverses puissances, dont 10 000 doubles-souverains de l'Autriche contre une promesse de rompre avec la Prusse.

Après le retour d'Egypte de Bonaparte et le coup d'Etat du 18 brumaire (9 nov 1799), Talleyrand retrouve son poste de ministre des Relations extérieures sous le Consulat puis l'Empire jusqu'en 1807. Il passera donc 7 ans à ce poste. Juste avant sa démission de juillet, il écrivait à un membre de l'Institut : « Ce qu'il faut pour la nation française, c'est lui montrer le but et le terme des sacrifices qui sont exigés d'elle ; ce qu'il faut pour les nations étrangères, c'est les rassurer sur leur indépendance, c'est leur présenter une constitution inébranlable, un gouvernement fixe avec lequel elles puissent traiter »

Ainsi, avec l'Autriche, Talleyrand cherche à ce que les victoires, de Marengo et d'ailleurs avec les autres généraux, ne conduisent pas à de simples « trêves de champ de bataille » 1800, 1801 et 1802 voient de nombreuses victoires militaires de la France de Bonaparte. Talleyrand, ministre, négocie et signe des traités de paix et d'alliances avec tous les pays du monde, des Etats-Unis à l'Empire Ottoman en passant par l'Italie, le Portugal, la Russie, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre (la fameuse Paix d'Amiens) et l'Autriche avec le traité de Lunéville du 9 fév 1801. Il aurait dit « Ce n'est pas avec l'Europe qu'il me faut surtout négocier, mais avec Bonaparte ! »

Il promeut ses idées d'équilibre et de paix européenne dépendant du respect par les puissances de « Maximes, principes et lois » qu'il nomme « droit public » (de nos jours « droit international »).

Il fera évoluer plus tard ces notions (cf Congrès de Vienne) avec celles de légitimité, non-intervention, neutralité même, pour défendre un ordre européen en fonction de l'évolution des intérêts des divers pays.

Il voit déjà les déséquilibres européens, plus économiques que politiques. Toutefois pour lui les principaux fauteurs

de troubles sont la Russie, l'Angleterre, et la Prusse. Plus particulièrement, face à la montée en puissance de cette dernière, il pense que la France doit rechercher l'équilibre entre la Prusse et l'Autriche, donc ménager cette dernière au centre de l'Europe. « Tenir la balance entre les maisons de Brandebourg et d'Autriche » et maintenir la fédération de petits Etats allemands. « Le système germanique est la base essentielle d'un contrepois nécessaire à l'Autriche et à la Prusse » Un contact territorial entre l'Autriche et la Prusse est à proscrire !

Des petits Etats entre les grandes puissances limitent les risques de conflits. C'est ainsi, par exemple, que Talleyrand désapprouve l'incorporation du Piémont à la France, en avril 1801-sept 1802.

Dès 1792, il disait que la République française pouvait reprendre sa -superbe- place au sein de l'Europe à la condition que toutes les puissances, France comprise, renoncent aux conquêtes, à la « diplomatie de l'épée. »

Il reprendra ce discours auprès de Napoléon en 1805, au Congrès de Vienne, et encore à Londres en 1830.

Il aura bien de la suite dans les idées pour une girouette ! Durant les premières années du Consulat, Talleyrand tempère avec succès les ardeurs de Bonaparte, mais cela ne va pas durer !

Il va résister 4 ans avant de démissionner, et va soigner son image d'homme de paix qui lui servira bien au Congrès de Vienne et à Londres.

- Troisième coalition : 1803-1805 : Angleterre, Autriche, Russie. Suite à la rupture de la paix d'Amiens, l'Angleterre monte cette coalition de crainte que Bonaparte, qui va devenir Napoléon, l'envahisse.

Dès avant la rupture de la paix d'Amiens, Bonaparte commence à se mettre en colère contre Talleyrand qui cherche à le modérer.

Au conseil du 10 mai 1803, seuls Joseph Bonaparte et Talleyrand votent pour la paix ! C'est la reprise de la guerre : un échec personnel pour Talleyrand !

1804 : proclamation de l'Empire. Napoléon Empereur, Talleyrand pressent le retour à la guerre et une nouvelle coalition contre la France. Mais il a compris (Cf Wares - quiel) que, en général, nous ne pouvons intervenir que modestement sur le cours des événements, que nous ne sommes capables que d'« ajuster, prévenir, écarter ». Metternich le voit ainsi dans ses mémoires : « Le plus grand talent de cet homme d'Etat consistait en cela : empêcher de faire quelque chose de définitif » Dans une boutade, Napoléon le reconnaissait aussi en 1808 au cours d'une conversation, justement avec Metternich alors ambassadeur à Paris : « Quand je veux faire une chose, je n'emploie pas le prince de Bénévent ; je m'adresse à lui quand je ne veux pas faire une chose en ayant l'air de la vouloir »

Talleyrand, encore et toujours homme de paix face à Na-

poléon, génie de la guerre !

- Mars-avril 1805 : Talleyrand n'arrive pas à dissuader Napoléon de devenir lui-même Roi d'Italie, alors qu'il sait que l'Autriche est quasiment chez elle en Italie !

Pour lui, face à l'Angleterre et à l'Autriche notamment, l'Empereur manque de prudence. Dans un discours au Sénat, en présence de Napoléon, le 18 mars, Talleyrand, au-delà des flatteries d'usage, lui adresse une vraie mise en garde, non sans risque pour lui : « Dans ses glorieuses expéditions et dans ses plus hardies entreprises, Votre Majesté a-t-elle été entraînée par une passion vague et indéfinie de dominer et d'envahir ? Non, sans doute, Votre Majesté voulut rappeler la France à des idées d'ordre, et l'Europe à des idées de Paix. Un temps viendra où l'Angleterre même, vaincue par l'ascendant de votre modération, abjurera ses haines, et ne manifestera plus envers vous que le sentiment de l'estime, de l'admiration, et de la reconnaissance »

C'est à nouveau la guerre !

- Avril 1805 : L'alliance défensive et offensive de l'Angleterre et de la Russie, à laquelle l'Autriche se rallie en août, a pour but de ramener la France à ses frontières de 1792.

Avant même que l'Autriche soit battue à Ulm, le 17 octobre, Talleyrand, partisan de rendre l'Autriche forte pour que cette puissance puisse contenir la Russie, conseille et propose un traité de paix, et de se retirer d'Italie, « Les agrandissements de territoires ne sont que jeux cruels de la déraison politique. »

A Munich, le 12 novembre, avant la bataille d'Austerlitz il déclare : « Nous avons fait assez de grandes choses, de miraculeuses choses. Il faut finir par s'arranger. »

Peine perdue : Napoléon écrase encore les Austro-Russes à Austerlitz (2 déc. 1805). Juste après, Talleyrand confie à son ami Charles de Rémusat : « Au moment de conclure la paix, vous verrez que c'est avec l'Empereur Napoléon que j'aurai le plus de peine à négocier »

Napoléon se méfie de l'indulgence de Talleyrand envers l'Autriche. Le 13 déc. il écrit à son frère Joseph : « **la paix est un mot vide de sens !** »

- 26 décembre 1805 : Talleyrand signe, à Presbourg, aujourd'hui Bratislava, le fameux traité mettant l'Autriche à genoux et fort rétrécie.

Il ne parviendra pas même à lui conserver le Tyrol, Napoléon ayant changé d'avis pour le donner à la Bavière.

Bon nombre d'historiens considèrent que c'est là le début des affrontements et du divorce entre Napoléon et Talleyrand, en attendant la démission de ce dernier, deux ans plus tard.

C'est à ce moment-là que Metternich, au départ pour son ambassade à Paris, et qui retrouvera si souvent Talleyrand, affirmera, dans ses mémoires que c'est sans doute à Presbourg que le ministre prit la résolution de s'opposer

« de toute son influence » à ce qu'il appelle « les projets destructeurs de Napoléon ». Son influence directe sur l'Empereur, ajoute-t-il, était dès ce moment, « subalterne », mais par sa position, par ses réseaux, « ses moyens journaliers d'exécution » restaient puissants »

Tout semble dit effectivement, et la suite le confirmera, avec quelques sources d'étonnement tout de même !

Les péripéties de la Paix de Presbourg constituent une bonne illustration de ce que fut toujours la politique de Talleyrand, en particulier vis-à-vis de l'Autriche.

Toute la suite ira dans le même sens.

- Quatrième coalition, 1806-1807: Napoléon n'écoute pas Talleyrand et crée la Confédération du Rhin. Il renforce encore la domination française dans le sud de l'Allemagne, ce qui déplaît forcément à l'Autriche. C'est à nouveau la guerre: Prusse, Angleterre et Russie contre Napoléon. Après Presbourg, l'Autriche est trop affaiblie pour en être, mais ce ne sera que partie remise...



Le palais primatial où fut signée la paix de Presbourg

Talleyrand, encore ministre doit suivre, durant 10 mois, la campagne victorieuse de Napoléon, mais se situe de plus en plus en opposition avec l'Empereur: « Le blocus continental, dira-t-il, est contraire au droit des gens »

De Mayence (9 octobre 1806), puis de Berlin et de Varsovie, Talleyrand cherche une alliance avec l'Autriche, à court terme pour s'assurer de sa neutralité dans la guerre en cours contre la Prusse et la Russie, et à plus long terme, pour l'équilibre des puissances, seul moyen à ses yeux d'arriver à une paix générale. Plus les troupes françaises

avancent vers Varsovie, plus Talleyrand développe ses contacts avec Vienne. Ainsi, le 18 nov 1806, le représentant du ministre à Vienne, le général Andréossi, teste l'idée d'un échange de la Galicie, ancienne province polonaise conquise par l'Autriche contre la Silésie qui a été prise à l'impératrice Marie-Thérèse par Frédéric II. Pour autant, Talleyrand remplit ses fonctions et, par exemple, de Varsovie, début 1807, renseigne Napoléon sur l'état des troupes ennemies dont celles d'Autriche en Galicie.

Avant Friedland, Talleyrand, qui sait que Napoléon redoute une attaque de l'Autriche sur son flanc, cherche encore, toujours en vain, à le convaincre d'un plan d'alliance avec l'Autriche encore neutre...(Cf ses contacts avec le Baron de Vincent, représentant de Vienne).

Les autorités de Vienne se mettent même à considérer Talleyrand comme un allié à ménager tout en s'en méfiant. Metternich, le 24 sept 1808 dira à Stadion: « Des hommes tels que M. de Talleyrand, sont comme des instruments tranchants avec lesquels il est dangereux de jouer... »

Toujours est-il qu'à Tilsit, Napoléon tient son ministre à l'écart de ses discussions et traite avec le Tsar. Talleyrand n'apprécie pas le déséquilibre entre la Prusse et l'Autriche, toutes deux d'ailleurs mécontentes d'avoir été tenues à l'écart de cette paix, en particulier l'Autriche qui avait proposé sa médiation.

Selon E. de Waresquiel, c'est là que Talleyrand a gagné sa réputation de « Ministre de la Paix européenne » et c'est là que Talleyrand annonce à Napoléon vouloir démissionner. De retour à Paris à la fin de cette coalition, Talleyrand, inquiet de l'ambition démesurée de Napoléon et ne voulant pas, selon Sainte-Beuve, être « le bourreau de l'Europe », démissionne le 9 août 1807 de son poste de Ministre des Affaires étrangères, en pleine gloire impériale. « Pour moi, les vrais intérêts de la France ne sont jamais en opposition avec les vrais intérêts de l'Europe. »

- Erfurt 1808: Les troupes de Napoléon s'embourbent en Espagne, et Napoléon sait que l'Autriche réarme. Il veut par une rencontre personnelle avec le Tsar, renforcer l'alliance de Tilsit avec les Russes.

Et en septembre, c'est à Talleyrand, qu'il en parle dans les termes suivants: « Nous allons à Erfurt; je veux en revenir libre de faire en Europe ce que je voudrai. Je veux être sûr que l'Autriche sera inquiète et contenue... » Et il envoie Talleyrand, qui n'est plus ministre, préparer cette rencontre ! Et c'est la fameuse « trahison »: le jour Talleyrand fait son travail; et la nuit venue, Alexandre, qui a bien compris, revoit Talleyrand qui lui conseille l'inverse: surtout ne pas s'allier avec Napoléon mais plutôt avec l'Autriche qui n'est pas invitée à Erfurt. Talleyrand avait dit à Metternich, avant son départ de Paris, et répété au baron de Vincent:

« L'intérêt de la France exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue

à son insatiable ambition... L'Europe ne peut être sauvée que par la plus intime réunion entre l'Autriche et la Russie. » Plus tard, en 1820, Talleyrand dira à Vitrolles : « Vous le savez, tout le monde a sauvé la France, puisqu'on la sauve trois ou quatre fois par an. Mais à Erfurt, j'ai sauvé l'Europe d'un complet bouleversement. »

Talleyrand arrive à retirer quasiment toute portée à l'accord secret du 12 octobre entre Alexandre et Napoléon, concernant l'Autriche. Napoléon le lui reprochera plus tard sans se douter de tout.

- Cinquième coalition : 1809 Espagne soutenue par l'Angleterre et l'Autriche

Les relations de Talleyrand et Napoléon deviennent des plus mauvaises. Ce dernier entre dans des colères énormes vis-à-vis de Talleyrand, « de la m. dans un bas de soie »

Début 1809, Talleyrand se rapproche encore de Metternich, en ambassade à Paris, et pousse à faire accélérer les préparatifs de guerre de l'Autriche.

Mais après une nouvelle victoire à Wagram, c'est encore une paix imposée, coûteuse et humiliante pour l'Autriche : le Traité de Vienne d'octobre 1809. Talleyrand, qui n'est plus ministre, n'y aura pris aucune part.

- 1810 : au conseil du 21 janvier, avec tous les princes et grands dignitaires, dont Talleyrand. Vice-Grand Electeur, Napoléon décide de se remarier avec la fille de l'Empereur d'Autriche, l'Archiduchesse Marie-Louise, nièce de Marie-Antoinette, après avoir essuyé un refus d'Alexandre pour sa sœur.

Il est intéressant de noter que Talleyrand en avait été informé par avance par l'épouse de Metternich encore présente à Paris alors que son mari, devenu ministre des Affaires étrangères, est rentré à Vienne. Talleyrand plaide bien sûr pour cette solide alliance autrichienne.

Avril 1810 : le mariage de Napoléon avec la fille de l'empereur d'Autriche a lieu. A noter que, dès septembre, Dorothee de Périgord, nièce de Talleyrand, que l'on retrouvera au Congrès de Vienne à son côté, est nommée Dame du Palais de l'Impératrice Marie-Louise.

- 1811 : naissance du petit-fils de l'Empereur d'Autriche, fils de Napoléon et de Marie-Louise. Mais la garantie de l'Autriche ne fonctionnera pas entre France et Russie.

Le 26 sept 1811, Talleyrand écrit encore à Metternich : « L'année 1812 sera comme vous me le disiez il y a deux ans, fort orageuse. »

- 1812 : Ce sera « Le commencement de la fin » selon Talleyrand : la campagne et retraite de Russie.

Au conseil des Tuileries, le 18 décembre 1812, après la Bérézina, Talleyrand dit à Napoléon : « Vous avez maintenant, en main, des gages que vous pouvez abandonner. Demain vous pourrez les avoir perdus et alors la faculté de négocier sera perdue aussi » Peine perdue...

- Sixième coalition : 1813-1814, qui se constitue après la « retraite de Russie » Angleterre, Espagne, Russie puis Prusse, Autriche et Suède.

Talleyrand pense toujours que pour forcer Napoléon à la paix, il faut que l'Autriche redevienne forte et impose sa médiation. Il dira, 12 février 1813 à Schwarzenberg, qui remplace Metternich à Paris : « La paix est entre les mains de l'Autriche, mais pour l'avoir, il faut qu'elle la commande ; elle ne le pourra que lorsqu'elle aura une armée de 200 000 hommes....Qu'elle déclare : j'arme pour la paix, et tous les peuples sont à ses pieds »

Mais Napoléon veut reprendre la guerre !

Ce sera la bataille des Nations, Russie, Autriche, Prusse, Suède, ... et France : défaite de Napoléon à Leipzig, en octobre 1813.

Talleyrand, par deux fois, refusera de reprendre le ministère des Affaires étrangères.

Napoléon le nomme à son conseil de régence auprès de Marie-Louise en décembre 1813, et, à partir de janvier 1814, c'est la campagne de France, durant laquelle Metternich se méfie encore de Talleyrand.

- Défaite et première abdication de Napoléon le 6 avril 1814.

Son fils est emmené par Marie-Louise à Vienne.

Le 1^{er} avril, Talleyrand est élu président du gouvernement provisoire. Il héberge le Tsar et reçoit chez lui l'empereur d'Autriche et bien d'autres. Face à ces souverains héréditaires, il défend le principe de légitimité comme l'acceptation des droits historiques par le plus grand nombre. En France, où l'opinion publique a intégré les acquis de la Révolution, cela implique la restauration des Bourbons avec une Constitution libérale. Pour E. de Waresquiel, il s'agit là de l'exacte négation de l'usurpation et du despotisme napoléoniens.

Metternich, pendant la période du gouvernement provisoire de Talleyrand, écrit à l'Empereur François : « Le succès dépasse tout ce que l'on pouvait espérer. »

Le 23 avril, Talleyrand signe la convention d'armistice avec les Alliés.

- Mai 1814 : avènement de Louis XVIII.

Le 13, Talleyrand est à nouveau ministre des Affaires étrangères, et signe le 30, le premier traité de Paris avec les puissances alliées, dont l'Autriche. La France est ramenée à ses anciennes frontières, celles des anciennes dynasties.

Le 31 mai, Talleyrand écrit à la Duchesse de Courlande : « J'ai fini ma paix avec les 4 puissances. Elle est bonne, faite sur le bon pied de la plus parfaite égalité et plutôt noble »

Dans ses mémoires, il dira : « Avec les Bourbons, la France cessait d'être gigantesque pour redevenir grande. »

L'article XXXII dudit traité, prévoit la convocation du Congrès de Vienne, avec Metternich comme grand ordonnateur.

Talleyrand, fait Prince de Talleyrand par le Roi, y sera le plénipotentiaire de la France.

Dès le 12 mai, avant la signature du traité de Paris, Talleyrand avait demandé à y être. Et dès avant ce Congrès, il avait déjà quasiment obtenu ce qu'il prônait, à savoir les grandes puissances dans leurs territoires, et de nombreux Etats ou fédérations de petits Etats entre ces grandes puissances.

Talleyrand rédige les « Instructions » que lui donnera le Roi de France, instructions tournées vers les idées d'équilibre européen, de légitimité, de droit public, de souveraineté, etc. En effet, il constate déjà que les relations entre les puissances alliées, qui n'avaient jamais été excellentes, se dégradent encore depuis le traité de Paris.

Nous ne pourrions pas ici relater tout des échanges, négociations et décisions, concernant l'Autriche durant et à l'issue de ce congrès, le plus grand jamais organisé alors. Des colloques entiers y ont été et seront encore consacrés, dont celui organisé par notre association en l'hôtel Talleyrand à Paris, le 9 juin 2015, à l'occasion du bicentenaire de la signature de son Acte final !

En voici toutefois quelques éléments :

Le 22 septembre 1814, veille de l'arrivée du Prince de Talleyrand à Vienne, les 4 grandes puissances ont signé un protocole convenant qu'elles ne traiteraient qu'entre elles, en reprenant le « droit de conquête », alors que le Congrès est prévu pour s'ouvrir le 1^{er} octobre !

Le 30 septembre, le Prince est invité à « assister » à la conférence des 4 puissances qui se déroule chez Metternich. Là commence le célèbre grand jeu de Talleyrand « Puissances alliées ? Quels Alliés ? Alliés contre qui ? Si c'est contre Napoléon, il est à l'île d'Elbe ! Contre Louis XVIII ? Sommes-nous toujours en guerre ? Quel protocole ? Il y a pour moi deux dates entre lesquelles il n'y a rien : celle du 30 mai, traité de Paris, où la formation du congrès a été stipulée, et celle du 1^{er} octobre où il doit se réunir. Tout ce qui s'est fait entre ces deux dates m'est étranger et n'existe pas pour moi. » Et il est rapporté par Gentz, secrétaire général du Congrès, que Talleyrand donnera la leçon à tous durant 2 heures, et demandera que les huit puissances du Traité de Paris (et pas que les quatre), dont la France, siègent à la commission chargée de préparer ce congrès. Il obtiendra gain de cause le 8 octobre. L'ouverture du congrès est donc repoussée.

Metternich avouera regretter cette invitation, mais c'est trop tard. « Nous aurions mieux fait de traiter nos affaires entre nous. »

Talleyrand demande que la notion de « Droit public » figure dans les principes de base du congrès. Tous le connaissent comme Homme de Paix, mais tous s'en méfient quand même !

Tout le monde est surveillé, espionné, par les services vien-



Le Prince de Metternich vers 1815 par Lawrence

nois... et tout particulièrement Talleyrand, mais il a de son côté un nombre incroyable d'informateurs...tant il connaît de monde !

A noter qu'il est à Vienne avec sa nièce Dorothee, laquelle y aura un grand succès... et que sa sœur, Wilhelmine, duchesse de Sagan, « fait tourner et égarer la tête » de... Metternich ! C'est le secrétaire du congrès, Gentz, qui affirme. « Dans les affaires importantes, il faut faire marcher les femmes » aurait dit Talleyrand. Les informations les plus secrètes et subtiles s'échangent... « A Vienne, l'alcôve est le cabinet de travail de la diplomatie » notera bien plus tard Ferdinand Bac. La force de Talleyrand, et donc de la France est que, contrairement à tous les autres, cantons suisses compris, il ne demande rien. Propos d'ouverture du Congrès : « Messieurs, je suis peut-être le seul qui ne demande rien. De grands égards, c'est là tout ce que je veux pour la France. Elle est assez puissante par ses ressources, par son étendue, par le nombre et l'esprit de ses habitants, par la contiguïté de ses provinces, par l'unité de son administration, par les défenses dont la nature et l'art ont garanti ses frontières. Je ne veux rien, je vous le répète, et je vous apporte immensément » et encore « Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées sont des conquêtes de la France. Le reste est la conquête de l'Empereur. La France n'y tient pas. » ou « L'équilibre général de l'Europe ne peut être composé d'éléments simples. Il ne peut l'être que de systèmes d'équilibres partiels. »

Tout est dit. Talleyrand sait, par contre, que toutes les puissances rassemblées, grandes et petites, réclament des terri-

toires, jusqu'à se menacer de guerre entre eux !

Pour l'anecdote, remarquons que Talleyrand occupe l'un des somptueux hôtels ayant appartenu à Kaunitz, chancelier d'Etat dont Metternich a épousé la petite-fille.

Talleyrand s'activera pour se rapprocher de Castlereagh (Angleterre) et de Metternich, après des menaces de guerre en novembre, et, le 8 janvier 1815, le Comité des 4 puissances devient celui des 5 puissances : la France retrouve son rang !

- Traité d'alliance défensif du 3 juin 1815 entre Autriche, Angleterre et France

Talleyrand sauvera, au moins dans son existence, la Saxe entre Prusse et Autriche, mais sera encore en opposition avec Metternich sur l'Italie. Le Nord reviendra sous influence autrichienne, mais il parviendra à ce que le Sud revienne ou reste à des Bourbons. Notons que Metternich a tenté de négocier directement avec Louis XVIII, en court-circuitant un Talleyrand furieux !

Au final, les résultats du Congrès satisferont l'Autriche qui retrouvera tout son Empire, la France qui reviendra dans ses frontières traditionnelles, voire un peu augmentées

(1815). s'en est trouvée accélérée, et Talleyrand s'y est employé. Il tenait tant à y apposer sa signature qu'il ne rejoindra pas immédiatement le Roi en exil à Gand. Waterloo, le 18 juin 1815 se situe donc 9 jours après la signature des accords du Congrès de Vienne !

Avant ce 18 juin, Talleyrand aura pressé Wellington, Metternich et les autres d'en finir avec les velléités de Napoléon.

- 27 juin : à Cambrai, après un Conseil très houleux et des discussions violentes avec le roi, il est convenu que Talleyrand, soutenu par tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre à Vienne, dont l'Autriche, redevenue, à 61 ans, chef du gouvernement de la France sévèrement occupée par les vainqueurs de Waterloo.

A Paris, le Prussien Blücher crie vengeance...Le 4 juillet Talleyrand presse Metternich, et même le Tsar qui lui est portant hostile à présent, d'arriver à Paris !

8 juillet : retour de Louis XVIII ; le lendemain, Talleyrand est nommé Président du Conseil. Mais il ne tiendra que 2 mois et demi.

Trois des 4 grandes puissances (Angleterre, Prusse et Russie)

demandent des « garanties » contre les « traîtres » des 100 Jours. L'Autriche semble plus mesurée.

Les élections d'août sont mauvaises pour Talleyrand : Les « Ultras » royalistes forment la « chambre introuvable » selon Louis XVIII.

Les alliés préparent, à l'Ambassade d'Angleterre à Paris, les nouveaux traités, tenant bien Talleyrand à l'écart cette fois. Même Metternich veut que le projet qui sera présenté à Talleyrand soit « une déclaration péremptoire de notre volonté » (11 août 1815).

Le projet de traité des alliés est extrêmement sévère notamment du côté prussien qui veut démembrer la France. C'est



par rapport à 1789, l'Angleterre qui aura bien veillé aux équilibres elle aussi, et récupéré des territoires maritimes dont l'île de France (île Maurice), l'essentiel des petites puissances dont la Saxe sauvée, ...et bien moins satisfait la Prusse et encore moins la Russie pour cause de Pologne. Passons sur les 100 jours, le retour de Napoléon. en plein congrès que Talleyrand qualifiera de « La plus cruelle et la plus folle indignité » La signature de l'acte final (9 juin

Castlereagh, appuyé par Metternich, qui calme le jeu, soucieux eux aussi d'un équilibre européen.

Talleyrand souhaite en vain une déclaration publique du Roi contre ce projet de traité. Le 19 septembre, le roi renvoie Talleyrand.

Dès le lendemain, 20 septembre 1815, le deuxième traité de Paris est signé par l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie...mais pas par la France...dans un premier temps.

Ce traité est beaucoup plus sévère pour la France que le premier. Il ramène la France à ses frontières de 1790, sans la Savoie, différentes places du Nord etc.

D'importantes indemnités de guerre sont imposées, avec l'occupation d'une grosse moitié de la France pour 5 ans (ramenés plus tard à un peu plus de 3 ans), par 9 des alliés, Suisse comprise ! Une bonne part est confiée à l'Autriche (Franche-Comté, Bourgogne, Lyonnais et jusqu'au rivage méditerranéen).

Talleyrand aura encore envoyé le 21 une note aux alliés, ferme mais cédant un peu, admettant les frontières de 1790 et une indemnité « raisonnable » Mais il n'est plus ministre : Wellington et Metternich le regrettent déjà !

Le Prince dira ensuite avoir été bien aise de n'avoir pas eu à apposer sa signature sur ce 2^{ème} Traité de Paris...

Il n'est donc plus aux affaires nationales ni internationales. Définitivement ? Et bien non ! A nouveau Grand Chambellan, il est au courant de tout et reçoit en permanence, rue St Florentin, tout le corps diplomatique.

Il a besoin d'argent ; après la vente de sa bibliothèque à Londres (1816), il essaie, en 1817, de vendre à Metternich (qui en fait une copie sans l'acheter) sa correspondance de ministre avec Napoléon. Ce n'est pas un titre de gloire...

Il croit, en vain, notamment fin 1818, revenir au pouvoir, mais refuse de représenter la France au Congrès d'Aix-la-Chapelle qui décidera, malgré l'avis des Ultras, de ramener de 2 ans l'occupation de la France.

Talleyrand entre de plus en plus dans l'opposition libérale : le 24 juillet 1821, il fait un discours à la chambre des Pairs contre le renouvellement de la censure.

En 1822 Il confie encore à l'ambassadeur d'Autriche son opposition au gouvernement en place.

- 1824 : Mort de Louis XVIII, avènement de Charles X, deuxième frère de Louis XVI, toujours plus réactionnaire. Talleyrand, toujours Grand Chambellan, est toujours plus opposant...
- 1830-1834 : à 76 ans, le Prince de Talleyrand entame ce qui sera son deuxième grand titre de gloire, son ambassade à Londres.

Il a accepté cette mission à la demande expresse du nouveau Roi des Français, Louis-Philippe, arrivé au pouvoir après la révolution de Juillet de la même année, à laquelle le Prince aura fort participé. « Puisque Monsieur de Talleyrand se prononçait pour, Louis-Philippe pouvait se risquer » dira Sainte-Beuve.

Londres ? « Ce n'est pas à Paris, c'est à Londres qu'on a besoin de moi » écrira-t-il dans ses mémoires. Il a raison. Toutes les puissances de 1815, en particulier celles de la Sainte-Alliance, dont l'Autriche au premier chef, n'ont de cesse d'éteindre les foyers révolutionnaires en Europe. Ils se méfient de ce « Roi des Barricades »

Louis-Philippe le sait, et sait également que Talleyrand est anglophile à souhait comme lui.

A peine le roi est-il intronisé, le 9 août 1830, que les Belges se soulèvent contre les Pays-Bas de 1815, face à la France. Les Prussiens se préparent et la France indique qu'elle le fera si la Prusse s'en mêle. La guerre menace.

Mais c'est l'Angleterre qui domine à présent en Europe ! L'Anglais Aberdeen écrit à Metternich qu'il restera neutre « tant que la France restera sage »

Pour Louis-Philippe, le maintien de la paix passe par la garantie de l'Angleterre, seule condition pour que les autres puissances ne bougent pas !

C'est la mission de Talleyrand, le seul selon le roi qui puisse la remplir. La décision est prise le 3 septembre 1830, à l'issue du conseil du roi, quasi unanime.

Talleyrand, à 76 ans, est nommé « Ambassadeur extraordinaire à Londres » pour sauver une fois de plus, la dernière pour lui, la paix !

Talleyrand aura préféré ce poste à celui de ministre : ce sera sa gloire.

• 24 septembre 1830 Talleyrand débarque en Angleterre. Son accueil est royal. Il sera reçu, très vite, par le Roi d'Angleterre, Guillaume IV, ainsi que par le duc de Wellington ; les deux hommes se connaissent depuis 15 ans, et s'apprécient.

Dorothée, comme à Vienne, l'accompagne et y jouera un rôle officieux de vraie *ambadrice*.

Et c'est la fameuse « Conférence de Londres » (plus calme que Paris !), sur le règlement de la crise belge et la préservation de la paix, qui s'ouvre dès le 4 novembre 1830, entre l'Angleterre, la France, mais aussi la Prusse, la Russie et l'Autriche représentée par le prince Esterhazy et le Baron de Wessenberg ... que notre Prince avait déjà côtoyé à Vienne !

Talleyrand et Louis-Philippe ont déjà remporté un premier succès en obtenant l'accord des puissances sur le principe de cette « conférence » sur la Belgique : le Roi de Hollande et les pays du Nord ne voulaient pas que la France y participe.

Le jour de l'ouverture, il y déclare : « Messieurs, je viens m'entretenir avec vous des moyens d'assurer la paix » !

Philippe Neumann, attaché d'ambassade d'Autriche, dira, pour cette conférence qui durera, que : « Talleyrand la préside de fait, par son autorité et son expérience. »

Après la chute de Wellington, ce sera Lord Palmerston qui prendra les commandes de l'Angleterre, avec qui Talleyrand va très bien s'entendre... le temps qu'il faudra. « Bonne et cordiale entente » dit Palmerston. La fameuse caricature de John Doyle : « Le boiteux conduisant l'aveugle » illustre cette entente.

Talleyrand dit à Casimir Perier le 31 décembre 1831 : « La

France unie à l'Angleterre met un tel poids dans la balance politique de l'Europe, que les autres puissances ne peuvent rien entreprendre contre elles ...»

Le but de la négociation n'est longtemps pas très clair. Metternich, lui, est très réservé face à la révolte des Belges. Le 13 nov 1832 il dira : « La conférence s'est réunie dans le but d'arranger l'affaire : mais laquelle? Celle de Sa Majesté néerlandaise ou bien l'affaire des révoltés belges ? » Beaucoup de discussions, mais une insurrection avortée en Pologne précipite les événements et favorise les Belges. L'accord se précise : une Belgique neutre convient bien aux Anglais qui ont toujours un peu peur de la France en face de leurs côtes, et une Belgique pas trop puissante cela convient à la France.

Talleyrand réussira encore à convaincre le Roi des Français que les Anglais ne pourront accepter un roi des Belges issu des Bourbons, et usera de ses anciennes relations en Saxe pour, de concert avec les Anglais et les Autrichiens, faire monter sur le trône de Belgique Léopold de Saxe Cobourg.

- 22 oct 1832 : Talleyrand et Palmerston signent une convention des deux gouvernements déclarant qu'ils useront de la force pour obliger le Roi de Hollande, mais ce dernier ne la ratifiera qu'en avril 1839, un an après le décès de Talleyrand.

La Triple-Alliance (Angleterre, Espagne et Portugal) de-

vient la Quadruple-Alliance avec la France.

Palmerston aurait dit : « Je voudrais voir la tête que fera Metternich lorsqu'il apprendra ce que nous venons de conclure »

Et Metternich dira : « Ce traité n'aura aucune portée pratique, il exprimera un soutien symbolique aux libéraux de la péninsule ibérique. »

Talleyrand la présente justement comme regroupant des Etats constitutionnels contre l'Europe absolutiste des pays de l'Est et du Nord... donc Autriche comprise.

Toutefois, de Londres encore, Talleyrand, qui entretient de bonnes relations avec l'ambassadeur d'Autriche, Esterhazy, trouve un peu pesante l'alliance trop exclusive avec la puissante Angleterre. Il pousse le roi de France à se rapprocher de l'Autriche ! Metternich commençait du reste à accepter cette Monarchie de Juillet...

En avril 1834, Talleyrand, peu avant son départ de Londres, dira : « J'ai donné Londres au trône de Juillet ; je veux lui donner Vienne et j'y réussirai si on me laisse faire. »

Mais le 8 août, Talleyrand prendra congé du roi d'Angleterre ...pour se reposer en France. En fait c'est terminé, il ne s'entend plus avec Palmerston.

- 13 novembre 1834 : Talleyrand envoie de son château de Valençay sa lettre de démission. Cette fois ce sera la dernière.

Ce sera la crise en France. Le Roi regrette le départ de Talleyrand. Wellington, revenu aux affaires, demande, en vain, à Talleyrand de revenir.

Durant les 4 dernières années de sa vie, le Prince ne s'activera plus qu'en coulisses : Le 29 février 1836, Molé dira par exemple : « La rue St Florentin est bien active ; c'est un foyer d'intrigues incandescent »

La même année, pour l'anecdote, il manœuvre encore, mais échoue, pour marier le duc d'Orléans, fils du Roi Louis-Philippe avec ...l'archiduchesse Thérèse, cousine de l'Empereur Ferdinand de Habsbourg ...L'Autriche échaudée deux fois (Marie-Antoinette et Marie-Louise...) aurait refusé. (Le mariage se conclura avec la nièce du Roi de Prusse !)

Talleyrand aura signé 110 traités ou conventions diverses avec un très grand nombre de pays, dont 54 où l'Autriche était partie prenante.

Le Prince de Talleyrand meurt à Paris, en son hôtel devenu si célèbre de la rue St Florentin, le jeudi 17 mai 1838 à 15h35. Il aura reçu, le matin même, contre tout usage protocolaire, la visite du Roi Louis-Philippe accompagné de sa sœur Madame Adélaïde avec qui le Prince était très lié.

Deux citations croisées :

Talleyrand, pas tendre avec son « jumeau » en diplomatie (selon C. Zorghibe biographe de Metternich) :



« Metternich ment toujours, mais ne trompe personne, au contraire de Mazarin qui trompait tout le monde, mais ne mentait pas. »

Metternich, comme Talleyrand probablement, croit à la supériorité de la politique étrangère, la seule vraie politique. Le lot des Princes en somme !

Extrait d'une lettre du Prince de Metternich à la Duchesse de Dino, 23 jours après le décès du Prince, et alors que le chancelier d'Autriche exercera encore 10 ans :

Vienne le 9 juin 1838

« ...Ma chère Dorothee, ...Je vous écris aujourd'hui pour vous assurer de la vive part que je prends au mérite que vous vous êtes acquis par l'influence que vous avez exercée sur les derniers moments du prince de Talleyrand. Je connais en effet celle qui vous appartient dans le dénouement du long drame et, si je vous remercie, ce n'est pas seulement au nom de l'amitié, mais en me plaçant dans un champ bien autrement étendu.

Vous me connaissez assez et si vous ne me connaissiez pas, ma vie publique, cette vie si longue déjà et si constante dans ses errements, vous eût appris que je suis au nombre des hommes qui savent distinguer ce qui appartient aux hommes et aux choses.

Doué de cette faculté, j'ai toujours été juste envers feu votre oncle; je crois l'avoir connu mieux et deviné plus juste que beaucoup de ceux qui ont été en un contact non interrompu avec lui et je n'ai dès lors point énoncé le sentiment de la surprise quand j'ai appris le congé qu'il a pris de ce monde. En faisant ce qu'il a fait, il s'est acquis un véritable mérite, et les mérites de cette espèce sont inséparables du triomphe des principes ! [...] J'ai eu pour M. de Talleyrand un véritable attachement personnel et je ne mets pas en doute qu'il n'ait éprouvé le même sentiment à mon égard. Nos esprits ont dû se rencontrer dans le positif, et aussi souvent que tel est le cas, les hommes peuvent se réunir et se séparer sans inimitié... »

Conclusion.

Nous avons essayé de montrer par maints exemples la constance des objectifs de paix de Talleyrand, s'opposant souvent à Napoléon au nom de l'équilibre des puissances et inventant quasiment ou poussant à la mise en œuvre des principes de Droit et de Légitimité, appliqués à ses vues et relations avec l'empire d'Autriche et en particulier avec son grand diplomate et chancelier Metternich.

On a dit et le dit encore : Talleyrand a trahi ! Mais trahi qui ? Napoléon ? Assurément et plusieurs fois, mais ce dernier ne put se passer du Prince ! Trahi la France ? On en discute encore ! Votre serviteur ne le pense pas, bien au contraire....

Talleyrand et Metternich pouvaient se redouter (« Talleyrand tranchant comme une lame... ») mais se respectaient et se sont connus longuement, de l'ambassade de Paris pour le second quand déjà Talleyrand était ministre des Relations extérieures du Directoire, jusqu'au Congrès de Vienne surtout, mais pas seulement. Leur relation fut fort utile, notamment après l'effondrement de l'Empire napoléonien, pour sauver la France !

Force est de constater deux choses :

1) Tous deux étaient issus de la très haute noblesse d'Ancien Régime et tous deux ont été faits Princes.

2) Mais le premier fut nettement plus libéral que le second dans ses visées pour une monarchie constitutionnelle à l'anglaise et davantage de libertés, de presse, d'éducation etc. Le second, par contre, pris par les multiples nationalités, langues, etc de l'Empire de son souverain, n'eut de cesse de contrecarrer les mouvements libéraux et révolutionnaires jusqu'à être chassé par eux quelques années après la mort de Talleyrand.

A noter encore que Karl Marx lui-même déclara « Talleyrand, Metternich et Castlereagh ont été les trois plus grands du XIX^{ème} siècle. » Pourtant, les deux premiers étaient Prince et le dernier Vicomte..

Pour terminer, et en amitié avec notre ami organisateur de ce colloque, Lubomir Jancok, docteur en Sorbonne et Université Comenius, pour sa thèse sur l'influence de l'œuvre de l'écrivain français Balzac notamment en Slovaquie, citons ce que Balzac justement fait dire à Vautrin, ancien bagnard, dans « Le père Goriot », en parlant de Talleyrand: « ... On lui doit des couronnes, on lui jette de la boue ... »

1815 /2015 et plus : Deux siècles après cette période, disons enfin : « Que vive l'Union Européenne, œuvre de paix dans un monde, et plus seulement à la seule échelle européenne, fort troublé »...pour paraphraser une citation de Talleyrand du 27 novembre 1830.

Sources :

-Paul Pasteur : « Histoire de l'Autriche : de l'Empire multinational à la nation autrichienne (XVIII^{ème} -XIX^{ème} siècles) » Edit. Armand Collin 2011

-Emmanuel de Waresquiel : « Talleyrand, Le Prince immobile » édit. Fayard 2003

-Talleyrand : « Mémoires et correspondances du Prince de Talleyrand » présentation E. de Waresquiel, édit. Robert Laffont 2008

-Charles Zorgbibe : Metternich : le séducteur diplomate » Edit. de Fallois 2009

Pierre Combaluzier : son site internet « Le-prince-de-talleyrand.org

Georges Lacourt-Gayet : « Talleyrand » Edit. Payot 1991

Duchesse de Dino: "Souvenirs et chroniques" présentation annotations A. et L. Theis Edit. Robert Laffont 2016.

Talleyrand et l'épidémie de choléra à Londres en 1832



par Philippe Selz (*selz8375@gmail.com*)

Partie du Bengale vers l'Égypte, la Russie et l'Europe, l'épidémie de choléra arrive à Hambourg en octobre 1831, puis en Angleterre, d'où elle traverse la Manche et arrive à Calais en décembre. Elle s'éteindra à Paris en septembre 1832 après avoir fait, en France, environ 103 000 victimes.

Dans sa correspondance officielle comme ambassadeur à Londres (depuis septembre 1830) Talleyrand mentionne l'apparition du choléra en Angleterre le **5 novembre 1831**, puis 15 fois jusqu'à la fin de l'année, notant 376 cas et 121 décès, surtout dans le port de Sunderland (sur la côte Nord-Est de l'Angleterre) « où elle aurait été apportée par des bâtiments hamburgois, amarrés trop près »

Le 8, il transmet à Paris une brochure que vient d'établir le « bureau de santé » sur ce que l'on sait du choléra, et exprime la crainte que les navires apportant à Londres du charbon depuis ce port, n'y apportent aussi le choléra.

Le 9 novembre, Talleyrand suggère que si des navires anglais apportaient de ce charbon en France, ils soient l'objet de mesures de surveillance rigoureuses.

Et le 13 novembre, il relève « combien les intérêts du commerce ont de la puissance en Angleterre ; la plupart des négociants s'attachant à établir que le choléra n'a pas pénétré en Angleterre mais qu'il s'agit d'une maladie endémique » Et de conclure : « Les mesures de quarantaine et les obstacles apportés au commerce causent une appréhension plus forte que la présence du choléra lui-même »

Le 30 décembre, dans le post-scriptum d'une dépêche adressée à Casimir Périer, Président du conseil des ministres, il indique : « Je ne vous envoie pas d'informations sur le choléra parce que vous les trouverez très exactement données dans le Courrier et que la source où je pourrais les prendre est celle où les puise ce journal. »

Il évoque ensuite cette maladie 10 fois en février 1832, 2 fois en mars, 7 fois en avril et 2 fois en mai, dont le 18 à propos du décès de Casimir Périer, victime de l'épidémie à Paris. (Talleyrand adresse sa correspondance au président du conseil car Louis-Philippe avait chargé

Casimir Périer du portefeuille des Affaires étrangères, en l'absence du ministre, Horace Sébastiani de La Porta, en congé de maladie -pas le choléra- depuis décembre 1831 et qui reviendra à la mi-mars.)

Mais en parallèle, Talleyrand parle aussi du choléra



Eugène Adélaïde Louise, princesse d'Orléans d'après Gérard

dans sa correspondance privée avec la duchesse de Bauffremont : 4 fois en février, et 1 fois en mars, avril et mai. Et 2 fois avec Madame Adélaïde, la soeur de Louis-Philippe, en avril.

Les deux « canaux » se complètent assez bien, chacun à sa manière, le second ayant un langage plus libre.

Muet en janvier, Talleyrand mentionne la maladie dans une dépêche à Casimir Périer **le 3 février 1832** : « Le choléra s'est manifesté, comme vous le savez, en Ecosse ; jusqu'à présent il a eu fort peu de violence à Edimbourg, mais à Musselburg (port sur la côte Est) il a fait beaucoup de victimes. Dans les journées du 30 et du 31 (janvier) il y avait dans cette ville 55 nouveaux cas et 25 morts. 66 individus n'étaient pas encore hors de danger. »

Et il cite Londres à partir **du 13 février** : « P.S. Le

choléra vient de se manifester dans les parties reculées de la ville de Londres voisines du tunnel et des docks de la Compagnie des Indes, quartier bas et malsain. J'ai l'honneur de vous envoyer un extrait d'un journal du soir qui renferme des détails à cet égard et qui indique les mesures qui ont été prises par le gouvernement. P.P.S. Je rouvre ma lettre pour y joindre une note par laquelle Lord Palmerston (ministre des Affaires étrangères) m'annonce que le choléra existe à Londres. Vous remarquerez que sur 10 individus atteints 6 sont morts. »

Et dans une deuxième lettre du même 13 février, Talleyrand précise : « Je joins ici l'extrait d'un journal du soir qui donne des informations sur le choléra. Aujourd'hui les inquiétudes sont moins vives qu'elles n'étaient hier, mais on craint que l'existence de cette maladie, au moment où commence pour Londres ce qu'on appelle la saison, ne cause des dommages sensibles au commerce et aux arts du luxe. »

Le 15 février, il poursuit : « Le rapport publié ce matin annonce que les individus atteints du choléra à Rotherhite (sic), Limehouse, Rathcliffe, Highway, Lambeth et Southark (sic), différents points voisins de Londres et placés au bord de la Tamise, s'élèvent à 16 sur lesquels 7 ont succombé. Le rapport d'hier constatait 14 cas et 7 morts ; ainsi il résulte de la comparaison de l'état des deux journées que le nombre des malades a augmenté mais que le nombre des morts ne s'est pas accru.

Les documents relatifs à cette maladie ont été communiqués officiellement, hier, aux deux chambres. Dans celle des Communes, on a présenté un bill qui a pour but de donner un effet légal à toutes les mesures que le conseil privé jugerait convenable d'adopter pour arrêter la marche du mal.

Le gouvernement a ordonné qu'il ne fût pas donné de patentes de santé aux bâtiments qui ont stationné près des lieux où la maladie s'est déclarée.

Les directeurs de plusieurs écoles de charité ont suspendu le travail pour éviter la réunion d'un grand nombre d'enfants parmi lesquels il peut s'en trouver qui appartiennent à des quartiers où le choléra s'est manifesté. »

Ainsi, dès le début de l'épidémie à Londres -**du 13 au 15 février**- on voit :

- information immédiate de notre ambassadeur de la présence du choléra et des premières mesures, vite prises, par le gouvernement anglais (le courrier mettait deux jours entre les deux capitales) ;
- craintes anglaises pour « le commerce et les arts du luxe » ;
- comparaison entre les cas nouveaux de choléra et les

décès ;

- information immédiate du parlement britannique et projet de loi pour prendre toute mesure jugée utile par le roi (Guillaume IV) pour combattre le choléra ;

- pas de délivrance de certificat sanitaire pour les navires en partance et amarrés près des quartiers où le choléra est apparu ;

- enfin suspension des classes d'écoles où seraient inscrits des enfants de quartiers à choléra, « pour éviter la réunion d'un grand nombre d'enfants »

Ces mesures, il y a deux siècles, ne font-elles pas songer mutatis mutandis à notre Covid-19 de 2020 ?

Le lendemain 16 février, Talleyrand : « Le Bulletin de Londres annonce, ce soir, que depuis l'invasion de la maladie elle a atteint 30 individus dont 14 ont succombé ; ainsi, depuis hier, il y a 2 nouveaux cas et 2 décès de plus. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire connaître promptement les mesures de quarantaine et les autres précautions que le gouvernement du Roi (Louis-Philippe) aura ordonnées à Calais et dans les différents ports de France, en conséquence de l'apparition du choléra à Londres. »

Et, le 17 février, il écrit à la duchesse de Bauffremont : « Notre petit choléra est très bénin, il se tient dans un quartier éloigné et il n'attaque que les gens qui se tiennent dans des lieux humides ou mal propres, aussi le nombre des cas est beaucoup moins considérable qu'à Prague et à Berlin. Il me semble qu'il est aisé de le prévenir, mais on n'a pas encore trouvé de spécifique véritable. Monsieur Delpech, grand médecin de Montpellier, est à Edimbourg à observer la maladie. Dieu veuille qu'il (le choléra) n'arrive pas en France avant que les moyens de guérisons soient connus. Mon opinion est qu'une fois arrivé en Europe il y restera, l'air ne veut pas le céder à l'Amérique qui nous a déjà apporté une bonne petite dose de maux. Ici personne ne s'en inquiète beaucoup ; chacun va à ses affaires comme de coutume... » (Talleyrand « a eu du nez » : dans une réplique, en 1854, le choléra -parti encore des Indes, en 1840, et propagé par les troupes britanniques- fera en France 143 000 victimes).

Le 20 février, notre ambassadeur rapporte à Paris : « Il y a très peu de changement dans la situation de Londres relativement au choléra. Depuis le dernier Bulletin, publié avant-hier, il y a eu 3 nouveaux cas et un décès ; en tout, depuis le commencement de la maladie ; 34 cas et 18 décès. »

Et le même jour, à la duchesse de Bauffremont : « J'ai été hier à un grand dîner chez le Lord-Maire. Tous les ministres y étaient... Je vous assure que dans cette réunion personne ne pensait au choléra. En vérité on avait

raison car il n'y avait aujourd'hui que 3 personnes atteintes nouvellement. Ainsi le tout ne fera pas plus de 30 ou 32 vraiment malades. Il est vrai qu'il fait froid et c'est bon pour affaiblir la maladie à laquelle on ne fait pas grande attention. Personne n'a quitté Londres... »

Le 21 février, en rapportant 8 nouveaux cas de cho-



Casimir Perier, par Hersent

léra, Talleyrand exprime à Casimir Périer son vif regret « que les occupations dont le département des Affaires étrangères est surchargé, n'ait pas permis que je fusse informé ou que le consulat général fût averti des mesures de quarantaine que le gouvernement du Roi avait adoptées ; il en résulte que l'ambassade n'a pu donner aucun éclaircissement satisfaisant aux nombreuses personnes qui s'y sont journellement présentées pour avoir connaissance de ces mesures. Ce n'est que par les journaux qu'on a appris ici, et par conséquent assez tard, que les bâtiments venant de la Tamise seraient assujettis à une quarantaine de cinq jours. Il me semble que dans un moment où des restrictions sont apportées aux relations habituelles des deux pays, il aurait été nécessaire que je fusse autorisé à faire, à cet égard, une communication officielle au gouvernement anglais. Je ne sache pas qu'elle ait été faite à Paris à Lord Granville (l'ambassadeur britannique). » (Dans sa dépêche précitée du 16 février, Talleyrand avait demandé à être « promptement » informé des mesures de quarantaine qui seraient prises à Paris.)

Du 24 au 28 février, Talleyrand note que le choléra progresse peu et inquiète encore moins, mais que l'on

craindre beaucoup -pour le commerce- les conséquences des mesures de quarantaine prises sur le continent. Il y aurait eu au total, depuis décembre à Londres, 104 cas et 69 morts.

Mais le 2 mars 1832, il avertit : « Il y a lieu de craindre que les rapports publiés par le bureau de santé ne soient pas un tableau bien complet parce qu'il ne reçoit pas des informations suffisantes. L'opinion généralement accréditée est que la maladie n'ajoute que peu à la mortalité ordinaire de cette grande capitale et qu'elle est loin d'être aussi dangereuse que le choléra de l'Inde. Les considérations de commerce donnent beaucoup de suffrage à cette opinion, je ne sais pas si cela leur donne de la force » Et Talleyrand de conclure qu'après le départ de son consul il souhaite l'arrivée rapide de son successeur, les mesures de quarantaine dans nos ports « pouvant faire naître des questions difficiles pour la solution desquelles toute l'expérience d'un homme exercé depuis longtemps peut être nécessaire. La présence du consul général est ici plus utile que jamais. »

Le 17 mars, à Mme de Bauffremont Talleyrand fait une recommandation sanitaire : « Le choléra augmente un peu mais il n'effraye personne, avec quelques précautions de régime on l'évite et il n'y a de personnes atteintes que les personnes sales et vivant dans l'humidité ou buvant des liqueurs. Je ne fais rien de tout cela. Je vous engage à ne pas boire de votre excellent xérès qui est d'une si belle couleur. »

(A partir du 20 mars, les dépêches de Talleyrand sont de nouveau adressées au ministre Sébastiani, revenu au ministère).

Il ne mentionne plus le choléra, jusqu'au 1er avril, où il écrit : « Le bruit se répand que le choléra s'est manifesté dans plusieurs quartiers de Paris. La conséquence que l'on en tire, c'est que la quarantaine établie sur les côtes de France devient inutile ; c'est l'opinion de plusieurs médecins anglais. » (Médecins et commerçants anglais, la main dans la main...!)

Le 3 avril, Talleyrand se fait plus insistant : « Tout le monde pense ici que le choléra ayant éclaté à Paris, le gouvernement du Roi n'a malheureusement plus de motif aujourd'hui pour maintenir la quarantaine établie dans nos ports et on désire vivement qu'il se détermine à la faire cesser. Je crois devoir vous engager à appeler sur ce point l'attention du conseil. Il jugera peut-être que nos départements du Nord et de l'Est, ayant des rapports non interrompus avec Paris, où la maladie règne comme à Londres, il n'y a pas de causes suffisantes pour conserver une quarantaine d'un côté quand on n'en établit pas de l'autre, et qu'on ne peut

probablement pas en établir. Il se répand même qu'il y a eu des cas de choléra à Calais. » Et demandant qu'on l'informe de ce qu'on aura décidé afin de pouvoir répondre aux questions qui lui seront posées, Talleyrand souligne : « Le maintien de cette quarantaine est une entrave extrêmement gênante et pénible dans les relations entre les deux pays. »

Les 9, 11, 12 et 14 avril, Talleyrand écrit pour se féliciter de recevoir, par le télégraphe, des informations rassurantes de Paris, en particulier sur un prochain rétablissement de Casimir Périer, qu'il s'empresse de faire publier dans les gazettes. Il précise même qu'« il se fait des marchés à la Bourse avec la condition qu'ils seraient annulés si M. Périer succombait à sa maladie. » (Exemple de l'esprit parieur britannique !).

Mais la soeur de Louis-Philippe, Madame Adélaïde d'Orléans, est moins optimiste. Dans une lettre à Talleyrand **du 20 avril**, elle écrit : « Ce malheureux choléra nous attaque ici d'une manière bien vive et bien cruelle et nous plonge dans la tristesse ; c'est une affreuse calamité. M. Périer l'a eu bien fortement ; il est en convalescence ; mais il paraît que les convalescences de cette maladie sont bien longues. M. d'Argout aussi a été attaqué bien vivement. Vous jugez dans quelle anxiété cela met le roi... » (Le comte d'Argout, ministre du commerce et de la santé, avait accompagné Casimir Périer et le duc d'Orléans lors d'une visite de malades à l'Hôtel-Dieu le 1er avril. Il mourra aussi du choléra).

Le 27 avril, Talleyrand à Sébastiani, veut se montrer optimiste : « On est toujours vivement occupé ici de la santé de M. le Président du Conseil, et on espère que quelques semaines de repos, que la situation générale des affaires lui permet de prendre, assureront son entier rétablissement. »

Mais le 29 avril, Madame Adélaïde à Talleyrand : « Malheureusement sa convalescence n'est réellement pas établie, et il est dans un état qui laisse la plus grande incertitude sur le résultat qu'il aura. »

1er mai : Talleyrand à Mme de Bauffremont, (ce sera sa dernière référence au choléra de Londres) : « Le choléra s'apaise un peu, mais il existe encore, de grâce ne faites point d'imprudences : point de froid aux pieds et de la flanelle sur votre ventre, voilà les premières précautions. Il n'y a pas besoin de vous recommander du régime, vous vivez comme un oiseau. Il ne faut jamais manger de crudités et peu de légumes, point serait mieux... »

9 mai : Dans une dépêche concernant la démission du gouvernement anglais qui vient de se produire, Talleyrand confie : « Il est commandé à mon grand âge et à ma position en Angleterre de donner mon opinion.

Le gouvernement du Roi doit, dans cette circonstance, montrer surtout qu'il est parfaitement indépendant des événements qui se passent dans d'autres pays ; il doit le montrer en maintenant sa confiance dans les instruments qu'il a employés. Il doit continuer les mêmes relations et dans les mêmes formes, rester immobile, s'occuper tranquillement de ses affaires et attendre ainsi le rétablissement de M. Périer. »

Ce paragraphe -qui utilise la maladie de Casimir Périer pour renforcer son argumentation- est symptomatique du sens de l'Etat en diplomatie de Talleyrand. Cette opinion de Talleyrand garde toute sa portée aujourd'hui, maint diplomate ayant connu des situations tout à fait comparables.

Et enfin 18 mai : « La mort de M. Périer, reçue par dépêche du 16 mai, est un bien cruel événement qui me laisse de profonds regrets, et qui sera vivement senti ici. On y avait suivi la marche de sa maladie avec un intérêt que rien n'avait diminué et l'on se flattait toujours que le Roi et la France ne seraient pas privés des services d'un homme si grandement apprécié en Europe. »

(Le ministre Sébastiani avait en effet écrit à Talleyrand, le 16 mai : « M. Périer a terminé ce matin son honorable



Horace Sébastiani, vu par Daumier

et laborieuse carrière. Lorsque les rangs de ceux auxquels on aimait à rattacher son estime et ses affections s'éclaircissent, c'est un besoin de se rapprocher encore de ceux qui vous restent. Que la douloureuse nouvelle qui fait le sujet de ma lettre me soit une occasion de vous renouveler, mon prince, les expressions de mon attachement et de ma confiance dans le vôtre. »)

Talleyrand n'a plus mentionné la situation du choléra en Angleterre depuis sa lettre du 1er mai. On notera

que les termes épidémie, pandémie, ne sont jamais utilisés. Après le 18 mai, il ne fait plus état -dans sa correspondance officielle qui est presque quotidienne- du choléra en France. Il retourne en France, notamment aux eaux de Bourbon-l'Archambault, en congé, du 20 juin à la mi-octobre et, revenu à Londres, n'évoquera plus ce sujet. (Resterait à consulter, aux Archives diplomatiques, la correspondance du chargé d'affaires à Londres entre juin et octobre 1832, mais il ne semble plus y avoir beaucoup de choléra dans ce pays depuis le mois de mai).

L'impression est nette d'un choléra plus faible en Angleterre qu'en France.

Au delà de ces épisodes de choléra -et de quelques dossiers touchant Espagne, Portugal, Italie- l'essentiel (environ 95%) de la correspondance diplomatique de Talleyrand en cette période, a trait à ses efforts -et à ceux des autres capitales et diplomates concernés à Londres- pour obtenir l'échange des ratifications d'un traité signé à Londres le 15 novembre 1831, entre « les 5 puissances » (Autriche, France, Royaume-Uni, Prusse, Russie) et la Belgique, sur la reconnaissance de l'indépendance de ce nouveau pays, échange des ratifications auquel la Hollande, ainsi amputée, freine des quatre fers par divers moyens dilatoires.

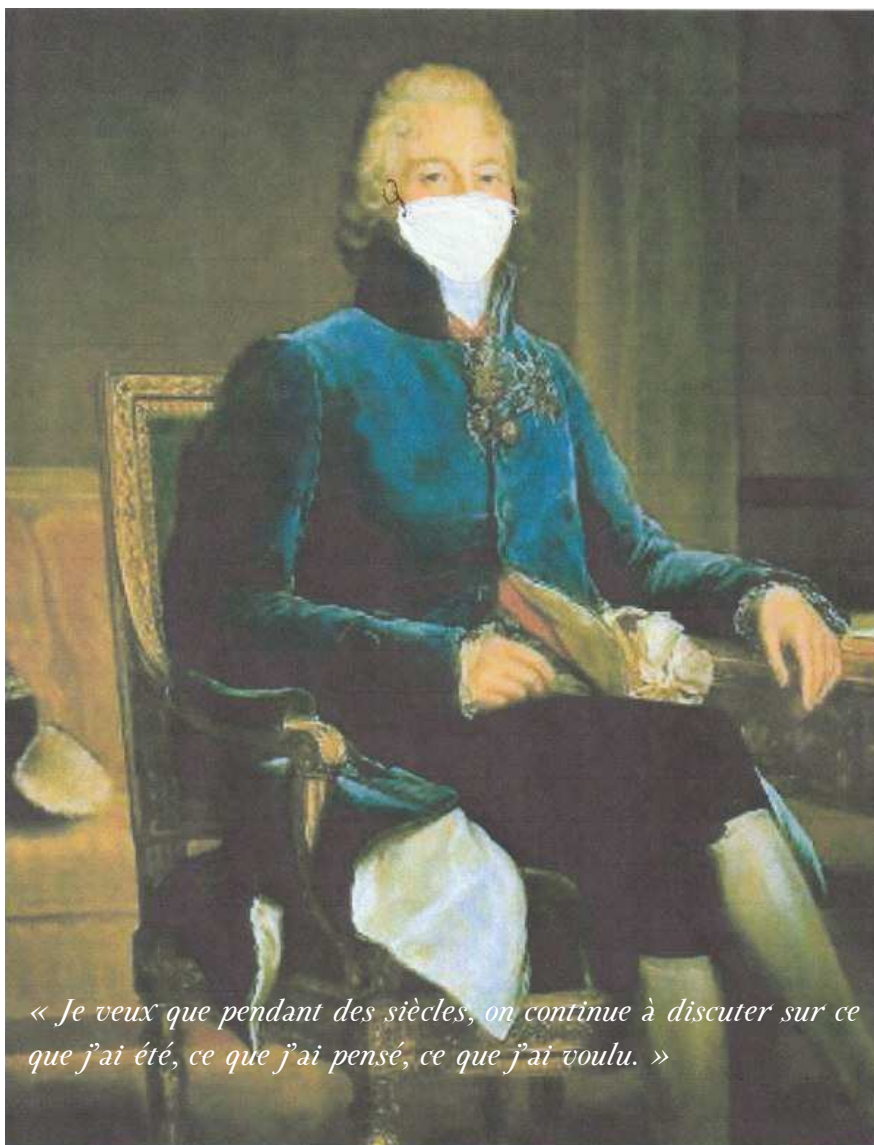
Mais cela est une autre histoire.

Enfin, pour un diplomate, les souhaits & regrets exprimés par Talleyrand :

- souhait qu'arrive, très vite, un consul attendu avec impatience,

- regret de ne pas recevoir à temps des informations utiles à son action,
 - souhait de voir son pays ne pas s'immiscer dans les affaires domestiques de celui où l'on sert,
- sont des situations parfois encore vécues en ce début de 21ème siècle, comme le constat que l'on est parfois mieux informé par les canaux officieux que par les officiels.

17 mai 2020 *



« Je veux que pendant des siècles, on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu. »

Les parenthèses en caractères différents dans les citations de Talleyrand sont de l'auteur de ce texte.

Sources consultées :

- Pierre Combaluzier : Recueil de la correspondance de l'ambassade du prince de Talleyrand à la conférence de Londres (1830-1834), France Libris éd.
- Emmanuel de Waresquiel : Mémoires et correspondances du prince de Talleyrand Robert Laffont, Bouquins, éd.

* Le fait que l'article soit daté du 17 mai ne saurait être compris comme signifiant que Talleyrand est décédé du coronavirus.

Talleyrand et l'Eglise

par Claude Jambart (claud.jambart@live.fr)



« *Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.* » (Talleyrand au pape le jour de sa mort).

« *Il ne m'a manqué pour réussir dans le monde qu'une passion et un vice, l'ambition et l'hypocrisie (...). Je renonçais donc à l'état ecclésiastique.* » (Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe).

Talleyrand a connu un parcours chaotique dans l'Eglise de France dont peu de prélats pourraient se prévaloir : prêtre, évêque, sécularisé, excommunié, relevé de l'excommunication, marié, réconcilié avec l'Eglise le jour de sa mort, inhumé religieusement... Il entra dans l'Eglise contre son gré avant de commencer à y faire carrière, projet contrarié par la Révolution. Il s'engagea alors dans la voie des réformes, y compris pour l'Eglise, avec la proposition de nationalisation des biens du clergé et ses suites. Le pape l'excommunia avant de le relever de cette sanction. Un mariage aggrava son cas. Le jour même de sa mort il fit amende honorable et put ainsi bénéficier de funérailles religieuses. Mais comment concilier adhésion aux Lumières et apostolat d'homme d'Eglise ? Mais il faut, avant d'aller plus loin, lever d'emblée une hypothèque, celle de la foi du Prince.

La foi de Talleyrand ?

Napoléon apostropha Talleyrand dans la fameuse scène du 29 janvier 1809 (retour précipité d'Espagne pour contrer un complot - imaginaire - fomenté par Fouché et Talleyrand) : « Vous ne croyez pas en Dieu !... » ? Mais peut-on faire confiance à Napoléon sur ce sujet ?

Il est constant que Charles-Maurice ne fit pas état de sa foi, ni dans ses écrits, ni témoignage dans son comportement, hormis les exigences de la liturgie comme évêque d'Autun. Au contraire il en ferait souvent douter ! C'est ainsi que le jeune homme fut franc-maçon et libre-penseur/libertin (deux termes alors synonymes) dans le sillage du duc d'Orléans. Il ne désavouera jamais ces élans de jeunesse. Nombre de religieux et surtout de prélats d'alors, qui « faisaient carrière » dans l'Eglise, travaillés par l'esprit nouveau des Lumières, professaient d'ailleurs leur incrédulité. Les mémorialistes de l'époque en témoignent à loisir. Louis XVI lui-même s'en indigna. La

nièce par alliance du Prince, la duchesse de Dino, décrira dans sa lettre du 10 mai 1839 à l'abbé Dupanloup, qui administra les derniers sacrements à Talleyrand, l'évolution spirituelle de son oncle vers sa réconciliation avec l'Eglise. La foi de son oncle n'y est pas évoquée alors qu'elle aurait pu l'être. On y trouve seulement le dialogue suivant : Talleyrand : « Vous croyez donc ? - Oui, Monsieur » L'abbé Dupanloup s'exprima, pour sa part, positivement sur la foi du Prince : « Il reçut l'absolution avec une (...) foi qui me firent verser des larmes (...). » Que conclure ? Nous laisserons tout simplement au Prince le mystère de sa foi.

Après cette digression, revenons à son parcours dans l'Eglise.

Une entrée dans l'Eglise à reculons

« Ils veulent faire de moi un prêtre, eh bien, vous verrez qu'ils en feront un sujet affreux. » (cité par Lacour-Gayet.)

Talleyrand entre, en 1762, à 8 ans, après un séjour chez une nourrice, au collège d'Harcourt à Paris. Son séjour

Alexandre Angélique de Talleyrand-Périgord par Chabord



y fut, selon ses dires, assez terne. Il quitte le collège en 1769, à 15 ans. Son orientation vers l'Église se dessine. Sans pied-bot, il aurait été promis, comme aîné, à une carrière militaire. Une destination sans vocation, ainsi qu'il en témoigne et en témoignera souvent. « Voilà ma vocation à moi ! » aurait-il déclaré, ultérieurement, à Saint-Sulpice, en frappant son pied. Un manque de vocation qu'il réaffirma dans sa lettre au pape le jour même de sa mort (cf. supra). Cette orientation vers le clergé malgré lui le révolte. Cependant Talleyrand profitera par la suite, en bon pragmatique, des avantages de sa position dans l'Église.

Depuis 1766 un oncle de Charles-Maurice, Alexandre-Angélique, est coadjuteur de Charles-Antoine de La Roche-Aymon, archevêque de Reims. Il lui succédera d'ailleurs en 1777. Pour l'initier et lui faire prendre goût à la vie religieuse, cet oncle lui organisera, sous le nom d'abbé de Périgord, plusieurs séjours à Reims en 1768 et 1769. Nous disposons ici du témoignage précieux de Mme de Genlis dans ses Mémoires : « L'archevêque avait amené aussi le jeune abbé de Talleyrand, destiné (...) à l'état ecclésiastique, et déjà en soutane, quoiqu'il n'eût que douze ou treize ans. Il boitait un peu, il était pâle et silencieux, mais je lui trouvai un visage très agréable, et un air observateur qui me frappa. »

Talleyrand est alors témoin du faste et des grandeurs de l'Église, sans en être dupe : « Le grand luxe, les égards, les jouissances mêmes qui environnaient l'archevêque et son coadjuteur ne me touchaient point. Je trouvais que tout l'éclat du cardinal de La Roche-Aymon ne valait pas le sacrifice complet de ma sincérité qu'on me demandait. » (Mémoires). On ne pourrait être plus clair ! Cependant, « Après un an de séjour à Reims, voyant que je ne pouvais éviter ma destinée, mon esprit fatigué se résigna ; je me laissai conduire au séminaire de Saint-Sulpice. » (Mémoires).

Charles-Maurice entre donc au grand séminaire de Saint-Sulpice en avril 1770, à 16 ans. Il y restera jusqu'en 1774. Il s'y décrit comme « extrêmement malheureux » (Mémoires). Plus tard, cependant, il fut attentionné pour ses anciens maîtres et parlera plus favorablement de son séjour au séminaire. Il observera même, dans l'éloge funèbre du Comte Reinhard de mars 1838 à l'Académie des sciences morales et politiques, qu'une

formation théologique constitue une excellente préparation à la diplomatie ! Son séjour fut adouci par une liaison qu'il entretint pendant deux ans avec Dorothee Dorinville, actrice à la Comédie française sous le nom de Luzy : « Ses parents l'avaient fait entrer malgré elle à la comédie ; j'étais malgré moi au séminaire ; grâce à elle, je devins, même pour le séminaire, plus aimable, ou du moins plus supportable. » (Mémoires).

Il soutient à la Sorbonne, en septembre 1774, sa thèse de bachelier de théologie : « De quelle science les lèvres du prêtre sont-elles les gardiennes ? » ; une thèse prémonitoire (de son apostolat ? de son activité de diplomate ? de ses relations féminines ?). Sur ce dernier point, comment ne pas penser à cette citation qui ne déparerait pas Les Liaisons dangereuses de C. de Laclos : « Les abbés ont cet avantage pour les femmes qu'elles sont sûres du secret et que leur amant peut leur donner autant d'absolutions qu'elles font de péchés avec lui. » (source : E. Schell, Talleyrand en verve).

En 1775, Talleyrand entre à la Sorbonne. Il nous fait cet aveu touchant : « J'y passai deux années occupées de tout autre chose que de théologie, car les plaisirs tiennent une grande place dans les journées d'un jeune bachelier. » (Mémoires). Il obtint, en mars 1778, sa licence de théologie.

Entretemps il est ordonné sous-diacre en avril de la même année, ce qui nous vaut cette réflexion : « On veut me forcer à être ecclésiastique, on s'en repentira. » (source : Lacour-Gayet). Philippe de Sauzun, évêque de Blois, a témoigné dans ses souvenirs : « Je peux attester qu'il était d'une humeur de chien au moment de son sous-diaconat. » Ce premier des ordres majeurs implique la continence... Dans la foulée il est nommé chanoine de la cathédrale de Reims puis abbé commendataire de Saint-Denis de Reims. Le voilà doté de revenus conséquents qui lui donnent une autonomie financière sans beaucoup d'obligations et lui permettent de s'installer à Paris. En décembre 1788 il sera, de plus, nommé abbé commendataire de Celles, près de Poitiers. L'ensemble de ses revenus ecclésiastiques se monteront alors à 66 000 livres annuels (soit très approximativement, selon E. de Waresquiel, 200 000 euros).

En février 1775, Alexandre-Angélique fait élire son neveu député et promoteur de l'Assemblée générale



du clergé (« Etats généraux de l'Eglise » pour Lacour-Gayet), qui se tient tous les cinq ans. Rôle éminent qui met Talleyrand sur le devant de la scène. Il deviendra ensuite agent général du clergé de 1780 à 1785. A ce titre, il traite des affaires juridiques et temporelles de l'Eglise ce qui en fera the right man on the right place pour proposer la spoliation de ses biens en 1789 ! Il défend donc ses intérêts, en particulier vis-à-vis de ceux du Roi. Il accorde le don gratuit, contribution « volontaire » du clergé au budget du royaume (dans les faits : imposé). L'Eglise étant endettée, Talleyrand dut s'initier aux finances et les leçons d'alors ne furent pas perdues pour son usage personnel. Mais pour accéder à cette fonction, encore faut-il être ordonné prêtre, ce qui sera chose faite en décembre 1779 après, selon Choiseul-Gouffier, « une crise de larmes et de désespoir ». Pour éviter la rigueur de l'archevêque de Paris, il se fit excorporer (vocabulaire ecclésiastique) du diocèse de Paris vers celui de Reims. « On ne trouvera pas un mot ni l'ombre d'une allusion à cette intéressante cérémonie dans ses Mémoires [se faire ordonner prêtre]. » (E. de Waresquiel). Il s'y engagea après une dernière hésitation : « Non, dit-il alors à Choiseul-Gouffier, il est trop tard, il n'y a plus à reculer. » Simultanément 1784 voit le début de sa liaison avec Adélaïde de Flahaut, dont il aura un fils, Charles, né en avril 1785.

Obtenir rapidement un évêché était de règle pour un ex-agent général du clergé. Cela tarda pour Talleyrand, probablement du fait de ses fréquentations du duc d'Orléans, ennemi juré de la reine. Son mode de vie intervint peut-être aussi. Ce retard nous vaut ce mot savoureux (apocryphe ?) à Mme du Barry : « Paris est une ville dans laquelle il est plus facile d'avoir des femmes que des abbayes. » Le comte de Talleyrand, son père, qui fut menin du père de Louis XVI, intercédéra finalement, de son lit de mort, auprès de Louis XVI pour faire obtenir à son fils l'évêché tant convoité. Louis XVI signa son brevet de nomination en novembre 1788, malgré une dernière manœuvre de sa mère, inquiète pour l'Eglise de l'accession de son fils à cette dignité. La consécration eut lieu le 4 janvier 1789 dans la chapelle du noviciat des Sulpiciens à Issy, après une retraite adéquate. Aucun membre de la famille n'y assista. L'abbé Emery relata que Talleyrand eut un malaise pendant la cérémonie, et qu'il avait fallu l'interrompre brièvement. Du 12 mars au 12 avril 1789, Talleyrand séjourne à Autun, son évêché. Il inspire le cahier de doléances du clergé local, avec des idées libérales qu'il défendait déjà avec Calonne et, ensuite, sa vie durant. Pour Sainte-Beuve, le texte est remarquable car il constitue à lui seul un programme complet de réformes. Il se fait élire dé-

puté du clergé du diocèse aux Etats Généraux et quitte Autun le jour de Pâques, qu'il ne célébra donc pas dans sa cathédrale, au grand émoi du clergé local et des fidèles. Ses prises de position ultérieures aux Etats Généraux (spoliation des biens du clergé, ...) lui vaudront des remontrances injurieuses du clergé qui l'avait élu : « Votre apostasie n'a surpris personne ; arrivé à ce point d'opprobre... » (source : Lacour-Gayet).

Un évêque en révolution, la « légende noire », et l'excommunication

« On vous dira que j'ai été très mal pour le clergé ; la réponse à cela est que je suis très bien pour le clergé, et que je suis convaincu que j'ai donné le seul moyen qui existe pour le tirer de sa détestable position, qui était bien près de son anéantissement absolu. » (lettre à la comtesse de Brionne).

Talleyrand s'engage décidément dans la voie des réformes. Il est alors un personnage considérable. On s'attardera ici sur ses interventions pour lesquelles sa qualité et/ou son expérience d'évêque furent déterminantes.

Premier événement auquel sa dignité d'évêque donna du retentissement, Talleyrand proposera, le 10 octobre 1789, à la stupéfaction des ordres privilégiés, la nationalisation des biens du clergé, origine de la loi que fit voter Mirabeau le 2 novembre. Cette nationalisation, complète ou partielle, était dans l'air du temps depuis très longtemps déjà. C'est ainsi que les Etats Généraux de 1560-1561 s'étaient déjà emparés du sujet (voir aussi l'article de D. Cantryn, *Courrier du Prince*, janvier 2019, page 61). En 1782 Joseph II d'Autriche était passé à l'acte. Le don gratuit au roi visait justement à éloigner une mesure radicale de spoliation toujours à craindre. Talleyrand défend sa proposition devant l'Assemblée : « Si je monte à la tribune, ce n'est pas sans ressentir toutes les difficultés de ma position. Comme ecclésiastique, je fais hommage au clergé de la sorte de peine que j'éprouve ; mais comme citoyen j'aurai le courage qui convient à la vérité (...). Le clergé n'est plus un ordre ; il n'a plus d'administration particulière ; il a perdu ses revenus avec la suppression de la dîme (...) » En contrepartie de cette spoliation, la nation prendra en charge l'entretien du clergé, avec un doublement de la portion congrue. Talleyrand se justifiera, dans des termes véhéments, dans une lettre à la comtesse de Brionne, sa grande amie de l'époque (voir supra). Cette même comtesse de Brionne aurait intrigué pour le faire cardinal en 1784 en passant par le roi protestant de Suède Gustave III, en voyage alors en Italie. Les souverains de Suède, très proches du Vatican quoique protestants, étaient coutumiers de telles interventions dans la vie de l'Eglise. Cette tentative aurait sombré dans l'affaire

du collier de la Reine, la comtesse ayant participé à la coterie opposée à celle-ci.

Talleyrand fut aussi accusé par la rumeur d'avoir « bradé » les biens de l'Église et « trahi » son ordre par intérêt personnel pour obtenir le remboursement de ses créances sur l'État. Pour E. de Waresquiel : « Rien n'est prouvé. » La proposition de nationalisation des biens du clergé, le soupçon d'intérêts personnels dans cette affaire et sa défense des juifs en janvier 1790 seront ensuite amalgamés pour lui tailler un portrait à charge : « chef de la secte des rabbins », « Judas Iscariote vendant Jésus » et, pour aller jusqu'au bout, « Satan ». Ainsi se forgera sa « légende noire » qui le poursuivra toute sa vie et encore aujourd'hui.

Doit-on voir aussi dans cette proposition de nationalisation des biens du clergé quelque chose de l'ordre de la malignité à l'encontre d'une institution que Talleyrand n'a rallié qu'avec une franche réticence ? Nombreux sont ses contemporains qui le pensèrent, et en premier lieu, comme il se doit, le clergé. Mais Charles-Maurice fut toujours bienveillant pour les membres du clergé et ne versa pas, comme le fit Fouché, dans une déchristianisation délirante.

La spoliation des biens du clergé aboutira, en août 1790, à la constitution civile du clergé avec la fonctionnarisation de ses membres et la dissolution des ordres religieux. Elle bouleversera complètement l'organisation de l'Église de France. Elle comportera l'élection des curés et des évêques par les citoyens et l'obligation de prêter un serment de fidélité à la nation. Un bref du pape la condamne en avril 1791 après que le roi l'eut ratifiée. La nationalisation des biens du clergé aura ensuite, sous la Convention nationale, alors que Talleyrand est en exil en Angleterre puis aux États-Unis d'Amérique, des conséquences en chaîne s'apparentant à une quasi-guerre civile (culte de l'Être suprême, campagnes de déchristianisation, exils forcés des prêtres réfractaires, fermeture des églises) et à une vraie guerre en Vendée. Désordres auxquels le concordat mettra fin sous le Consulat. Talleyrand reconnaîtra tardivement l'erreur que fut, pour lui, la constitution civile du clergé : « Je ne crains pas de reconnaître (...) que la constitution civile du clergé a été peut-être la plus grande faute politique de cette Assemblée. » (Mémoires). Talleyrand s'engage fermement pour la liberté religieuse : « C'est une liberté pleine, entière, une propriété réelle, non moins sacrée, non moins inviolable que toutes les autres (...). » En mai 1791, il défendra ainsi l'usage des édifices religieux de Paris par les réfractaires qu'il préfère appeler « non-conformistes ». Autre événement où sa qualité d'évêque intervint : le Prince rédige, en février 1790, un bilan flatteur des

travaux de l'Assemblée que les curés furent invités à lire au prône. La lecture de textes de l'autorité dans les églises était depuis longtemps de règle, et Talleyrand n'y manqua pas !

Talleyrand propose, en juin 1790, l'organisation d'une fête de la Fédération pour rassembler la nation et « resserrer les liens de la fraternité ». Elle se tiendra le 14 juillet. Le roi, qui y assistera, désigna l'évêque d'Autun pour y officier la messe devant un grand concours de peuple sur le Champ de Mars. Rencontrant Lafayette au moment de monter à l'autel, le Prince lui aurait déclaré : « Ah ça, je vous en prie, ne me faites pas rire. » Le soir même il fit sauter la banque dans une maison de jeu. Beaucoup plus tard il relatera avoir alors montré ses gains à Mme de Laval avec ce commentaire : « Remarquez, c'était le 14 juillet ! »

Le 26 décembre 1790, Talleyrand prête serment à la constitution civile du clergé.

En février et mars 1791 l'évêque procède à la confirmation canonique de 15 prélats, donnant ainsi vie à la nouvelle Église constitutionnelle schismatique pour le Saint-Siège (injures renouvelées du clergé d'Autun !). Il craignait alors pour sa vie comme en témoigne Gouverneur Morris : « L'évêque d'Autun avait une peur horrible de la mort (...). Il craignait que le clergé ne le fit assassiner. » Mais Talleyrand étant à l'origine, même indirecte, de la situation, eut le courage de ne pas se déjuger.

Charles-Maurice prendra ses distances, vers la fin de sa vie, avec ces épisodes religieux comme en témoigne ce dialogue relevé par la comtesse de Boigne sur un récit du duc de Noailles : la Duchesse de Dino : « Cela doit vous faire un effet singulier d'entendre la messe ? - Non, pourquoi ? - Mais enfin, vous avez fait des prêtres. - Oh ! Pas beaucoup ! »

En septembre 1791, Talleyrand rédige un rapport très important sur le dispositif d'instruction publique, qui était à rebâtir, avec la contribution de nombreux philosophes et savants (Cabanis, Lavoisier, Condorcet, Monge, Laplace, ...). Il s'intéressait en effet depuis longtemps à l'éducation. C'est ainsi qu'il enquêta, comme agent général du clergé, et surtout comme adepte des Lumières, sur l'éducation d'alors. Ce rapport est rédigé à la veille de la dissolution de l'Assemblée pour faire place à la Législative. Il restera donc sans suites immédiates, au grand dam de Charles-Maurice, mais sera à l'origine de projets ultérieurs. En hommage à sa contribution Talleyrand figure bien sur la liste officielle des fondateurs de l'Institut. À noter que ce rapport comportait des innovations qui feront date, comme l'instruction tout au long de la vie !

Le 13 janvier 1791, pour pouvoir être élu administra-

teur du Département de la Seine qui comporte l'obligation de résidence, Talleyrand donne sa démission au Roi de son évêché d'Autun sans même en informer Rome, « comme un quelconque fonctionnaire » (E. de Waresquiel). Il le relatera dans ses Mémoires : « Je ne songeai plus qu'à m'éloigner de la première carrière que j'avais parcourue. »

Il est accusé de parjure et de sacrilège par le pape Pie VI en avril 1791. Suivra, le 10 mars 1792, l'excommunication qu'il prendra à la légère comme en témoigne sa lettre à Lauzun : « Vous savez la nouvelle, l'excommunication ; venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le feu et l'eau ; ainsi nous n'aurons ce soir que des viandes gelées et nous ne boirons que du vin frappé. » A noter que l'excommunication fut prononcée collectivement pour tout le clergé assermenté, et confirmée individuellement à chaque prélat. Pour le Saint-Siège, Talleyrand demeure cependant évêque. Il fut sa vie durant souvent ainsi appelé par ses contemporains, et il se considéra toujours quelque peu comme tel.

Le Concordat et ses suites

Talleyrand prit part à la négociation du Concordat. La recherche de la paix civile et religieuse entraînait tout à fait dans ses vues. Combinant, comme toujours, affaires publiques et affaires privées, il en attendait aussi d'être relevé de ses vœux de prêtre et d'évêque pour pouvoir, enfin, se marier. La situation de concubine de Mme Grand compliquait en effet la vie sociale et diplomatique de l'évêque ! Et Bonaparte supportait mal cette situation. Le Vatican identifia vite l'écueil : « Nous avons beaucoup d'ennemis et par-dessus tous un implacable et très puissant dans Autun. » (nonce Caselli). Selon B. de Lacombe et J. Orioux, et pour tourner la difficulté, Bonaparte aurait suggéré, dans un premier temps, de faire de Talleyrand un cardinal. Il s'y serait refusé (trop était certainement trop !).

Talleyrand fit alors admettre dans le Concordat l'absolution des prêtres qui avaient renoncé à la prêtrise et s'étaient parfois mariés, dans l'espoir de voir étendue aux évêques cette disposition (« la clause de Mme Grand » pour le Vatican). Talleyrand manœuvra donc

dans ce sens, mais sans succès : aucun précédent ne fut trouvé dans les archives vaticanes. Bonaparte intervint alors directement auprès du pape, sans mieux réussir. Pour éviter que Talleyrand ne se mit en travers des négociations le pape lui donna alors « la faculté de porter l'habit des séculiers et de remplir les charges de la

République française » ce qu'il pratiquait déjà sans en avoir reçu l'autorisation de Pie VII ! Au 15 juin 1801, date de la signature du Concordat, la situation de l'évêque d'Autun n'était toujours pas réglée !

Point notable : Talleyrand, qui tenait à l'égalité de traitement des diverses religions pour faciliter la liberté religieuse, réussit à obtenir que le catholicisme ne fût pas déclaré « religion de l'Etat », mais « religion de la majorité des citoyens »

Le 29 juin 1802 Talleyrand obtient de Rome un bref de réconciliation qui le dégage du « lien de toutes les excommunications » et lui permet de porter l'habit séculier, mais ne le relève pas des sacrements de prêtre et d'évêque. Pour l'Eglise, il est, et

restera donc toujours, évêque. Mais, dans l'enregistrement par le Conseil d'Etat, il obtient une formulation ambiguë qui laisse entendre qu'il est rendu à l'état laïc. Il pourra donc prétendre pouvoir se marier, ce qui sera chose faite le 10 septembre 1802 pour le mariage civil, et le 11 pour le mariage religieux. L'Eglise ne reconnaitra jamais ce mariage, ce qui compliqua singulièrement ses relations épistolaires avec Mme de Talleyrand : comment la dénommer ?

« Le dernier traité » (Duff Cooper)

La fin de sa vie approchant, et pour éviter, par exemple, le scandale des funérailles laïques de l'abbé Sieyès, Talleyrand aspire à des funérailles religieuses. Il faut se souvenir que Voltaire lui-même s'était soumis : « Je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie. » L'Eglise aussi le souhaite car le retour de Talleyrand dans son sein signifierait le désaveu des « fautes » de la Révolution ; une « victoire politique de taille » (E. de Waresquiel). Mais ramener le « diable » dans le sein de l'Eglise n'est pas chose facile ! Un « complot d'âmes pieuses » (Lacourt-Gayet) s'y emploie. Talleyrand est en quelque sorte « cerné » par l'Eglise et par sa famille proche. Il



La future Princesse de Bénévent, en 1805, par Gérard

n'avait jamais rompu avec Mgr de Talleyrand, son oncle archevêque de Paris, même émigré. Charles-Maurice le rencontrait fréquemment. Evoquaient-ils sa situation au regard de l'Église ? Mgr de Talleyrand, avant son décès en 1821, avait confié à Mgr de Quelen, son coadjuteur et futur successeur, la mission d'assurer le salut de l'âme de Talleyrand. Mgr de Quelen en informe Charles-Maurice par lettre fin 1823 (source : B. de Lacombe). Dès lors le prélat se sent en charge de son âme et s'en entretient épisodiquement avec la duchesse de Dino. Celle-ci, de son côté, entreprend son oncle sur le sujet de son salut, mais délicatement pour éviter toute rupture. Talleyrand assiste certes à la messe le dimanche (avec l'Imitation de Jésus Christ comme lecture favorite) et les jours de fête à Valençay, mais ne se confesse ni ne communie jamais. La duchesse de Dino « explique et ajoute que parmi bien d'autres considérations sérieuses, elle n'a pas omis celle de sa position sociale : elle sent que son rang social lui impose une obligation de piété. » (Duff Cooper). Pour E. de Waresquiel : « Son indifférence en matière de foi ne l'empêche pas de croire au rôle de l'Église en termes d'ordre et de paix sociale. »

Les événements s'accélérent, en 1834, avec l'annonce de l'affaiblissement du Prince. Mgr de Quelen entreprend une démarche auprès de Rome pour s'enquérir des dispositions à prendre dans le cas où Talleyrand ferait appel à son ministère. Après avoir administré les derniers sacrements à Mme de Talleyrand en décembre 1835, il en informe par lettre son mari. Il l'adjure, à cette occasion, de régler les « affaires de son éternité » Un premier projet de rétractation rédigé en 1836 échoue. Talleyrand l'estime

être trop explicite et, surtout, il refuse que le document soit publié de son vivant. L'affaire est mise temporairement sous le boisseau. L'abbé Dupanloup rencontre Talleyrand, en février 1838, à l'initiative de Pauline, fille de Dorothee, dont il est le confesseur. Dès lors les choses s'accélérent, mais relativement seulement, car Talleyrand, comme toujours, prend son temps.

Pour Talleyrand, il est hors de question de se soumettre sans discuter. Il faudra donc bien évidemment négocier, mais avec qui ? Pour Duff Cooper avec Dieu : « Il disputait son âme à Dieu. » Pour E. de Waresquiel :

« Ce n'est pas avec Dieu qu'il négocie, mais avec le Saint-Siège. » Dans cette dernière hypothèse, nous serions dans le cadre d'une négociation de puissance à puissance ! Et en effet ce fut bien le cas !

Pour Mgr de Quelen, archevêque de Paris, et sous la dictée de Rome, Talleyrand doit, avant les derniers sacrements, se rétracter publiquement de ses « fautes ». Plusieurs versions d'un texte de rétractation sont rédigées entre Talleyrand, l'archevêque Mgr de Quelen, l'abbé Dupanloup et la duchesse de Dino. Talleyrand ne veut pas s'humilier ni être humilié. Pour E. de Waresquiel : « L'orgueil résiste. » Début mai, Talleyrand soumet à l'archevêque un projet pour lui définitif, mais encore trop évasif pour le prélat. Le 15 mai, après une opération qui a révélé la gravité de son mal, il confère longuement avec l'abbé Dupanloup. Le texte est remanié une nouvelle fois par l'abbé, et Talleyrand accepte cette dernière version. Il obtient d'ajouter une lettre au pape pour « défendre ses actes » (E. de Waresquiel). Il tarde cependant à signer, à la grande inquiétude de ses

proches. Pourquoi ce retard ? Talleyrand voulait-il avant tout s'assurer de la proximité inéluctable de la mort pour éviter tout faux-pas ? Il signe le jeudi 17 mai, le jour même de sa mort ...

Relisons la déclaration de Talleyrand :

« Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu et à condamner franchement les

graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique et romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

S'il plaît au respectable ami de ma famille Monseigneur l'archevêque de Paris (...) de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de (...) ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.



L'abbé Félix Dupanloup

(...) Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême. »

Reprenons maintenant sa lettre au pape :

« Très Saint-Père, (...) juste avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très Saint-Père, vous exprimer (...) mes sentiments (...). Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. Au reste, je ne peux mieux faire que de m'en rapporter, sur ce point comme sur tout autre, à l'indulgence et à l'équité de l'Église et de son vénérable chef. »

Le pape, qui avait entre-temps envoyé de nouvelles instructions, plus sévères encore, à Mgr de Quelen, ne publiera jamais ces deux documents qui ont d'ailleurs disparu de la bibliothèque du Vatican, probablement car non enregistrés. Seuls, en effet, les documents enregistrés par le secrétariat (d'où l'expression « archives secrètes », qui n'ont d'ailleurs rien de secrètes), sont répertoriés.

Les deux textes sont courts et vagues. Talleyrand n'énumère pas, par exemple, ses « erreurs », comme le souhaitaient initialement le pape et Mgr de Quelen : serment à la constitution civile du clergé, sacre des évêques constitutionnels, mariage. Leur ton est par ailleurs plutôt froid, sans appel aux sentiments religieux. Pour E. de Waresquiel, Il s'agit d'une « réconciliation plutôt que d'une rétractation ». Talleyrand refuse la publication des documents de son vivant. Dorothee obtient qu'elle soit remplacée par le témoignage de cinq témoins qui assisteront à leur lecture et à leur signature, et qui pourront attester de leur réalité.

Le 17 mai de nombreux proches et visiteurs se pressent dans le salon et la bibliothèque de l'entresol de l'hôtel particulier de la place aujourd'hui de la Concorde. Parmi les visiteurs, Montrond s'épanche : « S'il signe, c'est qu'il n'a plus sa tête. » (source : F. Loliée). Après relecture Talleyrand signe. L'événement est public, voire théâtral. L'assistance se partage entre ceux qui pensent à une conversion sincère, comme Royer-Collard : « M. de Talleyrand est mort chrétiennement, ayant satisfait à l'Église et reçu les sacrements. » et d'autres à une erreur, tel Thiers : « Le prince de Talleyrand a gâté toute sa vie par une capucinade. »

Talleyrand se confesse ensuite. L'abbé Dupanloup écrira : « Je demande pour ceux [qui doutent de sa sincérité], à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus dans M. de Talleyrand mourant. » Il ajoutera ce propos rapporté par Barante : « Je n'ai jamais vu un repentir

aussi sérieusement raisonné. » La raison toujours !

L'extrême-onction suivra. Talleyrand présentera sa main fermée pour recevoir le saint chrême : « N'oubliez pas, monsieur l'abbé, que je suis évêque. » Le protocole toujours !

Talleyrand sera inhumé à Valençay le 5 septembre.

Reste, pour conclure sur la « conversion » de Talleyrand, la très difficile question de sa motivation. Il faudrait pouvoir faire la part des convictions et celle des convenances. Qui sait ?

Deux réactions significatives

Le décès de Talleyrand a provoqué nombre de commentaires, certains louangeurs, d'autres critiques voire très critiques (Victor Hugo, Pozzo di Borgo, ...). Les plus nombreux manifestent un doute sur sa sincérité. Nous retiendrons les deux commentaires de Renan et de Chateaubriand, comme révélateurs de la « légende noire » qui fleurit alors.

Le texte de Renan reflète bien l'époque, et en particulier les émotions anti-prêtres provoquées par la « réaction cléricale » :

« Vers le mois d'avril 1838, M. de Talleyrand, en son hôtel de la rue Saint-Florentin, sentant sa fin approcher, crut devoir aux conventions humaines un dernier mensonge et résolut de se réconcilier, pour les apparences, avec une Église (...). Il fallait, pour cette délicate opération, non un prêtre sérieux de la vieille école gallicane (...), non un jeune ultramontain de la nouvelle école (...), il fallait un prêtre mondain, lettré, aussi peu philosophe que possible, nullement théologien, ayant avec les anciennes classes ces relations d'origine et de société sans lesquelles l'évangile a peu d'accès en des cercles pour lesquels il n'a pas été fait. M. L'abbé Dupanloup, déjà connu par ses succès au catéchisme de l'Assomption, auprès d'un public plus exigeant en fait de jolies phrases qu'en fait de doctrine (...). Ses relations avec madame la duchesse de Dino, et surtout avec sa fille, dont il avait fait l'éducation religieuse, sa parfaite entente avec M. de Quelen, les protections aristocratiques qui, dès le début de sa carrière, l'avaient entouré et l'avaient fait accepter dans tout le faubourg Saint-Germain comme quelqu'un qui en est, le désignaient pour une œuvre de tact mondain plutôt que de théologie, où il fallait savoir duper à la fois le monde et le ciel. »

Chateaubriand se surpasse dans la haine :

« La foule a bayé, à l'heure suprême de ce prince aux trois quarts pourri, une ouverture gangreneuse au côté, la tête retombant sur la poitrine en dépit du bandeau qui la retenait. Disputant de minute en minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant autour de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une

petite fille trompée. (...) Les hommes de plaies ressemblent aux cadavres des prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent plus servir à la dissection. » (Mémoires d'outre-tombe).

Un personnage à contre-emploi

Talleyrand, né sous Louis XV, a connu l'ascension et l'épanouissement de la philosophie des Lumières. Celle-ci s'est construite en opposition à l'Eglise, et, surtout, à sa doctrine. Souvenons-nous de la fameuse injonction de Voltaire : « Ecrasons l'Infâme. » Le conflit des « philosophes » avec l'Eglise et le roi fut rude (censure, embailllements, exils forcés appelés alors déportations, ...). Talleyrand a adhéré aux Lumières auxquelles il fut fidèle sa vie durant. C'est le sens de son engagement pour la liberté de la presse, la liberté religieuse, le libéralisme économique, un régime parlementaire, l'instruction publique, les poids et mesures même (pour faciliter le commerce), ... A tel point qu'il fut parfois désigné comme un « philosophe égaré en politique »

Pour E. de Waresquiel : « Il personnifie parfaitement par son éducation, sa pensée, son esprit et jusque dans son style les Lumières. » La répulsion de Talleyrand à devenir prêtre puis prélat peut donc se comprendre aisément. Touchant à la conscience, on ne peut imaginer pire contre-emploi ! Les heurts de sa carrière ecclésiastique doivent être compris à l'aune du conflit intérieur qui dut en résulter pour lui, sans avoir à en rechercher d'autres causes.

Je me permets d'ajouter une petite note personnelle pour illustrer cette opposition Eglise/Talleyrand. Je me souviens avoir accueilli un religieux dans un cycle d'étude annuel sur Talleyrand que j'animais alors à Angers. Il m'avait averti, anticipant une confrontation (qui n'eut d'ailleurs pas lieu) : « Attention, je suis prêtre ! » Les vieux clivages sont toujours là !

Un tout dernier point : affichant sa vie franchement Talleyrand fit mentir Chateaubriand en échappant à l'hypocrisie (cf. la citation en tête d'article).

Talleyrand vu par Goethe¹

Traduction proposée par Joachim von Below-Dünnow (*jrbd2008@orange.fr*)

« Nous voyons ici le premier diplomate du siècle, assis dans le plus grand calme et attendant tous les hasards de l'instant avec sang-froid. ... Nous n'avons pas supprimé l'impression des dieux épicuriens, qui habitent là où il n'y a ni pluie ni neige ni tempête ; dans ce calme cet homme est assis, sans craindre les tempêtes qui se déchaînent autour de lui. L'on peut comprendre son apparence, mais l'on ne comprend pas comment il la maintient. Son regard est tout ce qu'il y a de plus inconnaissable ; il regarde devant lui, mais il est douteux qu'il regarde son observateur. ... Son regard n'est pas dirigé vers l'intérieur comme celui de quelqu'un qui réfléchit, ni vers l'extérieur comme celui de quelqu'un qui observe. Ses yeux reposent en et sur eux-mêmes, ainsi que toute sa figure, qui, certes, n'évoque pas une complaisance avec soi-même, mais plutôt un certain manque de rapport avec l'extérieur. Ainsi, quelles que soient notre physiognomonie et notre interprétation, nous trouverions ici notre connaissance trop courte, notre expérience trop pauvre, notre imagination trop bornée, pour que nous puissions trouver un jugement suffisamment correct d'un tel être. Probablement il en sera de même avec les historiens futurs, qui pourront juger, dans quelle mesure le portrait présent les aidera. »

¹ Johann Wolfgang von Goethe, *Schriften zur Kunst 1816 – 1832, Sophien – Ausgabe 1887 – 1919, Tome I.49.1, Neuere Malerei und graphische Künste*, pp. 397 – 399.



L'affaire du duc d'Enghien (1^e partie)

par Daniel Chartre (*daniel.chartre@laposte.net*)



La complexité de la question qui fait l'objet du présent article a nécessité un développement important. C'est la raison pour laquelle le comité de rédaction vous le présente en deux parties. Vous en trouverez la suite dans notre publication de janvier 2022.

La responsabilité de cet épisode tragique est le plus souvent attribuée à Talleyrand. C'est à lui que l'histoire veut faire porter la plus grande part de la responsabilité dans la prise de décision de Bonaparte. Nombre d'éléments, fort discutables, ont été avancés pour étayer cette accusation. Mon propos n'est pas d'exonérer Talleyrand de toute responsabilité, mais de réévaluer à sa juste proportion son degré d'implication dans cette triste affaire, dans laquelle il a incontestablement joué un rôle, mais certainement pas le principal.

En 1802, le Consulat a fait de Napoléon un homme très puissant. C'est au Premier Consul, qui détient la réalité du pouvoir, que l'on attribue le mérite de toutes les réformes qui ont réorganisé et transformé la France, ainsi que, à juste titre, les succès militaires. L'immense popularité dont il jouit auprès du peuple fait naître dans l'esprit de Bonaparte le désir de s'affranchir de l'obligation de solliciter le renouvellement de son mandat de Consul, pour demeurer indéfiniment à la tête du pays.

L'idée de fonder une nouvelle légitimité dynastique pour clore la Révolution en faisant de Napoléon le nouveau Roi de France avait germé dans l'esprit de hauts personnages de son entourage, parmi lesquels Talleyrand qui en est plus que probablement à l'origine. Pourtant Bonaparte ne peut pas afficher trop tôt cette prétention. Les Français qui, onze ans auparavant, ont mis fin à la monarchie, pourraient mal accueillir l'avènement d'un nouveau souverain. Il faut donc que la décision n'émane pas de sa propre initiative, mais résulte du souhait et de l'adhésion du

peuple. C'est le seul moyen pour Bonaparte d'atteindre son but sans provoquer une révolte fomentée par les révolutionnaires purs et durs, parmi lesquels la plupart des régicides.

Mais l'ambition de Bonaparte d'être définitivement seul maître de la France se heurte à un obstacle : celui de sa légitimité. Elle lui est contestée par la Maison de Bourbon, car Louis XVIII n'a jamais perdu l'espoir de monter sur le trône. Il espère se servir de la popularité acquise par Napoléon grâce à ses succès militaires, qui



mettent celui-ci en position de jouer un rôle politique déterminant, pour favoriser le retour de l'ancienne dynastie sur le trône de France, à l'image du général anglais George Monck, qui avait contribué à la restauration de Charles II Stuart sur le trône d'Angleterre. Une première tentative est faite au congrès de Rastatt en Novembre 1797 (1) pour sonder les intentions de Bonaparte ; mais elle demeure sans suite. Louis XVIII décide alors de s'adresser directement à lui et lui envoie « deux lettres également destinées à l'inviter à préparer sa restauration sur le trône... » (1). La première,

datée du 19 décembre 1798, ne parviendra jamais à Bonaparte, alors en Égypte. La seconde, du 20 février 1800, ne lui sera remise qu'à la fin du mois de juillet, par l'intermédiaire de l'abbé de Montesquiou qui l'avait lui-même confiée au consul Lebrun (1).

Cette lettre est fort maladroite. Louis XVIII s'adresse au général triomphant sur le ton hautain et condescendant d'un souverain régnant effectivement :

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon

estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place ; fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français ; clément par caractère, je le serais encore par raison. (...) Nous pouvons assurer la gloire de la France. Je dis nous parce que j'aurai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi. Général, l'Europe vous observe, la gloire attend et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple. »

La réponse de Bonaparte qui prépare alors le coup d'Etat du 18 brumaire est sans ambages :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre ; je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France ; il vous faudrait marcher sur 100 000 cadavres... Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible au malheur de votre famille... Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite »

Les choses en restent là, mais subsiste l'écueil majeur constitué par le fait que Bonaparte ne pourra atteindre son but tant qu'un membre de la famille royale déchue, fils, petit-fils de France ou prince du sang, pourra prétendre contester sa légitimité au nom des lois fondamentales qui régissent la transmission de la royauté en France depuis Hugues Capet. Si Bonaparte veut établir définitivement une nouvelle lignée qui soit reconnue et acceptée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il lui faut absolument mettre un terme aux prétentions de la maison de Bourbon, et couper court aux complots royalistes.

Deux options se présentent à lui : la négociation ou la force. Il consulte Talleyrand sur la méthode à employer.

Dans un premier temps il se range à l'avis de son ministre qui lui conseille de procéder par la voie de la négociation. Le 7 janvier 1803, Talleyrand convoque le marquis Jérôme de Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Paris, pour lui demander de transmettre à son ministre, le comte d'Haugwitz, un document à adresser au « comte de Lille », nom donné au comte de Provence qui revendique le titre de Roi de France sous le nom de Louis XVIII et qui séjourne alors à Varsovie, à cette époque en territoire prussien.

Ce document était une proposition faite à Louis XVIII et aux princes de son sang de renoncer à leurs prétentions au trône de France en échange d'une rente à vie.

Elle parvint à Louis XVIII le 26 février, et fut formellement rejetée dans sa réponse du 28 de ce même mois : « Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration ; car le bien

que l'on fait à mon peuple me sera toujours cher ; mais il se trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi : mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître ; chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de Saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : Nous avons tout perdu fors l'honneur. »



*Louis-Antoine de Bourbon-Condé, duc d'Enghien
par J-Michel Moreau*

L'option de la négociation était dès lors définitivement exclue, au grand déplaisir de Napoléon qui misait sur la situation financière catastrophique des anciens maîtres de la France pour arriver à ses fins.

Cette réponse fut lourde de conséquences car elle mit en branle « la machine » qui allait provoquer l'exécution du duc d'Enghien.

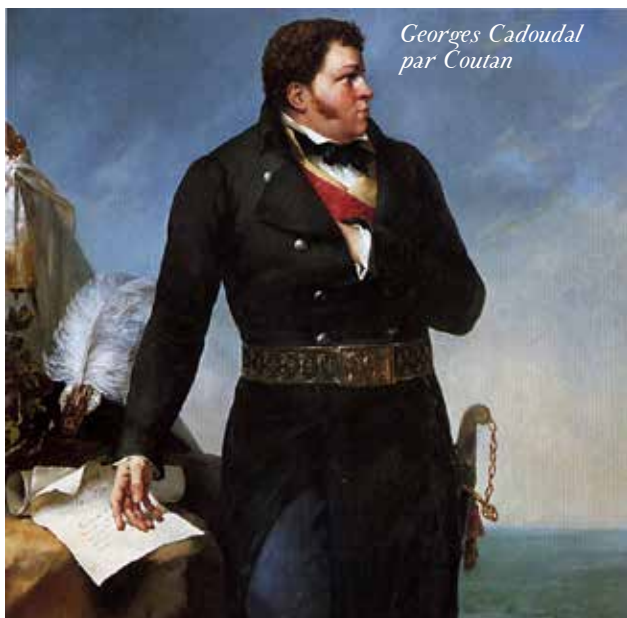
Restait l'option de la force, mais il ne pouvait y recourir que si les Bourbons lui donnaient un motif valable de le faire.

Les anciens maîtres de la France soutiennent et encouragent sur le territoire français toutes les oppositions à la République et à Bonaparte, et entretiennent tout un réseau d'opposants qui conspirent en vue de le renverser ou de l'éliminer physiquement. L'attentat de la rue Saint-Nicaise, un attentat à la bombe qui a eu lieu le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800) en est l'action la plus spectaculaire. Bonaparte en réchappe

par miracle. Bien que Talleyrand et Fouché lui affirment que cet attentat est l'œuvre des Chouans dirigés par les royalistes en exil, il est convaincu, ou feint de l'être, que ce sont les Jacobins qui en sont les responsables. Il reste sourd aux objections de son ministre et du chef de la police. Le 14 Nivôse an IX, les Consuls exilent 130 Jacobins qui sont condamnés à la déportation. Bien que l'enquête policière dirigée par Fouché permette d'établir clairement l'implication des milieux royalistes dans cet attentat, et conduit à l'arrestation de la plupart des véritables responsables de ce crime, il refusera de gracier les personnes injustement punies, trop heureux d'avoir pu sévir contre l'opposition jacobine qui, à ses yeux, était tout aussi dangereuse pour son avenir politique que les royalistes.

Ce fut l'« affaire Cadoudal » qui fut le détonateur du drame.

Le 12 octobre 1803, le docteur Jean-Pierre Querelle, agent royaliste, est arrêté. Il est « jugé et condamné sans qu'on put tirer de lui aucun aveu » (3) nous dit dans ses « Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815 » le baron de Méneval qui fut le secrétaire particulier de Napoléon. Mais la nuit qui précède son exécution (le 17 janvier 1804), pour échapper à la sentence, il avoue être un complice de Cadoudal et révéla l'ampleur et le but du complot.



Le 13 février 1804, le Premier Consul est informé que Moreau et Pichegru feraient partie de la conspiration, dont les meneurs sont Cadoudal et Armand de Polignac. Les deux officiers supérieurs sont arrêtés : Moreau le 15 février 1804, Pichegru le 28 et Armand de Polignac le 29. Le 17 février, Napoléon reçoit le rapport du Grand juge Régnier, basé sur les aveux du Dr Querelle, qui confirme l'existence du complot. Ces

révélations corroborent les rapports faits par Méhée de Latouche et le capitaine Rosey, agents infiltrés chez les comploteurs.

Le Dr Querelle expliqua dans ses aveux que Cadoudal, le prince de Polignac et M de Rivière avaient reçu, « avec les marques particulières de déférence », un personnage que l'on soupçonna devoir « être nécessairement un chef supérieur présent ou peu éloigné, investi de pouvoir extraordinaires qui pût se faire reconnaître lorsque l'ennemi serait abattu » (3). Il en fut déduit que ce personnage devait être « un des princes de la maison royale ». Or le duc d'Enghien était le mieux situé pour pouvoir entrer facilement et rapidement en France. Il en fut conclu que c'était probablement lui qui avait rencontré clandestinement, à Paris, Polignac, Cadoudal et de Rivière. La désignation, comme chef de la conjuration, de Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, dixième et dernier duc d'Enghien, s'imposa donc d'elle-même dans l'esprit des enquêteurs, sans que Talleyrand ait eu besoin de le désigner.

Napoléon ordonna au Conseiller d'Etat Réal de demander à M. Shée, préfet du Bas Rhin, de s'informer rapidement et promptement de la présence du duc d'Enghien à Ettenheim (4). Le préfet en chargea le Maréchal des Logis Lamothe, mais Méneval nous révèle que, soucieux de s'assurer de l'exactitude des informations demandées, Napoléon aurait chargé « confidentiellement » (donc à l'insu de Talleyrand) le général Moncey, Premier Inspecteur de la Gendarmerie, « d'envoyer un officier intelligent à Ettenheim, sous un déguisement, afin de prendre connaissance de ce qui s'y passait, et de recueillir le nom de personnes de tous rang qui s'y trouvaient en rapport avec le duc d'Enghien ». Ce rapport, nous dit-il, fut remis par le général directement au Premier Consul sans en donner communication à la police.

A la réception de ces rapports, Bonaparte qui, jusque-là, « croyait en son étoile et s'y abandonnait avec une confiance absolue » (3), fut convaincu de l'imminence d'un danger qu'il fallait conjurer sans tarder. Si, jusqu'à ce moment, il s'était abstenu de recourir à la violence, ces révélations finirent de le convaincre, s'il en était besoin, que sa vie, son œuvre et son projet de fonder une nouvelle dynastie, étaient en danger.

Faute de pouvoir s'assurer de la personne de Louis XVIII, ou de celle de son frère, le comte d'Artois, Bonaparte décida de s'emparer du duc d'Enghien pour effrayer les Bourbons et les faire renoncer à de telles opérations.

Pourquoi Talleyrand, qui a toujours déploré l'usage de la violence, n'a-t-il pas empêché cette tragédie et pourquoi y a-t-il concouru ?

Diplomate dans l'âme Talleyrand préférait aplanir les obstacles au lieu de les renverser et abhorrait le recours à la violence, sauf en recours ultime. Il estimait que l'amour du peuple pour le Premier Consul aboutirait à une marginalisation de l'opposition et que la montée sur le trône de Napoléon Bonaparte en deviendrait une évidence. Mais il y fallait du temps, de la patience et de la persévérance, vertus que Napoléon ne possédait pas.

Les contempteurs de Talleyrand soutiennent que c'est lui qui, le premier, a attiré l'attention du Premier Consul sur le duc d'Enghien, et que d'après lui, il n'en avait jamais entendu parler avant que son ministre ne prononce son nom.

Cette affirmation de Napoléon est sujette à caution :

-Talleyrand affirme dans ses mémoires que : « Le Premier Consul connaissait depuis longtemps la présence du duc d'Enghien dans l'électorat de Bade ; le chargé d'affaire de France, Carlsruhe, nous en avait avisé au nom de l'électorat de Bade (c'est probablement cette information que lui avait communiqué Talleyrand), et, il lui avait été répondu que la conduite inoffensive du Prince, dont il rendait compte, ne mettait aucun obs-



La maison du duc d'Enghien, à Ettenheim (état actuel)

tacle à ce qu'il pût y prolonger son séjour » (6). En communiquant cette nouvelle à Napoléon, Talleyrand n'avait fait que remplir les devoirs de sa charge de ministre des Relations extérieures, lesquels lui imposaient de communiquer au chef du gouvernement les informations fournies par les représentations diplomatiques. -De plus, Talleyrand n'aurait certainement pas songé à faire de ce prince du sang l'âme d'un complot, rôle qu'il aurait plutôt attribué à un personnage majeur de la famille royale, le comte d'Artois ou son fils le duc de Berry, héritiers présomptifs et nécessaires de la Couronne du fait que Louis XVIII n'avait pas d'enfants.

-Méneval confirme indirectement ce fait ainsi que l'ancienneté de cette information. D'après ce qu'il ré-

véle, elle serait antérieure à 1804, date à laquelle « un ordre du Conseil privé du Roi d'Angleterre enjoignit aux émigrés français de se rendre sur les bords du Rhin » en vue de constituer une armée où se trouvait déjà « le duc d'Enghien » qui « avait précédemment » (ce mot apporte ici une précision capitale) obtenu de l'électeur de Bade l'autorisation d'établir son séjour à Ettenheim » (3). Il est impensable que le Premier Consul ait pu ignorer des faits que son secrétaire particulier connaissait.

- Dans son livre, Emmanuel de Waresquiel confirme d'ailleurs que le Premier Consul savait depuis le début de l'année que le duc d'Enghien se trouvait outre-Rhin. On peut d'autant plus faire bon marché de cette accusation mensongère formulée par Napoléon que le chef de guerre qu'il était connaissait parfaitement l'identité et la position sociale de tous les personnages importants, notamment celle de l'ancien chef de l'armée Royale française, le duc d'Enghien.

D'ailleurs, Napoléon n'avait nul besoin de Talleyrand pour être très bien informé sur les agissements de tous les princes de la Maison de Bourbon. La police secrète, qui ne relevait pas de l'autorité de Talleyrand, mais de celle du conseiller d'Etat Réal, qui recevait ses ordres du grand juge Régnier, directement rattaché au Premier Consul, était très efficace. D'après Méneval, elle avait infiltré les milieux royaliste contre-révolutionnaires et fournissait des informations de première main sur leurs entreprises, ce qui avait déjà permis de déjouer une tentative de débarquement sur les côtes française du comte d'Artois ou du duc de Berry quelques temps avant.

Le 7 mars, Napoléon reçoit Talleyrand avec qui il a une longue conversation. D'après celui-ci, il lui communique un rapport qu'il avait demandé au Grand Juge Régnier. Dans ce document, Régnier confirme la présence d'un comité d'émigrés français chargé, sous l'autorité d'un agent Anglais, « de chercher par tous les moyens possibles à exciter des troubles dans l'intérieur de la République » (6) (Rapport du Conseiller Régnier au Premier Consul du 7 mars 1804 soit le 16 ventôse an XII). Régnier conclut en disant qu'il allait faire procéder à leur arrestation, mais qu'il ne fallait pas « se borner à cette mesure » et qu'il fallait « détruire ce foyer d'intrigants et de conspirateurs » que la République et son gouvernement devaient être « vengés par leur prompt punition ». Il propose de demander à l'Electeur de Bade leur extradition. Le Premier Consul ordonna à Talleyrand d'envoyer une note en ce sens au Ministre des affaires étrangères de l'Electeur. Il lui parla aussi de ses soupçons concernant

le duc d'Enghien et lui demanda de lui donner son avis sur la situation et sur ce qu'il fallait entreprendre.

C'est probablement à l'issue de cette entrevue que Talleyrand ne s'est plus opposé à une action vigoureuse contre les conjurés. Les révélations que lui fit le Premier Consul ce 7 mars lui ont confirmé combien étaient vaines les espérances d'arriver au but souhaité en utilisant sa méthode :

-Attendre que le duc d'Enghien ait pénétré sur le territoire français pour l'arrêter était courir le risque de ne pas en être informé à temps, voire pas du tout, de ne pas pouvoir s'emparer de lui, et de ne pouvoir empêcher une nouvelle tentative d'assassinat.

-Le climat d'insécurité engendré par les complots royalistes contraint Talleyrand à se rendre à l'évidence que la réussite de son projet de nouvelle dynastie ne pourra se réaliser qu'en portant un coup d'arrêt suffisamment fort pour faire renoncer les opposants, de quelque bord qu'ils soient, à vouloir attenter à la vie de celui qu'il veut aider à accéder au pouvoir suprême.

-A cela, il faut ajouter que Bonaparte savait que Talleyrand avait toujours des contacts avec des membres de la Maison de Bourbon. Selon E. de Waresquiel, Bonaparte aurait eu vent de « fuites de documents vers l'Angleterre » dont on pouvait soupçonner Talleyrand d'être l'artisan, ce qui pouvait faire naître le soupçon que son ministre jouait un double jeu.

-Talleyrand est d'autant plus condamné à soutenir et favoriser l'accession de Napoléon au pouvoir suprême qu'il n'ignore pas que Louis XVIII a fait savoir qu'au cas où Napoléon favoriserait son accession au trône, celui-ci aurait des fonctions importantes, serait couvert de biens et d'honneurs, mais que le mieux que Talleyrand pourrait espérer, dans cette éventualité, serait d'échapper à la prison pour être condamné à l'exil. Ce ralliement aux positions de Bonaparte est donc indispensable à Talleyrand pour apaiser les soupçons du Premier Consul, pour éviter la disgrâce et rester en place.

-Le 8 mars Talleyrand lui adresse la fameuse lettre que beaucoup d'historiens considèrent comme la révélation de sa duplicité. Il n'existe cependant pas de preuve de l'authenticité de son contenu. Seules quatre personnes se prévalent d'en avoir eu l'original entre les mains.

- Le baron de Méneval dit l'avoir vue deux fois : la première fois « à l'époque où elle fut adressée au Premier Consul » (3.) ce qui est tout à fait possible car il était le secrétaire particulier de Napoléon ; la seconde fois lorsqu'elle refit surface sous la Restauration. Il en donne un résumé succinct et conclut qu'elle est accusatrice bien que, comme nous allons le voir, elle n'est que le résumé de l'entretien que Talleyrand avait eu

avec le Premier Consul et son analyse de la situation. Il préconise le châtement des conspirateurs, mais sans en préciser les moyens ni la nature.

- Chateaubriand, qui l'aurait lue sous la Restauration, affirme avoir tenu l'original mais n'en avoir pas pris copie, ce qui est fort surprenant, car, avec ce document, il pouvait ruiner la carrière et la réputation de Talleyrand et ainsi assouvir sa haine maladroite à son encontre. Les deux autres personnes sont Mathieu Molé et Adolphe Thiers, qui pourtant n'en parle pas dans son « His-



Claude François de Méneval

toire du Consulat et de l'Empire » faisant suite à l'Histoire de la Révolution française (Tome IV) et ne s'en sert pas pour accabler Talleyrand. Mais on ne sait pas si le document parcouru pas ces deux personnes est l'original ou la reconstitution faite par Chateaubriand de mémoire.

Les biographes de Talleyrand la publient dans une version plus ou moins complète ; voici la plus longue qui est en circulation : « *J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier. La forme du gouvernement qui nous régit est la plus appropriée aux mœurs, aux besoins, aux intérêts de notre pays. Mais ce qu'on ne sent pas assez en France et même en Europe, c'est que cet ordre de choses si précieux tient uniquement à votre personne, qu'il ne peut subsister et se consolider que par elle. Les convictions à cet égard seraient même à peu près unanimes, si quelques intrigants mal intentionnés n'avaient l'art de semer continuellement des bruits qui tendent à faire croire que vos idées ne sont pas complètement arrêtées, que vous pourriez tourner*

vos regards vers l'ancienne famille régnante. Ils vont même jusqu'à donner à entendre que vous pourriez vous contenter du rôle de Monck. Cette supposition, répandue avec une grande perfidie, fait le plus grand mal. Voilà qu'une occasion se présente de dissiper toutes les inquiétudes. La laisserez-vous échapper ? Elle vous est offerte par l'affaire qui doit amener devant les tribunaux les auteurs, les acteurs et les complices de la conspiration récemment découverte. Les hommes de Fructidor s'y retrouvent avec les Vendéens qui les secondent. Un prince de la Maison de Bourbon les dirige. Le but est évidemment l'assassinat de votre personne. Vous êtes dans le droit de la défense personnelle. Si la justice doit punir rigoureusement, elle doit aussi punir sans exception. Réfléchissez y bien » Lacour-Gayet introduit une variante sur la dernière phrase puisqu'il écrit « La politique exige de punir sans exception »

Que nous dit cette lettre ?

- Que le 7 mars, Talleyrand a été informé des révélations de Querelle par Napoléon et de l'existence du foyer de conspirateurs d'Offenburg (rapport de Régnier).
- Que le Premier Consul lui a demandé de réfléchir et de lui donner son avis
- Que les Français « mettaient toutes leurs espérances en lui » (Méneval)
- Que la crainte de le voir jouer le rôle de Monck ébranlerait leur confiance en lui
- Qu'un membre de la famille de Bourbon était à la tête des conspirateurs (hommes de Fructidor et Vendéens), avec le soutien des Anglais.
- Que « le salut de l'Etat » exigeait qu'ils fussent tous, sans exception, atteints et punis.

La plupart des historiens considèrent cette lettre comme accablante (Orioux affirme même péremptoirement que, dans sa lettre, Talleyrand démontre que c'est le duc d'Enghien qui est l'âme du complot et le désigne clairement).

On se demande pourquoi, car s'il parle d'« un prince de la Maison de Bourbon », il ne dit pas lequel; s'il avait été convaincu que c'était le duc d'Enghien il l'aurait clairement désigné; mais il ne l'a pas fait car l'identité du chef n'était pas encore clairement établie ce jour-là. Il dit seulement que tous les membres de la conspiration doivent être arrêtés et punis sévèrement, mais, à aucun moment, il ne parle d'une incursion en territoire étranger ni d'une exécution comme sanction obligatoire.

Que l'on puisse interpréter aussi abusivement une lettre dont le contenu prouve que Talleyrand n'a jamais, même à demi-mot, mis ouvertement et clairement en cause le duc d'Enghien, ni suggéré son arrestation en territoire étranger, et encore moins préconisé son exé-

cution, est faire preuve d'une immense mauvaise foi et d'un étrange et coupable aveuglement de l'esprit ; cela dépasse l'entendement ! Pourtant cette lettre dont on ne peut retrouver ni la trace, ni confirmer l'authenticité ni l'exactitude de son contenu, est considérée comme un élément à charge capital. On croit rêver !

Pourquoi alors Talleyrand aurait-il voulu, en 1814, faire disparaître cette lettre si elle n'était pas compromettante ? Et d'ailleurs a-t-il réellement voulu le faire ?

La volonté de détruire cette lettre peut s'expliquer et se justifier par le fait qu'il est d'usage de procéder à la destruction des documents et archives "sensibles" détenus par les ministères (et plus particulièrement le ministère des affaires étrangères) qui ne doivent en aucun cas tomber entre les mains de l'adversaire, lorsque en temps de guerre, la capitale risque d'être prise. Mais comme nous venons de le voir, elle ne prouvait rien ; il n'avait rien à redouter de sa publication, et donc aucun intérêt particulier à ce qu'elle disparaisse ; il avait au contraire intérêt à s'en emparer (c'est ce qu'il tenta de faire en 1814) car elle prouvait qu'il n'avait jamais désigné le duc d'Enghien comme étant la tête pensante du complot et encore moins suggéré de le faire exécuter.

Comme d'habitude ces propos ne sont que la résultante de mes réflexions personnelles. En aucun cas ils ne prétendent être la vérité. Ils n'engagent que moi et ne récusent aucunement des lectures et des interprétations des faits différentes de celles-ci. Chacun est libre de son opinion. Je souhaite seulement que la confrontation de mon point de vue avec des opinions divergentes puisse contribuer à comprendre Talleyrand.

Sources :

- 1 Autour de la mort du duc d'Enghien. Auteur : DAVY - ROUSSEAU Andréa
- 2 Source Gallica/bnf
- 3 Baron de Méneval : «Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815» Gallica.fr

Bibliographie : -Mémoires de Talleyrand -Adolphe Thiers « Histoire du consulat et de l'empire faisant suite à l'histoire de la Révolution française » bnf gallica -Les biographies de Talleyrand publiées par des historiens tels (liste non exhaustive) MM Frédéric Loliée, Orioux, Lacour-Gayet, Castelot, Madelin, Waresquiel, Sindral, Lacombe, Bertaut, Vivent, Duff Cooper, Sallé, Lawday, Pichot, Rivois etc. Merci à Claude Jambart pour son aide efficace et bienveillante pour la correction et l'amélioration de ce texte.

Talleyrand au Congrès de Vienne. La déclaration du 8 février 1815 sur « L'abolition universelle de la traite des nègres. »



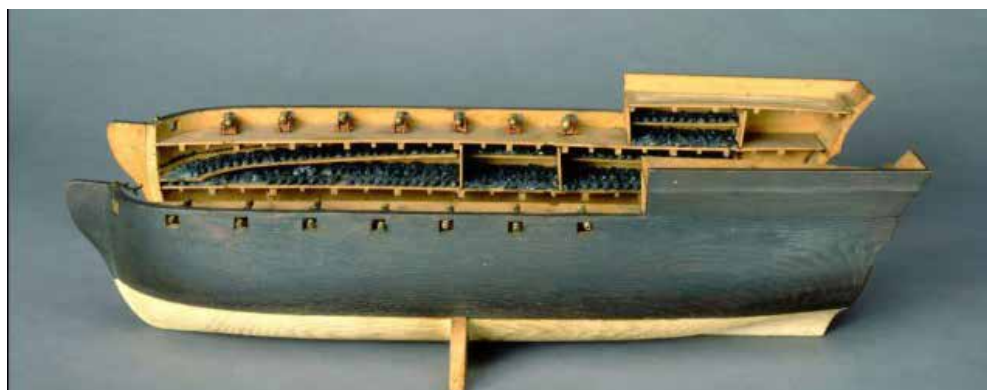
par **Claude Beauthéac** (*claudebeauthéac@yahoo.fr*)

Parmi les 121 articles de l'Acte final signé à Vienne le 9 juin de l'an de grâce 1815 figure un article 118 ainsi libellé :

«Les Traités, Conventions, Déclarations, Règlements et autres actes particuliers qui se trouvent annexés au présent acte, et nommément ...

15°) La déclaration des Puissances sur l'abolition de la traite des nègres du 8 février 1815

sont considérés comme parties intégrantes des arrangements du Congrès et auront partout la même force et valeur que s'ils étaient insérés mot à mot dans le Traité général.»



*Maquette de bateau négrier (1789) commandée par Mirabeau pour la Société des Amis des Noirs
© Bibliothèque Nationale de France (Bibliothèque de l'Arsenal, RES NF-1199)*

Examinons comment cette question fut traitée par les diverses Puissances.

Depuis le début des années 1780, le mouvement visant à abolir la traite et l'esclavage des Noirs avait pris son essor, sous l'impulsion de penseurs humanistes, principalement anglais et français.

En particulier, très rapidement, l'Angleterre manifesta un ferme engagement abolitionniste vis-à-vis des autres pays européens.

Le premier article additionnel au traité de Paris (30 mai 1814) disposait que la France devait interdire la traite dans les cinq ans, soit en 1819.

Louis XVIII adhéra solennellement à cet objectif et confirma, le 15 juin 1814, que la délégation française, conduite par Talleyrand, soutiendrait la position britannique.

Lors des négociations générales du traité, de longs débats eurent lieu entre les puissances dites coloniales (France, Espagne, Portugal) et celles qui souhaitaient un progrès sur le sujet (Angleterre, soutenue par les pays qui ne se sentaient pas directement concernés, tels que la Russie, l'Autriche, la Prusse et la Suède).

Finalement, le 08 février 1815, la Conférence accoucha d'une déclaration qui, compte tenu des arguments développés par chacun, ne mettait pas fin immédiatement à la «traite des nègres d'Afrique». Cependant, celle-ci était condamnée dans des termes non équivoques.

Ultérieurement, on installa un comité permanent des

ambassadeurs des Huit pour surveiller l'application du texte .

Celle-ci fut longue et très progressive. En définitive, l'esclavage fut aboli en 1833 en Angleterre, en 1848 en France, en 1869 au Portugal, en 1873 en Espagne.

NB. On notera que, le 29 mars 1815, de retour

de l'île d'Elbe, Napoléon abolit par décret impérial la traite des noirs en France et dans ses colonies. Ce décret est cependant rendu caduc quelques semaines plus tard par la défaite française à Waterloo et le retour de Louis XVIII.

Sources :

-Thierry LENTZ : Le Congrès de Vienne. Une refondation de l'Europe 1814-1815. Paris, Perrin, 2013.

-Pierre BRANDA et Thierry LENTZ : Napoléon, l'esclavage et les colonies. Paris, Fayard, 2006,

-Thierry LENTZ : Congrès de Vienne. L'abolition de la traite des noirs. Déclaration du 8 février 1815. Paris, Napoléon.org, juillet 2019.

-Albert CANS : Les idées de Talleyrand sur la politique coloniale de la France au lendemain de la Révolution. Paris, Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 2 N°1, 1900, pages 58-63.

Texte de la Déclaration en page suivante.

Congrès de Vienne

Déclaration des huit Cours, relative à l'abolition universelle de la traite des nègres.

Congrès de Vienne, protocole du 8 février 1815

« Les plénipotentiaires des puissances qui ont signé le traité de Paris le 30 mai 1814, ayant pris en considération:

Que le commerce connu sous le nom de traite des nègres d'Afrique a été envisagé par les hommes justes et éclairés de tous les temps, comme répugnant aux principes de l'humanité et de la morale universelle;

Que les circonstances particulières auxquelles ce commerce a dû sa naissance et la difficulté d'en interrompre brusquement le cours ont pu couvrir jusqu'à un certain point ce qu'il y avait d'odieux dans sa conservation, mais qu'enfin la voix publique s'est élevée dans tous les pays civilisés pour demander qu'il soit supprimé le plus tôt possible;

Que depuis que le caractère et les détails de ce commerce ont été mieux connus et les maux de toute espèce qui l'accompagnent complètement dévoilés, plusieurs des gouvernements européens ont pris en effet la résolution de le faire cesser, et que successivement toutes les puissances possédant des colonies dans les différentes parties du monde ont reconnu soit par actes législatifs, soit par les traités et autres engagements formels l'obligation et la nécessité de l'abolir;

Que par un article séparé du dernier traité de Paris, la Grande-Bretagne et la France se sont engagées à réunir leurs efforts au congrès de Vienne pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition universelle et définitive de la traite des nègres;

Que les plénipotentiaires rassemblés dans ce congrès ne sauraient mieux honorer leur mission, remplir leur devoir et manifester les principes qui guident leurs augustes souverains qu'en travaillant à réaliser cet engagement et en proclamant au nom de leurs souverains le vœu de mettre un terme à la traite qui a si longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité;

Lesdits plénipotentiaires sont convenus d'ouvrir leurs délibérations sur les moyens d'accomplir un objet aussi salutaire, par une déclaration solennelle des principes qui les ont dirigés dans ce travail. En conséquence, et dûment autorisés à cet acte par l'adhésion unanime de leurs cours respectives au principe énoncé dans ledit article séparé du traité de Paris, ils déclarent à la face de l'Europe que, regardant l'abolition universelle de la traite des nègres comme une mesure particulièrement digne de leur attention, conforme à l'esprit du siècle et aux principes généreux de leurs augustes souverains, ils sont animés du désir sincère de concourir à l'exécution la plus prompte et la plus efficace de cette mesure, par tous les moyens à leur disposition, et d'agir, dans l'emploi de ces moyens, avec tout le zèle et toute la persévérance qu'ils doivent à une aussi grande et belle cause.

Trop instruits toutefois des sentiments de leurs souverains pour ne pas prévoir que, quelque honorable que soit leur but, ils ne le poursuivront pas sans de justes ménagements pour les intérêts, les habitudes et les préventions même de leurs sujets, lesdits plénipotentiaires, reconnaissent en même temps que cette déclaration générale ne saurait préjuger le terme que chaque puissance en particulier pourrait envisager comme plus convenable pour l'abolition définitive du commerce des nègres. Par conséquent, la détermination de l'époque où ce commerce doit universellement cesser sera un objet de négociation entre les puissances; bien entendu que l'on ne négligera aucun moyen propre à en assurer et à en accélérer la marche; et que l'engagement réciproque contracté par la présente déclaration entre les souverains qui y ont pris part, ne sera considéré comme rempli qu'au moment où un succès complet aura couronné leurs efforts réunis.

En portant cette déclaration à la connaissance de l'Europe et de toutes les nations civilisées de la terre, lesdits plénipotentiaires se flattent d'engager tous les autres gouvernements et notamment ceux qui en abolissant la traite des nègres ont manifesté déjà les mêmes sentiments, à les appuyer de leur suffrage dans une cause dont le triomphe final sera un des plus beaux monuments du siècle qui l'a embrassée, et qui l'aura glorieusement terminée.

MM. CASTELREAGH.
STEWART, lieut. gén.
WELLINGTON.
NESSELRODE.
C. LOWENHIELM.
GOMEZ LABRADOR.

MM. PALMELLA.
SALDANHA.
LOLIO.
HUMBOLD.
METTERNICH.
TALLEYRAND. »

Source : <http://www.culture.fr/lesabolitions-c2014>.

Les multiples facettes de Talleyrand : Portraits sculptés et peints

par Jacques Tcharny (*rostov1948@gmail.com*)



Y a-t-il un personnage plus controversé de l'Histoire de France que Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838) ?

Honni par les uns, adulé par les autres, il ne laisse indifférent aucun historien, aucune personne cultivée. Le nombre de livres et d'études qui lui furent consacrés est élevé, même en langues étrangères, en priorité en anglais. C'est tellement vrai qu'après Napoléon Ier et Louis XIV, c'est Talleyrand qui monte sur la troisième marche du podium des biographies publiées en France !

Le regard de nos compatriotes sur ce visionnaire hors du commun est très contrasté : apologie ou condamnation sans appel. Les Britanniques, à de bien rares exceptions près, voient en lui un homme de paix, quelqu'un ayant toujours recherché l'équilibre des forces en Europe. Deux siècles se sont écoulés depuis le Congrès de Vienne (1814/1815). Le temps passé permet à l'historien de mieux comprendre et mieux juger l'œuvre d'un personnage d'une envergure pareille. Force est de constater, aujourd'hui, que le jugement de « la perfide Albion » est le bon.

Nous ne donnerons pas d'avis ou d'opinion sur les réalisations de notre homme, nous ne tenterons aucune approche biographique. Nous essayerons de saisir la nature intrinsèque, la vérité psychologique de l'être humain Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord ¹, en décryptant ses caractères physiques tels que les voyaient les artistes de son temps.

Ses portraits sculptés sont assez naturels, leur aspect officiel pas trop guindé. Nous analyserons les bustes, mais nous étudierons aussi des tableaux où sa physionomie révèle sa psychologie. Ce qui nous amènera à définir ce qu'est un portrait, et pourquoi certains sont si merveilleux, alors que d'autres ne valent pas grand chose.

-Chronologiquement, le buste le plus ancien parvenu jusqu'à nous est celui conservé au musée Rolin d'Autun : cela n'a rien d'étonnant puisque notre personnage fut évêque d'Autun. Il date des années 1780. Regardez le bas de l'œuvre reposant sur le piétement et vous comprendrez que c'est un travail de sculpture caractéristique de la période : forme de la base solidaire du buste, déplacement vers l'arrière du centre de gravité, coiffure d'époque... Mais le traitement du matériau est lourd, empâté.

La ressemblance avec le modèle étant plus que dou-

teuse, si nous ne possédions pas des documents prouvant qu'il s'agit bien de lui, nous rejeterions l'identification avec Talleyrand. L'attribution à François Martin (1761-1804), dit



Martin de Grenoble sous la Révolution, est hypothétique : c'est un quasi inconnu. Nous savons seulement qu'il tenta le Grand Prix de Rome, auquel il échoua, dès le premier tour, en 1772 et 1775. Sa belle période fut la Révolution, qui avait supprimé tous les salons. Ce qui lui permit de réaliser de nombreux portraits de ses contemporains

Le buste ne montre aucune vie, aucune individualité, aucune force. Sa vacuité expressive atteint des sommets : le visage est d'une mollesse sidérante. C'est un bovidé aux joues flasques et immobiles, à l'instar des yeux et de la bouche. Laquelle paraît momifiée. Son seul véritable intérêt est de représenter notre personnage au temps de « la douceur de vivre ». C'est un témoignage historique, pas une œuvre de professionnel de la sculpture.

Ce travail de praticien nous démontre déjà une évidence : un manque de métier flagrant, aboutissant à une incapacité à rendre correctement les traits du modèle. L'interprétation psychologique n'est pas envisageable pour ce buste. -Observons maintenant le magnifique buste en plâtre de Talleyrand par Bosio (1768-1845), sculpteur national de Monaco où il est né, et où sont conservées la majorité de ses œuvres (musée de la Principauté). C'est un portrait officiel commandé par Charles-Maurice. La localisation actuelle du marbre est inconnue.

Il s'agit d'un portrait d'apparat, présenté au salon de 1810, avec un succès certain comme le prouvent les commentaires des critiques. C'est la vision d'un homme de pouvoir, ordonnée par le modèle. Il est très réaliste, sans tomber dans un descriptif lourd. Le collier aux aigles tenant la décoration, les plis du vêtement, le col étroit et serré, l'extraordinaire foulard dentelé devenu jabot, la légère ro-



tation de la tête sur sa gauche, donnent de l'amplitude au buste. Les yeux aux pupilles levées, peu marquées, le nez droit, la chevelure (une perruque ?) retombant et cachant les oreilles, le front haut, le menton plutôt arrondi, les narines visibles et la bouche à peine entrouverte sur des

lèvres minces, tout cela individualise le modèle et lui confère une vraie présence.

Rajoutons une mention spéciale pour le positionnement de la décoration : elle se détache complètement du buste. Pour le plâtre, comme ici, ça ne pose pas de problème. Mais il en va tout autrement pour l'exécution en marbre : étant donné la densité du matériau, c'est un tour de force ! En effet, la moindre erreur d'évaluation (poids, distance, positionnement) fragiliserait le collier porteur impliquant, a minima, une cassure à la jonction avec le collier, ou une désolidarisation de la médaille qui chuterait et serait détruite.

La sculpture est une œuvre raffinée ayant beaucoup de classe, malgré le manque de chaleur humaine qui se dégage du visage, dénotant le fameux « ennui » dont parlaient tant les contemporains.

Le sculpteur, qui a du métier, nous rend parfaitement l'aspect photographique, factuel, de Talleyrand, homme appartenant à l'élite de son temps : la classe dirigeante. En revanche, l'interprétation psychologique est limitée : autorité, confiance en soi, contrôle de lui-même se lisent sur ce visage de cire, mais la vérité de l'individu Charles-Maurice n'apparaît pas. Le talent de Bosio ne dépasse donc pas le déchiffrement des sentiments extérieurs.

-Un buste de notre diplomate par Louis Desprez (1799-1870), qui fut l'élève favori de Bosio. Par conséquent, ce n'est pas par hasard si Desprez fut chargé de réaliser ce buste post-mortem : l'œuvre fut présentée au salon de 1839, un an après le décès de Talleyrand. C'est donc un portrait rétrospectif. Étant donné la qualité de la sculpture on peut, raisonnablement, penser que l'artiste avait, a minima, entrevu Charles-Maurice. Le statuaire fut grand prix de Rome (1826) et s'adonna essentiellement à l'art du portrait en buste. Celui-ci est plus impressionnant que le précédent. La sculpture est conservée au musée Talleyrand du château du Marais, au Val Saint-Germain dans l'Essonne. Le lien avec Charles-Maurice ? La ri-

chissime américaine Anna Gould épousa, en seconde noce, Hélié de Talleyrand, descendant d'Archambault, frère de Charles-Maurice.

Le modèle est vu de face, il est immobile, concentré en lui-même tout en montrant une incroyable acuité, intellectuelle et visuelle : il regarde droit devant lui, là où se trouve nécessairement quelqu'un qu'il scrute. En l'occurrence, nous les spectateurs !

Son immobilité induit un hiératisme accentuant la détermination qui se dégage de cette figure. Cette vue de face, très exacte, implique une frontalité nette, sans concession. On notera qu'il y a axe de symétrie du visage puisque les deux hémisphères le composant sont identiques.

Le modèle est en grande tenue officielle : une décoration à la boutonnière, une autre retenue par un ruban autour du cou, une veste d'apparat ornementée, très ouvragée, le cou enserré par un col étroit.



Le visage est fantastique : front haut sous une chevelure très travaillée retombant sur l'arrière du cou et cachant les oreilles, nez droit aux narines frémissantes, bouche fermée esquissant une moue dédaigneuse et moqueuse aux commissures de lèvres minces, yeux mi-clos fendus en longueur laissant apparaître des pupilles d'où émerge un regard inquisiteur, lequel paraît analyser l'observateur. Ce qui crée une ambivalence : qui observe qui ? On en reste pantois ! L'artiste est doté d'un véritable génie créatif. Tout est saisi dans l'instant, calculé, voulu et obtenu par le sculpteur qui a parfaitement compris la personnalité de son modèle décédé. L'exigence qu'exprime ce visage prouve la résolution du modèle qui semble, par-delà la mort, imposer

son impérieuse volonté à l'artiste.

La puissance de ce portrait sculpté étonne : notre homme ne doute vraiment pas de lui-même ! Son regard fier exprime une force morale dépassant de loin celle des autres portraits sculptés connus.

En cet extraordinaire visage, engoncé dans une veste paraissant à la limite de l'étroitesse, se lit aisément, preuve du talent de l'artiste créateur, le caractère comme le tempérament du modèle : intelligence, autosatisfaction, conscience de sa valeur, certitude d'être indispensable, vision de l'avenir. Le plus frappant, c'est l'aspect « visionnaire » de cette œuvre. Que l'on observe le visage : les yeux perdus dans un lointain personnel rendent bien les hauteurs de vue du modèle, la classe aristocratique privilégiée à laquelle il appartient aussi. Le menton marqué par la fossette, la forme parfaite du nez, les lèvres minces, une ampleur physique évidente indiquent la volonté, les capacités intellectuelles du « Diable boiteux ». C'est une œuvre d'un sculpteur de génie, d'un visionnaire qui saisit la permanence au-delà des apparences.

Cet aspect « visionnaire » apparaît, quasiment à l'identique, sur le célèbre portrait sculpté, lui aussi rétrospectif puisque de 1864, de Delacroix (1798-1863) par Dalou. La ressemblance psychologique entre les deux bustes, qu'environ cinquante années séparent, trouble mais s'explique aisément si l'on sait que le peintre est le fils naturel de l'inventeur de la diplomatie moderne qu'était Talleyrand². -Petite sculpture en plâtre vendue chez Christie's à Paris, le 26 novembre 2006, non localisée actuellement. Elle est posée sur une commode. On y reconnaît difficilement le « Prince de Bénévent » : il est présenté comme un vieux patriarche, sorte de philosophe assis, « pater familias » à l'expressivité réduite incarnant les valeurs bourgeoises traditionnelles, pas celles de l'aristocratie. Nous hésitions à identifier Talleyrand avec ce personnage lourdement assis, dont le visage ne nous paraissait pas vraiment être le sien. Mais l'objet provient de la collection d'Hélie de Talleyrand,



descendant d'Archambault, frère de Charles-Maurice.

L'origine de ce type de « portrait assis sculpté » remonte loin dans le dix-huitième siècle. Le plus génial étant le Voltaire assis de Houdon en 1778³. Celui-ci remonte

aux années 1830, à la fin de la vie de Charles-Maurice. En tant qu'expert en sculpture européenne (à la retraite maintenant), il m'est impossible de dater précisément le sujet sans l'avoir vu. La sculpture est de faible qualité mais peu connue. Il ne s'agit peut-être pas d'une pièce unique : une petite série peut avoir existé. Mais, sur ce sujet aussi, l'expert doit prendre l'objet en main pour l'analyser, avant d'établir son diagnostic. Le personnage assis en philosophe est relativement courant sous Louis-Philippe.

-Portrait-Charge de Talleyrand par Jean-pierre Dantan, passé à la postérité sous le nom de Dantan Jeune(1800-1869).



Le statuaire réalisa ce portrait de Charles-Maurice à Londres en 1833, où Talleyrand était ambassadeur. Il était venu dans la capitale anglaise dans cet unique but. Le sculpteur était essentiellement connu pour ses portraits-charges, comme aujourd'hui. Sa galerie personnelle est conservée au mu-

sée Carnavalet (musée historique de la ville de Paris).

Il faut reconnaître que cette œuvre est du jamais vu : un homme très âgé, personnage ventripotent, montré à mi-corps avec les épaules, engoncé dans un manteau large, flasque et triste (une redingote ?), le visage bouffi, les yeux enfoncés dans des orbites géantes sous des arcades sourcilières dignes d'un anthropoïde, le regard éteint dans des prunelles mortes, la lèvre inférieure mangeant le menton, des bajoues tombantes de vieil épagnoul, un front tellement haut qu'il montre la forme d'un obus et une superbe chevelure romantique à la manière dont le sculpteur a traité son Berlioz, un homme bien plus jeune, que Dantan n'a pas pu s'empêcher d'installer sur ce crâne en tête d'œuf ! Quand le diplomate le vit, il eut une moue dubitative et prononça ces mots célèbres : « c'est trop comme portrait et trop peu comme charge ». Pourtant, cette représentation exceptionnelle est un chef d'œuvre où l'étude psychologique n'est pas absente : la physionomie de Talleyrand (visage fixe, pâleur excessive) serait-elle liée à la maladie génétique à l'origine de ses pieds déformés ? Le corps boursoufflé, la tête à la limite de la monstruosité, sont des éléments qui pourraient répugner à l'amateur, mais non : c'est la sculpture la plus recherchée, donc la plus chère, des collectionneurs des œuvres de Dantan, comme des admirateurs de Talleyrand. On ignore le nombre d'exem-

plaires créés, ce qui est certain c'est que ce modèle apparaît régulièrement sur le marché de l'art.

Nous allons nous intéresser maintenant aux représentations peintes de Charles-Maurice :

-Celle du « Sacre de Napoléon Ier », tableau grand format (621x979cm), huile sur toile, peint entre 1805 et 1807 par Jacques-Louis David(1748-1825). Il est conservé au musée du Louvre. En réalité il s'agit du sacre de Joséphine par son mari. On aperçoit Talleyrand en bas à droite, au pied de l'estrade où est perché, juste au-dessus de lui, le beau-fils de l'Empereur : Eugène de Beauharnais. Le maître en diplomatie est vu de profil. Il porte un chapeau noir orné de plumes blanches. Sa chemise blanche à jabots de dentelles dépasse de son riche manteau d'apparat rouge. Cette



vision de côté est un coup de génie du peintre qui peut, ainsi, laisser transparaître, très finement et très discrètement, les doutes et les interrogations de son modèle. David connaissait le futur Prince de Bénévent depuis les débuts de la Révolution. Il est infiniment probable que le peintre avait décidé, avant de commencer son travail, de montrer Talleyrand de cette manière. L'artiste savait que la chose serait inévitablement remarquée, mais en aparté et dans la plus grande discrétion.

Le sourire persifleur de Charles-Maurice tranche avec l'immobilité des autres visages. Visiblement, il ne croit que moyennement à l'élévation de Bonaparte. Il se pose des questions, auxquelles seul le destin répondra.

Analyse de l'événement aux répercussions internationales probables ? Certitudes déjà ancrées que l'Empire ne durera pas bien longtemps ? Perspicacité précoce ? En tout cas, la vision de l'avenir proposée lui paraît hypothétique... Que doit-on admirer le plus : le génie prophétique de Talleyrand ou le génie du peintre qui a saisi la crispation imperceptible du visage du diplomate ? Sans doute les deux. Ajoutons que Talleyrand est le plus grand, en taille, des personnages représentés par David sur cette toile. Hasard ou

volonté délibérée ? Nul ne le sait.

Nous nous trouvons face à une création d'un génie universel de la peinture : David, qui nous montre que, dans toute œuvre réussie d'un Maître peintre existe un centre psychologique: ici la couronne que soulève l'Empereur. Elle définit le sujet du tableau. Logiquement, tous les regards se tournent vers elle.

Notre temps comprend mal le néoclassicisme, invention de David, mais personne ne peut nier son génie, rendu ici par cette si légère mimique sur le visage de celui qui n'est pas encore « le Diable boiteux »

-Pierre-Paul Prud'hon(1758-1823) est un peintre peu connu du grand public. Prix de Rome, il vit et voyage en Italie de 1783 à 1788. Il eut une belle carrière officielle sous l'Empire et la Restauration.

Il peignit trois tableaux représentant Talleyrand en pied. Nous nous attarderons sur celui conservé au musée Carnavalet à Paris. Il date de 1807. Ses dimensions sont hauteur 212cm, longueur 138cm. C'est une des plus célèbres réalisations de Prud'hon, un des meilleurs tableaux de Carnavalet. Talleyrand est montré en tenue d'apparat : celle de grand chambellan, charge dont il fut le récipiendaire de 1804 à 1809. Il s'agit d'un costume officiel, rouge à broderies argent. La référence à l'Empereur est visible sur la gauche : un buste de Napoléon Ier lauré est visible, posé en hauteur sur une colonne de bois enrichie de bronzes dorés. La vision n'est pas très claire mais il s'agit probablement d'une sculpture en marbre blanc. Le fond est difficile à distinguer, on y aperçoit un pilastre orné de palmettes dorées du plus pur style Empire. Le sol est composé de pièces de marbres de différentes couleurs, aux formes géométriques diverses. Charles-Maurice s'accoude, discrètement, contre la gaine devenue pilier : l'artiste n'a pas voulu montrer le pied-bot du ministre mais, ainsi, il

indique que son modèle a un problème physique. Engoncé dans son costume, une toute petite tête par rapport à sa taille et à son embonpoint apparent, donnant l'impression d'être un tonneau sur pattes ayant des embarras pour



marcher, le placement et la pose du modèle n'ont aucune crédibilité. Même si l'artiste n'était pas génial mais seulement talentueux, il apparaît surprenant qu'il ait pu commettre de pareilles erreurs : il connaissait son métier ! C'est qu'en réalité Prud'hon privilégie la fonction de son modèle. Il n'essaye pas de valoriser la personnalité du « Diable boiteux » mais uniquement ce qu'il représente dans une France hiérarchisée, où tout est codifié, d'où cet attirail décoratif. De ce point de vue, la toile est une réussite. Cela étant, il fallait bien que Prud'hon peigne le visage de Talleyrand. C'est même là où l'attend le spectateur, témoin agacé de ce refus d'individualisation du sujet. Analysons cette figure qui en dit long sur le modèle : traits énergiques du visage, regard puissant, vif, saisissant la nature profonde de ce qu'il voit, ou de qui il voit, nez droit aux narines frémissantes, bouche fermée sur des lèvres étroites, menton volontaire... L'homme représenté se sait supérieur à l'immense majorité de ses contemporains, qu'il regarde de haut, de loin et avec un certain détachement. Visiblement, il espère que la séance de pose ne durera pas trop longtemps : il a autre chose à faire !

A voir ce Talleyrand-là, on ne peut que lui appliquer cet axiome d'Alexandre Dumas, dans « le Comte de Monte-Cristo » à propos du procureur du roi Mr De Villefort : « Estime-toi et l'on t'estimera ! »

Ce tableau est beaucoup plus beau de visu qu'en reproduction : l'ayant bien observé à Carnavalet, l'auteur de ces lignes peut le certifier. L'œuvre est une magnifique illustration d'un monde triomphant : le Premier Empire. Mais l'Histoire nous l'a appris : il ne durera plus longtemps...

-François Gérard (1770-1837), peintre français né à Rome, connu une brillante carrière officielle sous l'Empire et la Restauration, laquelle le fit « Baron Gérard » Sa renommée dépassa les frontières nationales : il fut si célèbre dans toute l'Europe qu'on le surnomma « Le peintre des rois, le roi des peintres »

Il peignit cette huile sur toile représentant Talleyrand assis devant son bureau. Le tableau date de 1807/1808. Ses dimensions sont : hauteur 213cm, longueur 147cm. Il est conservé au Metropolitan Museum de New York. Il fut publié par Emmanuel de Waresquiel dans son livre de référence sur notre personnage : « Talleyrand, le prince immobile »⁴

Lorsque Gérard peint l'œuvre, Talleyrand a quitté son ministère des relations extérieures : il en a démissionné le 10 août 1807, suite à un différent avec Napoléon Ier qui désire se rapprocher de la Russie, ce que désapprouve notre diplomate.

Cette peinture est une commande personnelle de Talleyrand. Nous le voyons assis dans un fauteuil Louis XVI en bois doré recouvert de velours vert (voir les pieds tou-

pies renflés), près d'un bureau Louis XVI en bois doré enrichi de bronzes dorés (voir les pieds droits et effilés), dont la partie supérieure est recouverte de velours vert. Comme rien n'est innocent de la part de Charles-Maurice, ce n'est pas « par hasard » qu'il préféra le style Louis XVI au style Empire dans ce tableau !



Le modèle nous regarde, nous les spectateurs. Enfin dans la mesure où il nous voit ! Ce qui n'est pas évident. Son visage est immobile : l'homme est calme, majestueux, impassible. Peut-être assiste-t-on à la naissance d'un très léger sourire aux commissures de ses lèvres ? L'évènement est presque imperceptible. Travaille-t-il vraiment ? Certes sur le bureau figurent encrier, plume, papier. De plus, il tient sur ses genoux un cahier avec un crayon à mine. Mais il paraît peu pressé de s'atteler à la tâche.⁵

Il porte un magnifique manteau de velours d'un bleu roi rayonnant d'où dépasse un haut col blanc, une culotte noire, des bas blancs et des chaussures noires. On voit que le vêtement déborde sur le fauteuil. Couché à ses pieds, un chien noir est à peine visible. Sa canne de marche apparaît derrière ses jambes, déposée contre le fauteuil. A sa poitrine est accrochée une décoration. Quelques transformations y seront opérées par le peintre après la chute de l'Empire : l'Ordre de la Toison d'Or (Espagne) et la légion d'honneur y seront introduits.

A l'arrière-plan, le décor est constitué, à gauche, d'un canapé sur lequel Talleyrand a posé, négligemment, son chapeau noir à plume. A droite, dans l'ombre, se devine,

semble-t-il, une énorme porte vitrée.

Le plus extraordinaire dans ce tableau, c'est que le modèle n'y exprime absolument rien : c'est un sphinx ! On reste sidéré d'une telle capacité de dissimulation. Devant ce tableau, Goethe écrivit : « Son regard est tout ce qu'il y a de plus insondable, il regarde devant lui, mais il est douteux qu'il voit celui qui l'observe. Son regard repose en lui et sur lui, comme toute sa silhouette qui n'évoque pas, à proprement parler la complaisance avec soi-même, mais plutôt une certaine absence de rapports avec l'extérieur »⁵

-Ary Scheffer(1795-1858), d'origine hollandaise mais ayant triomphé à Paris, fut l'un des chantres du romantisme. Sa carrière connut son apogée sous la monarchie de juillet, du fait qu'il devint le professeur de la princesse Marie d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe.

Son portrait de Talleyrand, une huile sur toile, date de 1828. Ses dimensions sont : 116x90cm. Le tableau est conservé au musée Condé de Chantilly.

Au premier regard, le spectateur reste ébahi : un être bizarre, surgi de nulle part, perce les ténèbres formant l'arrière-plan du tableau. Le fond est à base de gris, de verts sombres et de noirs. L'homme pose sa main droite, une énorme paluche, sur l'accoudoir en bois sombre d'un fauteuil galbé montré de profil, typique du style Restauration : nous sommes sous Charles X.

Le modèle est vu de trois-quarts : les positions des épaules le prouvent. Ce qui induit une sensation de profondeur, donc une notion de durée nécessaire à la vision pour prendre possession du sujet.

Il porte un manteau court et des pantalons assortis, dans les tons bleus-noirs. Une chemise blanche à jabot blanc sort de l'échancrure du manteau, sur lequel une ornementa-



tion est visible mais imprécise : s'agit-il d'une décoration ? D'un bouton ouvragé ? On ne sait. Le rendu du corps est étonnant avec ce large développement physique du personnage. Mais pas autant que sa figure ! Elle est extraordinaire : teint blafard, lèvres pincées, joues creusées, bouche dédaigneuse.

On pourrait croire dans un premier temps, comme les romantiques l'ont perçu, que ce visage de cire d'une pâleur mortelle soit : « Un gros paquet de flanelle surmonté d'une tête de mort recouverte de parchemin » comme le caractérisait Prosper Mérimée.

Rien n'est plus faux. Les romantiques haïssaient Talleyrand, pour qui le Romantisme était de la science-fiction. Comment auraient-ils pu comprendre ce personnage qui affirmait : « Qui n'a pas connu les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que la douceur de vivre »⁶. Il y a là incommunicabilité et rejet.

Concentrons-nous sur cette figure : en réalité le regard est pénétrant, puissant, analytique et sans la moindre illusion. Les prunelles flambent au fond de ses yeux. Talleyrand connaît bien la valeur humaine. Nous dirons qu'il sait la mesurer et, parfois, l'apprécier !

Même la bouche aux fossettes ballantes n'est pas un signe de déchéance ou de gâtisme, encore moins de mépris. C'est la marque de la capacité de jugement et de la puissance intellectuelle du modèle par l'énergie dégagée, ce que ressent l'observateur : la réflexion et la mobilité psychologique s'y lisent pour qui a appris à voir et à décrypter un tableau, mais pas l'optimisme sur l'espèce humaine. Dans ce portrait, on retrouve les traits caractéristiques de Talleyrand : front haut en obus, arcades sourcilières développées, nez droit, surabondance capillaire, menton appuyé... Qu'on le veuille ou non, que cela plaise ou non, les traits de Charles-Maurice offrent des permanences. Le supposé odieux vieillard décati aux : « coins pendants de la bouche du mépris reçu et donné »⁷ est, sur cette toile, un personnage bien vivant ayant gardé toutes ses facultés !

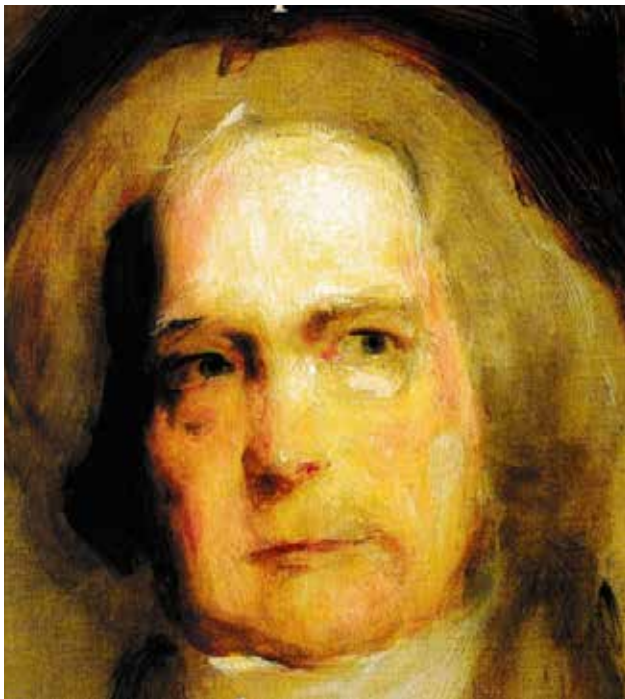
Peut-être que son art de la dissimulation n'a jamais mieux été défini que par ces mots de Mme de Staël : « le plus indéfinissable et le plus impénétrable des hommes »⁸

Cette remarquable image n'a pas encore été vraiment comprise et appréciée à sa juste valeur. Mais le temps finit toujours par remettre les choses à leur vraie place.

-Le portrait, une esquisse peinte, découvert et reproduit par Emmanuel de Waresquiel en recto de couverture de sa biographie « Talleyrand où le prince immobile » Il est attribué à David Wilkie(1785-1841), peintre écossais arrivé à Londres en 1805, où son succès fut immédiat. Il devint « Royal Artist » en 1811. Il date du temps où Talleyrand était ambassadeur à Londres(1830-1834), pour le compte du roi Louis-Philippe.

Cette esquisse est d'un enlevé, d'un panache, tels qu'on pourrait la penser inachevée. Mais il n'en est rien, car l'effet désiré par le peintre est obtenu : c'est une décharge électrique sur la figure du spectateur ! Que l'on en juge : des yeux aux pupilles de feu, d'une fantastique mobilité, à l'instant orientés vers la droite mais qui vont tourner. Ce regard exprime une puissance incroyable, une intelligence subaiguë pour laquelle analyse et synthèse sont d'une simplicité enfantine. Le front haut, la chevelure (une perruque ?) étalée sur les oreilles, la bouche énergique aux lèvres minces et serrées, la vivacité expressive des joues, tout cela participe à la prise de conscience de l'observateur : l'individu qu'il voit est un être exceptionnel, en l'occurrence l'inventeur de la diplomatie moderne.

Le visage de notre homme dégage une volonté, une énergie, une puissance qui en dit long sur sur qui il était VRAIMENT. Nous sommes loin du Talleyrand de salon, traînant son ennui entre deux bons mots ! Là, il s'agit de l'authen-



tique Talleyrand qui tirait les fils de nombreuses intrigues, de l'individu aux multiples « combines financières » de l'homme dont la vision de l'Europe était si percutante, si en avance sur son époque. De celui qui avait été exilé en Amérique (1794/96), pays qui le marqua à jamais bien qu'il n'y revint pas. C'est le Talleyrand politique, et non politicien, celui dont l'appréhension de l'avenir ne se trompait jamais, un être aux capacités multiples que son époque ne comprit pas parce qu'il avait toujours un coup d'avance. Pour employer un doux euphémisme, bien qu'âgé de près de 80 ans, il n'était pas gâteux !

Cette vision de Charles-Maurice est celle d'un artiste de génie : on voit tellement la vérité(1)* du modèle...

Mais est-ce bien une œuvre de Wilkie ? N'étant pas expert en peinture anglaise, ce que nous pouvons affirmer c'est que les autoportraits de Wilkie sont ses uniques travaux à atteindre un tel niveau d'expressivité. Ce sont les ouvrages d'un génie. La porte est donc ouverte à l'attribution.

Que conclure de cette galerie de portraits, sculptés ou peints, de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord ? Qu'il apparaît différent à chacun des artistes qui l'ont représenté suivant leur tempérament ? Qu'il s'est caché sous un « masque de cire » toute sa vie ? Qu'il est resté une énigme pour ses contemporains comme pour la postérité ? Trois fois oui ! Mais n'est-ce pas ce qu'il voulait ? Oui bien sûr ! On dit quelque fois d'un individu : « il a la franchise de porter l'hypocrisie sur son visage ». Pour Talleyrand, c'est complètement faux : on ne lit rien sur cette face énigmatique. Ce qui gênait, agaçait, perturbait ses contemporains, Napoléon Ier en tête. Cette capacité à se dérober nous est, encore aujourd'hui, difficile à appréhender. Pourtant, par leur métier d'analyste de la personnalité, les portraitistes les plus talentueux parviennent, par instant et par bribe, à éclairer un aspect du psychisme de notre personnage. Comme déjà écrit, c'est l'esquisse de David Wilkie qui pénètre le mieux le mental de Charles-Maurice, éclairant singulièrement l'homme public comme l'homme privé.

Finalement, la question se pose : qu'est-ce qu'un portrait ? Un portrait est la représentation d'un modèle. Un artiste qui a du métier nous en rendra un aspect factuel, photographique, parfait. Mais nous ne saurons rien de son tempérament, ni de sa personnalité. Sera capable de nous faire entrer dans la vérité psychologique du sujet un artiste de talent qui nous rendra compréhensible le caractère du modèle. Quant à l'artiste de génie, il nous entraînera sur des chemins bien moins fréquentés : il sera apte à nous faire appréhender le destin du modèle.

Talleyrand est le personnage idéal pour cette démonstration.

1 Rappelons que la RÉALITÉ est l'aspect extérieur des choses, alors que la VÉRITÉ est leur nature intrinsèque.

2 Voir mon article : Talleyrand père biologique d'Eugène Delacroix

3 Voir l'article que j'ai consacré au « Voltaire assis de Houdon », sur Wukali et Facebook

4 Éditions Fayard 2003.

5 Voir le texte original de cette description de Goethe p 28

6 François Guizot dans « Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps », 1858.

7 Chateaubriand, cité par Emmanuel de Waresquiel : « Talleyrand, dernières nouvelles du Diable » CNRS éditions 2011

8 Mme de Staël, citée par Emmanuel de Waresquiel : « Talleyrand, dernières nouvelles du Diable » CNRS éditions 2011

Une anecdote ébouriffante



par Jean-Marie Bader (jeanmarie.bader@gmail.com)

On admet couramment que Talleyrand a quitté Autun le jour de Pâques 1789 « pour ne plus jamais y mettre les pieds ». Frédéric Loliée,¹ rapporte, seul à ma connaissance, avec prudence et sans citer ses sources, une historiette piquante qu'il situe en août 1790. Cette petite fable - dont tout indique qu'elle ne correspond à aucune réalité vécue par Talleyrand - constitue un exemple caractéristique des inventions et autres sottises inspirées par sa réputation regrettable :

« Un matin, l'évêque laissait errer ses pensées sur l'avenir incertain de la religion et de la monarchie. Tout-à-coup vint à frapper ses oreilles le bruit d'une rumeur énorme. Les cris discordants d'une foule en délire retentissaient sur la place, montaient jusqu'à ses fenêtres. Que se passait-il ? Il chargea son secrétaire, l'abbé Gouttes, le même qu'il sacrera évêque de Saône et Loire le 3 avril 1791, afin de le remplacer sur le siège d'Autun, d'aller prendre connaissance des causes du vacarme. L'abbé Gouttes n'avait pas l'âme héroïque ; il craignait à l'extrême les éclats d'une émeute rejaillissant sur sa [...] digne personne ; il redoutait de s'exposer aux sévices populaires. Enfin il lui fallut se décider car le tumulte grossissait d'une manière effrayante. Des mains frénétiques secouaient les grilles à les briser. Toutefois, ce peuple tapageant, vociférant n'avait pas un si mauvais dessein que de renverser les murailles ou de mettre au pillage les appartements de l'évêché. Ce qu'il réclamait à force, c'était l'évêque lui-même, parce que des paysans d'alentour avaient traîné là, au milieu d'eux, un prétendu maléficier, un « meneur de loups », un pauvre énergumène qu'ils disaient posséder du démon, et qu'il était urgent d'exorciser.

Ces gens criaient assez pour être entendus, et, dans leur impatience, ils accablaient leur victime inconsciente de coups et de malédictions.

M. de Talleyrand se montra et fit entendre qu'il allait procéder aux formules de l'exorcisme. Il eût souhaité que l'opération sainte se passât loin du bruit, dans son propre oratoire, en deux ou trois paroles latines négligemment jetées. Mais la foule, en bas, était exigeante : « Dans la chapelle ! Dans la chapelle ! » Hélas, on ne se servait plus de la chapelle depuis le nouvel évêque ; [...]. Il

offrit à des délégués venus en négociation d'accomplir la cérémonie sur le perron de l'évêché, coram populo.

Alors on le vit apparaître, crosse en main, mitre en tête, solennel et inquiet. Le sorcier était maintenu devant lui, à genoux, les cheveux hérissés, la physionomie hagarde, tressautant de fièvre et d'épouvante. Au moment d'élever la main, [...] l'évêque dut s'apercevoir, et son acolyte comme lui-même, que l'essentiel manquait : on n'avait pas d'eau bénite² ni de bénitier. On perdit beaucoup de temps à en aller quérir inutilement à la cathédrale, puis à l'église Saint Laurent, qui, non plus, n'en possédait, ensuite chez une comtesse d'Arlon, très dévote mais trop rigoriste en sa dévotion pour en livrer quoi que ce fût à un prélat constitutionnel, enfin chez une simple femme qui avait conservé cette eau sanctifiée. Jusque là, les circonstances avaient pris une tournure plutôt risible. Elles eurent une conclusion tragique. Tandis que l'évêque trempait le goupillon dans le bénitier pour asperger le malheureux et chasser de son corps le malin esprit, on vit tout-à-coup cet homme, qui n'avait gardé qu'un souffle de vie à la suite de tant de violences,

tomber à ses pieds raide mort. L'exorciste s'était presque évanoui de saisissement, et, de sa main gauche s'était échappé le bâton pastoral qui roula de marche en marche. On put en garder bonne mémoire dans l'antique cité d'Augustodunum ; Talleyrand ne se vanta jamais de cette aventure. » Et pour cause, cette anecdote étant, à coup sûr, parfaitement apocryphe.

Philippe Maillard précise d'ailleurs à ce sujet que : « Début août 1790, Talleyrand me semblait bien trop occupé par les travaux à la Constituante pour se rendre à Autun où il n'était naturellement pas le bienvenu. Il est toutefois passé par Autun aux alentours du 25 décembre 1801, pendant son voyage pour assister à la Consulta de Lyon, ce qu'il confirme dans sa lettre à Bonaparte en date du 28 décembre. »

1 Frédéric Loliée « Talleyrand et la société française, du Prince de Bénévent au duc de Morny » Emile Paul éditeur, 1910

2 On voit mal, toutefois, qui aurait disposé d'une autorité mieux établie que l'évêque du lieu pour bénir séance tenante la quantité d'eau nécessaire, et on imagine mal Talleyrand affolé au point de perdre cette faculté de vue.



La cour de l'évêché, selon une carte postale ancienne

Talleyrand et la Prusse au congrès de Vienne



par **Alain Boscher** (*boschera@wanadoo.fr*)

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, les commentateurs ou les historiens ont souvent reproché à Talleyrand d'avoir laissé la Prusse s'installer sur la rive gauche du Rhin lors des négociations du congrès de Vienne. C'est moins vrai aujourd'hui mais ces reproches persistent, certains allant même jusqu'à affirmer que ce fut une des causes de la défaite de 1870, voire même de la guerre de 1914. On lui fait aussi le reproche d'avoir tout accepté et tout abandonné lors du traité de Paris de mai 1814.

Pour tenter de voir plus clair dans cette affaire, il convient de revenir sur certains faits antérieurs et notamment sur les quatre premiers mois de l'année 1814. En décembre 1813, la terrible bataille de Leipzig s'était conclue par une sévère défaite de Napoléon face notamment aux Prussiens et à leurs alliés. La campagne de France qui a suivi a vu le recul progressif des armées françaises malgré quelques victoires ; la France était envahie,

les troupes alliées s'approchaient des tours de Notre-Dame. Durant cette période, les Alliés ont proposé à l'empereur de capituler et de négocier un traité de paix. Ce dernier hésitait, ce qui a beaucoup agacé ses adversaires. Ce fut une grande erreur de Napoléon qui aurait pu sauver son trône s'il avait arrêté les hostilités et négocié en temps utile. Metternich s'impatiait et manifestait sa colère en déclarant que Napoléon se sentait prêt à discuter quand les affaires militaires lui étaient défavorables et reprenait espoir à la moindre petite victoire. C'est ainsi que les Alliés ont établi, en février 1814, ce qu'on a appelé le traité de Châtillon qui, à l'origine, devait être un accord entre la France, représentée par l'empereur Napoléon, et les Alliés. Tal-

leyrand n'a pris aucune part à la rédaction de ce projet de traité. Du fait de la mauvaise volonté évidente de Napoléon, ce projet de traité devint un ultimatum. Il prévoyait que la France retrouverait ses frontières telles qu'elles existaient « avant le commencement des guerres de 1792 » Remarquons que ce premier traité n'envisageait pas la destitution de l'empereur et il n'y

était pas question de l'île d'Elbe. Napoléon s'entêta mais finit par accepter de fait la proposition et il abdiqua le 7 avril 1814. C'est donc sous son autorité qu'a été constatée la perte de l'empire et de tous les territoires conquis. Les Alliés ont poursuivi leur route et, le 31 mars, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse entraient dans Paris. Talleyrand pouvait reprendre sa mission de diplomate.

Il faut bien comprendre l'état d'esprit des vainqueurs. Ils avaient été exaspérés par les hésitations de Napoléon, occupaient la France, étaient complète-

ment maîtres de la situation et avaient la ferme intention de concrétiser leur victoire par un traité qu'ils entendaient imposer à la France, après les humiliations que la France leur avait fait subir. Ceci signifie qu'il n'y avait plus guère de possibilités de négociation par rapport aux grandes lignes du traité de Châtillon. Du côté du peuple français, le moral était au plus bas, comme l'indique la comtesse de Boigne : « Le pays était si dégoûté, si fatigué, si affamé de tranquillité, si rassasié de gloire qu'il avait complètement fait scission avec l'empereur et ne demandait que la sécurité »

Des discussions menées par Talleyrand et les alliés aboutissent à la signature de ce traité de Paris le 30 mai 1814. Ce traité dont la partie contractante fran-



Armand de Caulaincourt, représentant de la France au congrès de Châtillon sur Seine

çaise est Louis XVIII (représenté par Talleyrand, signataire), accorde de meilleures conditions territoriales à la France qui retrouve ses frontières de 1792 (et non pas celles de 1789). Par ailleurs, aucune contribution financière pour frais d'occupation n'est imposée ; l'occupation du pays par les troupes alliées cesse immédiatement.

Talleyrand, nommé ministre des affaires étrangères, suggère à Louis XVIII de le désigner en qualité d'ambassadeur auprès du congrès de Vienne, ce que le roi s'empresse d'accepter. Il est utile de se reporter aux Instructions données à Talleyrand par le roi pour l'accomplissement de sa mission à Vienne. Ces Instructions ont été rédigées par Talleyrand et La Besnardière, puis approuvées par le roi.

Elles reprennent une idée à laquelle Louis XVIII est très attaché : il faut absolument sauver le royaume de Saxe, souhait exprimé en ces termes : « Les ambassadeurs du Roi défendront en conséquence de tous leurs moyens la cause du roi de Saxe et dans tous les cas, feront tout ce qui est en eux pour que la Saxe ne devienne pas une province prussienne » Plus loin, ces mêmes instructions précisent que « si le roi de Saxe se trouvait appelé à la possession d'un autre royaume, il faudrait que celui de Saxe ne cessât point d'exister » Il ne faut pas perdre de vue que, par sa mère, Marie-Joséphine de Saxe, Louis XVIII est le cousin germain du roi de Saxe. A un autre endroit, on trouve cette prescription inattendue « à la Prusse et autres Etats allemands...pour leur servir de compensation et être partagés entre eux...les pays entre la Meuse, les frontières de la France et le Rhin » L'attribution éventuelle de tout ou partie de la rive gauche du Rhin à la Prusse, était donc considérée comme envisageable par le roi et son ministre. Le sauvetage de la Saxe correspond d'ailleurs aux principes si chers à Talleyrand : le droit public et la légitimité. Ces principes sont résumés dans un paragraphe des Instructions : « Il y a dans le droit public deux principes fondamentaux, l'un que la souveraineté ne peut être acquise par le simple fait de la conquête, ni passer au conquérant si le souverain ne la lui cède, l'autre qu'aucun titre de souveraineté n'a de réalité pour les autres Etats, qu'autant qu'ils l'ont reconnue » C'est peut-être à la lumière de ces principes appliqués à la France que Talleyrand a considéré que les conquêtes de Napoléon qui nous avaient été reprises lors du Traité de Paris du 30 mai 1814, ne pouvaient pas être légitimement conservées...

Essayons de reprendre la situation lors de l'ouverture du congrès de Vienne. Les participants se proposent de remettre de l'ordre en Europe. Et il y a des sujets brû-

lants à l'ordre du jour : la Pologne, la Saxe, le royaume de Naples, et des sujets plus secondaires. A cet ordre du jour, il y a un sujet qui ne figure pas : le sort de la France et de ses frontières. Les participants considèrent tous que le sujet est épuisé, puisqu'il a été réglé par le traité de Paris. Dans les grandes lignes, la Russie souhaite exercer son influence sur une Pologne agrandie, la Prusse exige qu'on lui cède la Saxe, l'Angleterre n'a aucune revendication territoriale sur le continent mais a pour but d'améliorer sa situation commerciale internationale en disposant de certains pions comme Malte et l'Autriche est soucieuse de ses positions en Italie ; la France enfin espère être à nouveau admise dans le concert des grandes nations et y exercer son influence. La Russie et la Prusse apparaissent d'emblée alliées. Les autres nations ont des positions parfois un peu vagues. L'anglais Castlereagh et l'autrichien Metternich ne donnent pas l'impression d'avoir bien affiné leur position avant le congrès, au contraire de Talleyrand qui a longtemps réfléchi à sa stratégie.

Le sujet qui nous intéresse est celui de la Saxe car il est intimement lié au problème de la rive gauche du Rhin. La Saxe, rappelons-le, est un Etat de taille moyenne, situé au nord de la Bohême, donc de l'Autriche, et au sud de la Prusse. En septembre 1814, la Saxe est pratiquement occupée par la Prusse et son roi, allié fidèle de Napoléon, est en résidence surveillée. En octobre 1813, les Prussiens avaient pris une part décisive à la défaite de Napoléon à Leipzig, l'une des deux villes importantes de la Saxe avec Dresde. Depuis cette date, ils s'étaient maintenus en Saxe et avaient commencé à administrer le pays. Pour les Prussiens il était donc inconcevable qu'on les privât de cet Etat. C'était aussi la position de la Russie. Castlereagh qui souhaitait confusément que la Prusse soit suffisamment forte, était lui aussi partisan de lui accorder toute la Saxe. L'Autriche était dans les mêmes sentiments, ce qui ne manquait pas d'étonner Talleyrand qui affirme dans ses Mémoires, qu'il a lui-même alerté l'empereur d'Autriche sur les graves inconvénients que représentait pour son pays la disparition de la Saxe au profit de la Prusse (c'était l'idée d'un pays tampon entre l'Autriche et la Prusse). L'Autriche fut donc la première à modifier sa position : plus question de laisser toute la Saxe à la Prusse. Les anglais sentirent alors qu'il était préférable de se rapprocher de la position de la France et de l'Autriche. Les Prussiens maintenaient leur volonté d'acquiescer toute la Saxe. Cette affaire a enflammé le congrès pendant de nombreuses semaines. On en vint même à parler du déclenchement d'une guerre à cause de ce problème de la Saxe. C'est à ce moment qu'une triple alliance fut

signée entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, dont Talleyrand s'est félicité, car il confirmait le retour de la France dans le cercle des grandes puissances. Mais la Prusse résistait et avait même proposé de créer un royaume pour la personne du roi de Saxe sur la rive gauche du Rhin, en compensation de la disparition du pays de Saxe. Cette proposition prussienne était un coup de la dernière chance et un coup de bluff qui n'a séduit personne. Il est toutefois très intéressant, car il montre que la Prusse ne souhaitait pas s'implanter sur la rive gauche du Rhin ; elle voulait la Saxe toute entière. Les Prussiens finirent par percevoir que, face à une telle opposition, ils ne parviendraient pas à leur fin. Il fallait pourtant les dédommager pour la perte d'une partie de la Pologne (qui ne les intéressait pas) au profit du tsar. On finalisa un accord qui accordait à la Prusse une petite partie de la Saxe et une part de la rive gauche du Rhin après avoir diminué légèrement les territoires des Pays-Bas et du Hanovre. Cet important accord a dissipé les risques de guerre. Mais il faut bien comprendre qu'il ne satisfaisait pas la Prusse qui n'obtenait qu'une partie de la Saxe, mais ne récupérait ni Dresde, ni Leipzig, ni Mayence qui à l'ouest était remise au duché de Hesse. La Prusse obtenait un territoire qui n'avait aucune continuité territoriale avec ses terres traditionnelles (on devait traverser des terres étrangères pour aller de Berlin vers ces nouveaux territoires de l'ouest). De plus elle craignait la proximité de la France qu'elle considérait comme dangereuse pour la paix en Europe. Enfin les peuples de ces régions séparées ne s'appréciaient guère. Ils n'avaient pas la même culture, ni la même religion. Mais l'avenir allait apporter aux Prussiens une satisfaction que personne ne prévoyait à cette époque : c'est le potentiel économique exceptionnel de la région de la Ruhr, avec le développement de l'industrie durant les décennies suivantes. Les Prussiens avaient l'esprit plus guerrier qu'économiste. La France se satisfaisait mollement de cet accord, elle n'avait pas de frontière commune avec la Prusse (au moins jusqu'à Waterloo). Talleyrand pouvait s'enorgueillir d'avoir sauvé la Saxe. Il redoutait son rattachement à la Prusse qui, selon lui, aurait fait « par cette acquisition, un pas immense et décisif vers la domination absolue ». L'Autriche voyait sa frontière nord protégée par le maintien du royaume de Saxe. Notons aussi que la Prusse qui était déçue de ne pas avoir obtenu le départ du roi de Saxe qu'elle détestait en raison de sa fidélité envers Napoléon, s'en souviendra un an plus tard : elle sera un adversaire acharné de la France après les Cent Jours.

On a sans doute voulu faire à Talleyrand un procès

injustifié en lui reprochant la présence de la Prusse sur le Rhin. Ce procès n'est pas venu immédiatement après le congrès. Certains commentateurs français ou étrangers, au lendemain du congrès, ont considéré que la Prusse était sortie affaiblie du compromis sur la Saxe (voir Th.Lentz : Le Congrès de Vienne). Talleyrand tente de faire admettre qu'il y a joué un rôle décisif. En fait les participants, qui ont beaucoup souffert des injustices et du mépris de Napoléon, sont restés méfiants à l'égard de la France. Les bonnes relations que Talleyrand a entretenues avec plusieurs monarques ou ambassadeurs lui ont permis d'être écouté, sinon entendu, et d'avoir un rôle modérateur dans les périodes de tension. Il a au moins beaucoup contribué à renverser la situation sur l'affaire de la Saxe.

On ne peut reprocher à aucun participant du congrès de ne pas avoir deviné l'avenir. Il nous est facile de juger aujourd'hui, car nous connaissons la suite de l'histoire. Les négociateurs de Vienne pouvaient toutefois prévoir certains mouvements inéluctables. Ainsi le traité de Paris affirmait que « les Etats allemands seront indépendants et unis par un lien fédératif ». Après avoir dissout la Confédération du Rhin créée par Napoléon et qui était une sorte de protectorat français (mais qui ne comprenait pas la Prusse), les Alliés ont mis en place au lendemain de Vienne, la Confédération Germanique regroupant les Etats allemands, incluant les parties allemandes de la Prusse et de l'Autriche. Elle perdurera jusqu'en 1866 et fonctionnera de façon chaotique. Aujourd'hui, il nous est facile de constater que cette confédération portait en germe l'unification allemande qui sera proclamée en 1871. L'unification italienne sera encore plus rapide, puisqu'elle sera effective en 1860. Qui avait prévu tout cela en 1815 ?

Quant à la guerre franco-prussienne de 1870, elle a été déclarée par la France suite à un imbroglio diplomatique, mais cette guerre était voulue aussi par la Prusse, laquelle reçut les renforts des troupes des royaumes de Bavière et du Hanovre. Elle ne dura qu'un mois, non sans avoir eu des conséquences catastrophiques pour la France. Mais cette défaite militaire française est de la responsabilité de Napoléon III. La guerre de 1914 fut pire encore ; elle commence par une offensive allemande qui traverse la Belgique, Etat neutre dont la neutralité avait été instituée à la Conférence de Londres avec l'assentiment de la Prusse, pour éviter ce type de situation. Comment peut-on faire un lien entre ces deux conflits majeurs et la présence prussienne sur la rive gauche du Rhin acceptée cent ans avant en 1815 ? Napoléon faisait bien la guerre à la Russie ou à l'Autriche qui n'avaient aucune frontière commune

Balzac, Talleyrand & la duchesse de Dino

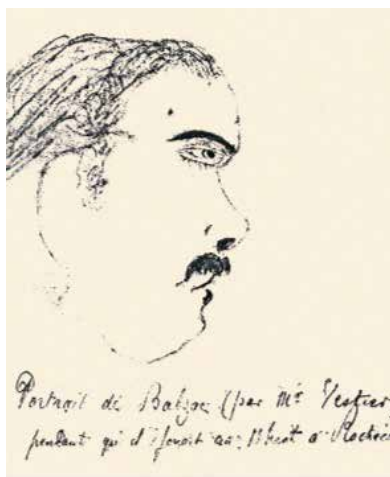
par Christian Galantaris (*christian@galantaris.com*)



I BALZAC, TALLEYRAND & LA DUCHESSE DE DINO

L'unique rencontre de Balzac avec le prince de Talleyrand eut lieu le 26 novembre 1836 au château de Rochecotte, situé entre Tours et Saumur. L'homme d'État séjournait souvent dans cette belle demeure des bords de Loire acquise en 1828 par sa nièce la duchesse de Dino. Fille du duc de Courlande, Dorothée avait épousé à dix-sept ans Edmond de Talleyrand-Périgord, neveu du ministre. Délaissée par son époux, elle deviendra l'amie intime de son oncle par alliance et vivra à ses côtés jusqu'au décès de celui-ci en 1838.

La personnalité du prince de Talleyrand fascinait Balzac depuis sa prime jeunesse. Il l'évoque plus de quatre-vingts fois dans *La Comédie humaine* et de nombreuses autres dans ses correspondances. Toujours bien informé, jamais pris en défaut de réalisme, comment a-t-il pu si souvent le dépeindre,



Portraits de Balzac par A. (et Ph. ?) Vestier exécutés à Rochecotte en novembre 1836

citer ses paroles et ses traits d'esprit avant de l'avoir rencontré ? Sans doute d'après les sources plus ou moins fiables, parfois apocryphes ou sujettes à caution des Mémoires contemporains, mais aussi celles, plus sûres, de relations orales recueillies par exemple du général-baron de Pommereul ou de la duchesse d'Abrantès.

Maints indices traduisent cette admiration pour l'homme d'État, même s'il était sans illusion sur l'homme. Son impatience à le rencontrer trouva un moment favorable lors d'un séjour chez son ami Jean de Margonne au château de Saché. Il s'empresse de l'annoncer, malicieusement, à Mme Hanska : « Dans 3 jours j'irai, je crois à Rochecotte, voir la duchesse de Dino et le prince de Talleyrand que je n'ai jamais vu, et vous savez combien je désire voir les spirituels dindons qui ont plumé l'aigle en le faisant tomber dans la fosse de la maison d'Autriche. Quant à Madame de Dino, je l'ai déjà vue chez Mme d'Apponyi »¹ Par l'un de ses amis, Albert Marchant de la Ribellerie,

lui-même lié à Jules Loiseau d'Entraigues, possesseur du château de la Moustière près de Valençay,* Balzac fut introduit à Rochecotte le 26 novembre. Le bref séjour qu'il y fit ne tourna pas à son avantage. Talleyrand dans ses mémoires (suspectés de « fabrication ») ne dit rien de cet épisode. La duchesse de Dino dans sa *Chronique* se montre sans pitié avec son visiteur, en ceci à l'opposé de tant de portraits du romancier où il apparaît comme un joyeux commensal et un causeur inégalé. Le 28 novembre : « M. de Balzac, qui est un Tourangeau, est venu dans



la contrée pour y acheter une petite propriété. Il s'est fait amener ici par un de mes voisins. Malheureusement, il faisait un temps horrible, ce qui m'a obligée à le retenir à dîner. J'ai été polie, mais très réservée. Je crains horriblement tous les publicistes, gens de lettres, fai-

seurs d'articles ; j'ai tourné ma langue sept fois dans ma bouche avant de proférer un mot, et j'ai été ravie quand il a été parti. D'ailleurs, il ne m'a pas plu. Il est vulgaire de figure, de ton, et, je crois, de sentiments ; sans doute, il a de l'esprit, mais il est sans verve ni facilité dans la conversation. Il y est même très lourd ; il nous a tous examinés et observés de la manière la plus minutieuse, M. de Talleyrand surtout. Je me serais bien passée de cette visite, et, si j'avais pu l'éviter, je l'aurais fait. Il vise à l'extraordinaire, et raconte de lui-même mille choses auxquelles je ne crois nullement ! »

Quelques jours plus tard, le 1er décembre, Balzac rentré à Paris relate l'événement à Mme Hanska en d'autres termes : « Je vous parlerai une autre fois de la visite que j'ai faite à Mme de Dino et à M. de Talleyrand il y a six jours à Rochecotte en Touraine. M. de Talleyrand est

* dont la propriétaire actuelle, Mme de Grimouard, est membre de notre association. Ndlr

étonnant. Il a eu deux ou trois jets d'idées prodigieuses. Il m'a fort invité à le venir voir à Valençay, et, s'il vit, je n'y manquerai pas. J'ai encore Wellington et Pozzo di Borgo à voir pour que ma collection d'antiques soit complète » Talleyrand vivra deux années encore sans que Balzac ait pu l'aller voir à Valençay. On ne peut s'empêcher de regretter qu'il ait par ailleurs omis de rapporter à Mme Hanska, comme il l'avait promis, les « deux ou trois jets d'idées prodigieuses » proférés par l'homme d'État. Une autre personne présente à Rochecotte lors du dîner est Mme Jules Loiseau d'Entraigues, l'épouse du voisin de Talleyrand à Valençay. Son témoignage peu connu mérite un rappel : « La soirée fut silencieuse, peut-être redoutait-on l'immense perspicacité de Balzac qui n'en fit pas



Le château de Rochecotte, à St Patrice, dans le Val de Loire, est aujourd'hui un hôtel

moins une ample moisson d'observations d'une incroyable finesse, que n'eussent pas aussi bien résumées ceux qui connaissent les types depuis de longues années »² Des informations parvenues par la suite attestent l'existence de relations plus étroites entre la duchesse et Balzac. Ainsi Anne-Marie Meininger révèle dans *L'Année balzacienne 1962* que, lors de son passage à Rochecotte, Balzac avait offert à son hôtesse l'autographe d'un conte inédit, *Imprudences et Bonheur*. Seulement ce manuscrit – s'il a jamais existé, nul ne l'ayant vu – n'est aujourd'hui connu que par une copie calligraphiée à la fin du XIXe siècle, revêtue d'une reliure exécutée dans le même temps. Cette copie est réapparue dans le catalogue d'une librairie parisienne en 2017 sans soulever de passion, restant toujours invendue deux ans après son catalogage. Le texte, médiocre, que l'on a peine à croire de Balzac, paraît cependant sous son nom en 1911 (à la Renaissance du Livre), puis en réédition par les soins de Jean A. Ducourneau dans les *Œuvres* du romancier, accompagné d'un commentaire un peu embarrassé (Éd. du Delta, tome XXIV, 1972). Les douze savants volumes de *La Comédie humaine* de la Bibliothèque de la Pléiade n'en font pas mention.

Une autre rencontre, très balzacienne tant celle-ci semble inattendue et improbable entre Balzac et la duchesse de Dino eut lieu à Berlin en 1843. Le romancier revenant de Saint-Petersbourg où il avait séjourné avec sa bien-aimée Evelyne Hanska, fait halte dans la capitale (il en profite pour visiter les sites environnants en vue d'écrire les « Scènes de la vie militaire »). Invité à une réception à l'ambassade de France il y rencontre la duchesse de Dino et en rend compte aussitôt à Mme Hanska : « Je viens de dîner chez Mme Bresson, née de Guitaut, car il y avait grand dîner chez les Aff[aires] étrang[ères] à cause de la fête du Roi. Excepté l'ambasadrice, tout était vieux et laid, ou jeune et horrible. La plus belle était celle à qui j'ai donné le bras. Devinez ?

La duchesse de Talleyrand³ (ex-Dino) 52 ans [il la vieillit de deux ans] ! venue avec le duc de Valençay, son fils qui a l'air d'avoir dix ans de plus que moi. On a fait la conversation des noms propres, des petits accidents arrivés à la cour depuis 48 heures, et cela m'a du moins expliqué les plaisanteries d'Hoffmann sur les cours d'Allemagne » (... octobre 1843). Ces lignes plutôt bienveillantes ne seront pas payées de retour. La relation de la même soirée dans la *Chronique* de la duchesse à la date du 16 oc-

tobre 1843 n'est pas moins acerbe que celle de 1836 : « Nous possédons ici l'agréable Balzac qui revient de Russie, dont il parle aussi mal que M. de Custine, mais il n'écrira pas un long voyage *ad hoc* ; il prépare seulement des *Scènes de la vie militaire*, dont plusieurs actes se passeront, je crois, en Russie. Il est lourd et commun. Je l'avais déjà vu en France ; il m'avait laissé une impression désagréable qui s'est fortifiée »

Il y eut ensuite entre Balzac, la duchesse de Dino et Rochecotte une affaire de portraits sur lesquels plane une zone d'ombre générale. En particulier deux croquis qui, contre toute vraisemblance, donnent l'impression d'avoir été exécutés d'après nature lors du passage de Balzac à Rochecotte.

Le premier (Institut de France, objets Lovenjoul, 149,5) porte cette légende d'une main de l'époque sous le portrait du romancier « Croquis fait par M. Vestier, chez M. de Talleyrand pendant qu'il jouait aux échecs avec la duchesse de Dino »

Le second, assez maladroit, est connu par une photocopie faite au début des années 2000 d'après l'original (perdu de vue depuis). Légende : « Portrait de Balzac (par M. Vestier) pendant qu'il jouait au whist à Roche-

cotte »⁴. Ce dernier croquis est visiblement extrait d'un album amicorum, probablement celui même du château de Rochecotte, car il porte au verso quelques mots d'Archimède Vestier (29 novembre 1836) puis quelques autres de L. Le Couteulx [de Canteleu] (Rochecotte, 30 novembre 1836), ainsi qu'un long compliment de Charlotte de Talleyrand (la princesse de Bénévent, fille reconnue de l'homme d'État, 22 novembre 1837) dans lequel elle fait l'éloge de sa cousine la duchesse de Dino et de Rochecotte, où elle a fait un plaisant séjour. Les inscriptions donnent alors à penser que Balzac a fait plus qu'une halte à Rochecotte, à tout le moins un bref séjour. Cependant les lignes sévères de la Chronique de la duchesse de Dino le laissent difficilement envisager. Les frères Archimède et Phidias Vestier, architectes, ce dernier, à ce titre ayant aidé la duchesse de Dino à embellir Rochecotte, bénéficiaient tous deux du soutien de Talleyrand.

Un troisième portrait est traditionnellement attribué on

ne sait sur quelles inductions à la duchesse de Dino elle-même⁵ (Collection JC. Vrain, Paris). Le romancier est assis sur un sofa en tenue d'intérieur avec des livres à ses côtés ; mine de plomb, crayon brun orangé et estompe, légendé : « Balzac l'illustre littéraire » (210 x 155 mm). Le portrait a été gravé sur bois par Léon Chapon et publié dans *Le Voleur*, n° 191, 29 juin 1860 avec la légende : « Honoré de Balzac, auteur du Père Goriot, dessin de M. Godefroy Durand » Mais le dessin de cette gravure, exécuté d'après nature vers 1835-1840, ne peut être l'œuvre de G. Durand né en 1832. Ce dessin est la copie (ou l'original ?) d'un autre portrait exactement semblable à celui-ci (Maison de Balzac) mais exécuté à la mine de plomb, avec traits croisés pour indiquer les volumes et rehauts de gouache attribué lui (sans plus de vraisemblance) à Louis Boulanger. Après les mots venimeux écrits par la duchesse de Dino dans sa Chronique, il paraît improbable qu'elle ait pris la peine de peindre un homme de lettres qu'elle méprisait.

2 TALLEYRAND : PHYSIQUE – MORALISTE – DIPLOMATE & POLITIQUE

ainsi qu'il est vu ou cité dans *La Comédie humaine*

PHYSIQUE

Transcrire plus de quatre-vingts occurrences relevées dans les écrits de Balzac s'avérerait vain et fastidieux, car même si les observations rapportées par l'écrivain ne sont jamais banales, il a semblé souhaitable de ne retenir que celles jugées dignes d'un intérêt particulier. Un tel choix permettra peut-être d'entrevoir certaine influence de l'homme d'État sur le romancier et aussi de révéler des réflexions, des anecdotes, des témoignages jusqu'à présent méconnus ou négligés. On remarquera que Balzac invoque souvent Talleyrand pour éclairer ses propos et leur donner du relief. Le choix des citations retenues a été divisé en trois parties : Physique ; Moraliste ; Diplomate & politique. Elles sont rangées dans l'ordre chronologique des œuvres dont elles sont extraites, avec les dates indiquées, de telle sorte que l'on puisse savoir si les textes sont antérieurs ou postérieurs à la rencontre Balzac-Talleyrand de 1836. « Les traits de son visage, impassible autant que celui de Talleyrand, paraissaient avoir été coulés en bronze... » (Gobseck, 1830).

« Il jeta sur eux, puis rapporta sur l'officier son regard calme et sans expression, le regard si célèbre de M. de Talleyrand, coup d'œil ferme et sans chaleur, espèce de voile impénétrable sous lequel une âme forte cache de profondes émotions et les plus exacts calculs sur les hommes, les choses et les événements » (Ferragus, 1834).

« De longs et beaux cheveux poudrés à la façon de ceux du prince de Talleyrand donnaient à ce singulier diplomate l'air d'un évêque... »

(*Illusions perdues*, 1837).

« Physionomie fortement marquée, ayant le nez aplati mais à naseaux garnis de poils ; des yeux noirs à sourcils fournis et d'où sortait un regard fin comme celui de M. de Talleyrand... »

(*La Vieille Fille*, 1837).

« Je viens de faire une chute qui pouvait me coûter une triste ressemblance avec MM. Byron, Walter Scott et Talleyrand [...] J'en suis quitte pour un écartement exorbitant des muscles qui enveloppent la cheville et suis au lit pour quinze jours »

(À Antoine Pommier, 2 juin 1839).

« Les deux vieillards trouvèrent Talleyrand absorbé dans la contemplation de son feu, les pieds en avant, la tête appuyée sur sa main, le coude sur la table, le journal à terre. Le ministre venait de lire l'arrêt de la Cour de cassation »

(Une ténébreuse affaire, 1841).

« Une figure, immobile à la Talleyrand, les eût fait rompre avec le Provençal, qui se trouvait dans leurs griffes, et il devait avoir une aisance, une confiance, un jeu franc qui, certes, est le comble de l'art »

(*Les Petits Bourgeois*, 1855).

3 MORALISTE

« Il semble que nous ayons employé tout, jusqu'au langage, comme l'a dit M. de Talleyrand, pour cacher une vie, une pensée qui, malgré nos efforts, traverse tous les voiles »

(Traité de la vie élégante, 1803).

« Qu'il se contente d'agir en silence, comme Bonaparte ; ou de presser l'univers dans une ironie, comme le divin Rabelais ; ou bien encore qu'il rie des êtres au lieu d'insulter aux choses, comme le maréchal de Richelieu ; et mieux peut-être, soit qu'il se moque à la fois des hommes et des choses, comme le plus célèbre de nos ambassadeurs [Talleyrand] »

(L'Élixir de longue vie, 1831).

« L'observateur comprend le mot de M. de Talleyrand : Les manières sont tout, traduction élégante de cet axiome judiciaire : La forme emporte le fond »

(La duchesse de Langeais, 1834).

« Les sujets appartenant à la classe des Attachés [d'ambassades] ont la manie de dire des mots à la Talleyrand, leur esprit est souvent si fin, que leurs aperçus sont imperceptibles... »

(Madame Firmiani, 1835).

« Je vous apprendrai le whist [...] et je répéterai un mot de M. de Talleyrand en vous disant que, si vous ne savez pas ce jeu-là, vous vous préparez une vieillesse très malheureuse »

(Illusions perdues, 1837).

« Comme M. de Talleyrand le disait de sa femme, le chevalier se disait en lui-même, en regardant Mlle Cormon : " Qu'on m'en trouve une plus bête ? Foi de gentilhomme ! La vertu qui ôte l'intelligence n'est-elle pas un vice ? Mais quelle adorable femme pour un homme de mon âge ! " »

(La Vieille Fille, 1837).

« Eh bien, comme disoit M. de Talleyrand, en se promettant des chagrins on est sûr d'être prophète. Plus de voyage au bord de Rhin » (Balzac à Mme Hanska, 2 juin 1839).

« Il résolut de se jouer des opinions à l'instar des Marsay, Rastignac..., Talleyrand, le chef de cette secte, de

n'accepter que les faits, de les tordre à son profit, de voir dans tout système une arme ...»

(Une fille d'Ève, 1839).

« Vous savez que ces niais de carlistes s'imaginent que Henri V sera ramené par M. de Lamartine ! [...] Qui sait si cela ne viendra pas.

" Tout arrive ", a dit Talleyrand ! [...] Je serai au moins préfet d'Indre-et-Loire, ou directeur des Beaux-Arts...» (À Mme Hanska, 17 avril 1848).

4 DIPLOMATE ET POLITIQUE

« L'imperturbabilité diplomatique si vantée de M. de Talleyrand sera la moindre de vos qualités ; son exquise politesse, la grâce de ses manières respireront dans tous

vos discours... »

(Physiologie du mariage, 1829).

« Quelques personnes disent M. O. encore plus fort en fait de dissimulation que ne l'est M. le prince de Bénévent. Je le crois volontiers. Le diplomate ment pour le compte d'autrui. Le banquier ment pour lui-même »

(Théorie de la démarche, 1833).

« Tu signifierais sottise comme Monsieur de la Fayette signifie Amérique ; M. de Talleyrand, diplomatie ; Desaugiers, chansons... » (La Fille aux yeux d'or, 1834).

« Elle s'arrêta devant le mariage de M. de Talleyrand, le

seul homme qui eût une de ces têtes métalliques ou se forgent à neuf les systèmes politiques par lesquels revivent glorieusement les nations »

(La duchesse de Langeais, 1834).

« Je vogue dans les eaux d'un certain prince qui n'est manchot que du pied, et que je regarde comme un politique de génie dont le nom grandira dans l'histoire ; un prince complet comme peut l'être un grand artiste » (Le Contrat de mariage, 1835).

« Le prince [Talleyrand] auquel chacun lance sa pierre, et qui méprise assez l'humanité pour lui cracher au visage autant de serments qu'elle en demande, a empêché le partage de la France au congrès de Vienne ; on

H. de Balzac dessiné - selon une ancienne et persistante attribution des balzaciens - par la duchesse de Dino elle-même



lui doit des couronnes, on lui jette de la boue »

(Le Père Goriot, 1835).

« Eugène [de Rastignac]... s'approvisionnait d'esprit, il inventait les réparties d'une conversation imaginaire, il préparait ses mots fins, ses phrases à la Talleyrand, en supposant de petites circonstances favorables à la déclaration sur laquelle il fondait son avenir... »

(Le Père Goriot, 1835).

Ici Balzac associe la duchesse de Dino à Talleyrand:

« La marquise s'était étroitement liée avec une duchesse [Dorothee de Dino] non moins célèbre par sa beauté que par son dévouement à la personne d'un prince alors en disgrâce, mais habitué à toujours entrer en dominateur dans les gouvernements à venir »

(L'Introduction, 1836).

«... cette finesse particulière aux gens qui ont vu beaucoup de choses et qui fait des hommes d'État de délicieux conteurs, lorsque comme les princes de Talleyrand et de Metternich, ils daignent conter »

(Autres études de femme, 1837)

« On raconte que Talleyrand, dans une fatale nuit, à trois heures du matin, jouant chez la duchesse de Luynes, interrompit le jeu, posa sa montre sur la table, demanda aux joueurs si le prince de Condé avait d'autre enfant que le duc d'Enghien. " Pourquoi demandez-vous une chose que vous avez si bien ? ", répondit madame de Luynes.— C'est que si le prince n'a pas d'autre enfant la maison de Condé est finie »

(Le Cabinet des Antiques, 1838).

« Depuis ce jour [1809], l'Empereur doubla l'inimitié du prince de Talleyrand de celle du duc d'Otrante, les deux seuls grands politiques dus à la Révolution, et qui peut-être eussent sauvé Napoléon en 1813 »

(Splendeurs et misères des courtisanes, 1838).

« Déjà Talleyrand, en semblable circonstance [face à un créancier], avait dit : " Vous êtes bien curieux, mon cher ! " »

Il s'agissait de ne pas imiter cet homme inimitable »

(Un prince de la bohème, 1840).

« La grande animadversion de Mme la duchesse d'Abrantès envers le prince de Talleyrand lui a fait aussi tronquer la scène que l'auteur lui raconta de nouveau... »

(Une ténébreuse affaire, 1841).

« Ces deux hommes, dont un est mort, et l'autre a un pied dans la tombe, sont, chacun dans leur genre, aussi extraordinaires l'un que l'autre. Tous deux ont été prêtres, et tous deux ont abjuré ; tous deux se sont mariés... [Talleyrand et Fouché] »

(Une ténébreuse affaire, 1841).

« Bonaparte ne semblait pas, à M. de Talleyrand et à Fouché, aussi marié qu'ils l'étaient eux-mêmes à la Ré-

volution, et ils l'y bouclèrent pour leur propre sûreté, par l'affaire du duc d'Enghien. [...] Bonaparte fut joué comme un enfant par M. de Talleyrand et Fouché, qui voulurent le brouiller irrévocablement avec la maison de Bourbon... »

(Une ténébreuse affaire, 1841).

Pour faire admettre des officiers même titrés dans de vieilles familles aristocratiques, il fallait dépenser « des efforts de diplomatie que le prince de Talleyrand eût été fort heureux de connaître pour s'en servir dans un congrès »

(Albert Savarus, 1842).

Au terme de cette étude il convient de rappeler que Talleyrand et la duchesse de Dino sont les modèles de deux personnages prédominants de l'œuvre balzacienne.

Henri de Trailles, ambitieux à la carrière fulgurante jusqu'à devenir premier ministre a été vu, par les moyens qu'il déployait pour conquérir le pouvoir et les femmes, comme le « Talleyrand de la Comédie humaine »

Balzac conservera en mémoire la personnalité de la duchesse de Dino pour en faire, croit-t-on, la séduisante et l'intrigante marquise d'Espard de *L'Interdiction*⁶ et d'*Illusions perdues*. En 1847, devenue duchesse de Sagan et résidant alors en Silésie, elle donnera Rochecotte à sa fille Pauline de Castellane non sans exprimer dans une lettre de 1862 « de profonds et mélancoliques regrets pour le doux et tranquille Rochecotte »

Notes :

1 À la comtesse Ewelina Hanska , 23 novembre 1836, sa correspondante habituelle qu'il courtisera seize ans durant et épousera cinq mois avant son décès.

2 Lettre au baron Finot, Institut de France, Collection Lovenjoul, A 109, folio 71, citée par Anne-Marie Meininger, « Une princesse parisienne », Année Balzacienne, 1962, pages 283-330. Mme d'Entraigues laisse clairement entendre qu'elle a eu connaissance de cette « ample moisson d'observations d'une incroyable finesse ».

3 Avant de devenir duchesse de Sagan en 1845, elle était devenue duchesse de Talleyrand le 28 avril 1838, trois semaines avant le décès de l'homme d'État.

4 Il pouvait provenir de l'une des ventes de la dernière partie des Archives Talleyrand-Périgord-Valençay, non encore acquises par le département de l'Indre, qui eurent lieu à Paris en 1979 (?), 2002 et 2003 notamment. Acquis par le libraire Pierre Berès il a été mis en vente avec reproduction dans son catalogue 92, « Stendhal, Baudelaire, Hugo... », Paris, 2003, n° 55 pour 60 000 € !

5 Sur ce portrait et les deux désignés ci-dessus voir Christian Galantaris, Balzac qui êtes-vous ? Le physique et les portraits du romancier, Paris, Ipagine, 2018, pages 108-109, 225-228.

6 *L'Interdiction* avait paru en 1836, juste avant la rencontre de Rochecotte, mais comme on l'a vu le romancier avait déjà rencontré et observé la duchesse antérieurement.

Le legs de Talleyrand à la diplomatie

**Causerie de Philippe Selz à la réunion Afterwork
du Groupe Affaires internationales des SciencesPo
Alumni 20 janvier 2020 (selz8375@gmail.com)**



Entrant dans cette salle, j'imagine que plus d'un parmi vous s'est demandé : « Qu'est-ce que Talleyrand, ce vieux ministre de Napoléon il y a deux siècles, a pu léguer à la diplomatie ? » Sa réputation est sulfureuse, son rôle comme diplomate, discuté, disputé. Il n'a pas laissé de testament politique, comme Richelieu, d'ouvrage sur le pouvoir, comme Le Prince de Machiavel.



Richelieu, par Philippe de Champaigne

Vous avez raison ; mais quand on lit les Mémoires de Talleyrand (gros pavé en collection Bouquins), ses correspondances et autres écrits, privés et publics, on découvre que ces textes sont parsemés d'opinions, constats, préceptes et avis, qui sont autant d'heureux conseils sur la manière d'exercer la fonction, le métier, de diplomate, et qui -surprise- sont encore valables aujourd'hui.

Un seul exemple, pour ouvrir notre débat : « Il ne faut jamais se fâcher contre les choses parce que cela ne leur fait rien du tout. » Et il étend cette maxime à l'humanité : « Il ne faut pas faire aux autres le plaisir de les mettre à l'aise en se brouillant avec eux, et ne se brouille pas avec moi qui veut. » Cela reflète parfaitement l'impassibilité légendaire de Talleyrand, dont Napoléon disait qu'on ne pouvait rien lire sur le visage. Croyez-moi, le diplomate qui a intégré ces préceptes est armé pour gérer les situations les plus complexes.

Pour une raison simple : quel que soit son rang, pas seulement ambassadeur, tout diplomate est communément considéré comme représentant, d'une certaine manière, son pays. On attend donc de lui une certaine attitude, une hauteur de vues, de comportement.

Avant de poursuivre, deux précisions :

- Retraité du ministère des Affaires étrangères, par définition ce que j'exprime n'engage que moi ;

- Mon point de vue n'est pas d'un historien ; je ne cherche pas systématiquement à savoir si Talleyrand a appliqué, ou non, les conseils etc. qu'il a énoncés.

On pourrait classer ses propos, en matière de diplomatie, en deux catégories :

- ceux déjà exprimés par d'autres, hommes d'Etat, écrivains...

- ceux dont il est largement « le père »

1/ Les conseils déjà répertoriés, mais bien synthétisés par Talleyrand.

Le plus important et connu est sans doute sa condamnation du mensonge et de la ruse en diplomatie, qu'il réaffirme et synthétise trois mois avant sa mort en 1838 -lors de l'éloge qu'il prononce d'un ancien collaborateur- à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, dont il était membre : « Je dois détruire un préjugé assez généralement répandu. Non, la diplomatie n'est pas une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance. » Chaque mot compte. Ce qui est clair dans le métier de diplomate, c'est qu'on découvre, dès les premières discussions, négociations, auxquelles on participe, que seule la bonne foi, dans le fond comme dans la forme, est utile, positive. Et qu'à l'inverse, une ruse, un mensonge, non seulement finissent -et souvent assez vite- par se savoir, mais décrédibilisent son auteur, et durablement. Un exemple, connu : 2003, conseil de Sécurité des Nations unies, le mensonge sur la présence d'armes de destruction massive en Irak.

En 1716, François de Callières, diplomate et conseiller

ordinaire du Roi, écrivait : « La fourberie fait quelque fois réussir, mais peu solidement, car elle laisse la haine et le désir de vengeance dans le cœur de ceux qu'il a trompés. » Et Talleyrand prolonge : « La finesse et fausseté ne donnent point de consistance. »

François de Callières



Sur un plan voisin, il ajoute : « C'est une mauvaise politique, pour prévenir un abus possible, de créer un danger réel. » A méditer. Mais pas toujours facile à trancher pour les di-

plomates, quand on veut 1 agir ; mais 2 éviter une situation pire qu'auparavant : ne pensez pas seulement à la Libye.

Sur ce thème, une curiosité : Machiavel, dont *Le Prince* passe -largement à tort- pour un manuel de tromperie, en particulier avec sa parabole du lion et du renard que le prince doit imiter pour éviter les pièges. Or, Machiavel, tel Janus, est bifrons : il y a celui qui vient d'être cité, et le Machiavel diplomate de la Seigneurie de Florence, qui pendant 14 ans exerça des missions diplomatiques auprès de cités italiennes et du roi de France. Et là, il écrit, noir sur blanc, que ruse et tromperies, auprès des princes chez qui on est envoyé, n'aboutissent qu'à ruiner confiance et réputation. C'est Machiavel praticien de la diplomatie qui s'exprime-là, non l'écrivain qui, simplement, constate les ruses que font les princes.

Dire la vérité, ne pas déguiser sa pensée, c'est bien : encore faut-il que ce que dit - ou écrit- le diplomate soit bien reçu, bien perçu, par l'interlocuteur étranger. D'où la nécessité de ne pas blesser, d'autant qu'on sait que les susceptibilités -personnelles et nationales- existent, sous toutes les latitudes. D'où l'existence du langage diplomatique, farci de litotes, dont il est aisé de se gausser ; mais nul n'a encore trouvé une meilleure manière -c'est à dire plus efficace- de s'exprimer. Exemple, Talleyrand à propos d'une affaire sensible : « Vous ne vous exprimerez sur cet objet qu'avec beaucoup de ménagement et de mesure. Il y a des choses qu'il faut moins dire que faire entendre. » Et du même : « Il faut montrer de la fermeté sans aigreur, de la dignité

sans orgueil, de la persévérance sans importunité. »

Exemple vécu à Rio de Janeiro, en 1968 : notre consul général était l'incarnation vivante de ces deux préceptes : son talent, pour obtenir de la police locale l'autorisation d'aller rendre visite en prison à de jeunes Français pris dans des manifestations étudiantes, était unique et faisait l'admiration d'autres consuls moins heureux dans leurs démarches. Comme le disait notre ambassadeur : les portes de prison s'ouvraient d'elles-mêmes devant lui.

Point essentiel en diplomatie : toujours dire la vérité des faits, en particulier à son supérieur hiérarchique -ambassadeur, ministre, président- ; non pas dire ce que ce supérieur, ou soi-même, souhaite entendre, mais ce qui est vrai, exact : afin que les décisions ne soient pas prises à partir de bases inexactes. Un directeur du service des Nations unies au Quai d'Orsay, disait parfois à un collaborateur : « Je flaire des approximations... » afin de vérifier que telle ou telle indication qu'on lui donnait était exacte. Talleyrand (ambassadeur à Londres) écrit à son ministre des affaires étrangères : « Je me soumettrai à vos ordres, mais je croirais manquer à mon devoir, si je ne vous laissais pas entrevoir les inconvénients qu'entraînera à sa suite cette manière de traiter les affaires. » Et de relever, dans une autre correspondance à son ministre :

« S'il m'étais permis d'avoir, de loin, une opinion, je croirais que... »

2/ Les nombreux conseils de Talleyrand sur l'art de gérer le temps, reflets de son impassibilité, et qu'il décline sur plusieurs claviers :

Nicolas Machiavel par Tito



• « Le temps est un grand maître, qui arrange bien des difficultés.

Dans notre carrière, le zèle n'est que nuisible. La réserve que je prescris n'est pas trop populaire, mais je la crois utile. »

« L'action, quand elle ne sert pas, nuit. » Démarches inutiles, réunions trop nombreuses et longues, phrases superflues : à proscrire en diplomatie. Ce qui rejoint



Baltasar Gracián. Portrait conservé à Graus

la formule « Lo bueno si breve, dos veces bueno » (ce qui est bon, s'il est court, est deux fois bon) du jésuite Baltasar Gracián au XVIIe siècle.

« Dans les affaires importantes, le reproche de lenteur contente tout le monde ; il donne à ceux qui le font un air de supériorité, et à celui qui le reçoit l'air de la prudence. » Exemple : 1983, Washington, le président Mitterrand reçu au Capitole, descend lentement au milieu de la salle ; les premiers applaudissements grandissent, augmentent, s'amplifient et s'achèvent en long tonnerre lorsqu'il arrive à la tribune pour prononcer son discours. On comprend alors qu'au-delà du président, c'est la France qui est applaudie. Comme disait Maurice Couve de Murville : « Ne jamais se départir de cette sérénité qui, seule, permet de s'imposer. »

Talleyrand encore : « Ne pas se presser dans les démarches que l'on a à faire a un grand avantage ; quand on ne se presse pas cela montre qu'on est bien. » « Mesurez toutes vos démarches et n'oubliez jamais que fougue n'est pas force. » Ces préceptes n'ont pas pris une ride depuis deux siècles. Ce qui, bien sûr, n'exclut pas d'entreprendre, très vite, une démarche après en

avoir reçu instruction, mais de façon posée ; sinon le diplomate risque de passer pour un agité. Tout diplomate en a force exemples dans sa gibecière.

Parfois même : « L'action ne nous ayant pas réussi, il fallait avoir confiance dans la puissance de l'inaction. » (A Londres, en 1832, Talleyrand n'arrivant pas à obtenir l'envoi de la ratification par les Hollandais de l'accord sur l'indépendance de la Belgique).

Et toujours à Londres : « Ne brusquons rien ; nous serions refusés si l'on demandait officiellement des choses que l'on est décidé à nous accorder. »

Et Talleyrand de conclure : « La patience doit être un des premiers principes de l'art de négocier. » Rappelez-vous Dominique de Villepin, en 2003, au conseil de Sécurité, demandant du temps, en application de ce que constatait l'Agence atomique de Vienne en Irak, « Ce n'est pas le tout d'avoir raison, encore faut-il prendre le temps de ceux avec qui on veut en faire usage. » Exemple : l'accord de Marcoussis, 2003, pour ramener la paix en Côte d'Ivoire, négocié tambour battant, et ensuite battant de l'aile. Le diplomate aimerait souvent avoir plus de temps pour consolider -dans la durée- sa négociation, une fois aboutie ; ce qui va à l'encontre de la tendance actuelle de tout conclure au plus vite. Or on sait que le temps court occidental diffère du temps long, qui n'est pas seulement oriental. Richelieu déjà constatait : « Certaines nations concluent promptement, d'autres y marchent à pas de plomb. »

Talleyrand : « En général, et c'était-là ma plus grande difficulté, à Paris on ne jugeait les affaires qu'à un point de vue exclusivement français, sans faire aux autres la part qui leur était due. » Rares doivent être les diplomates qui n'ont pas, un jour ou l'autre, éprouvé cela, en négociant tout accord quid pro quo, en s'occupant de tout dossier mettant en jeu des intérêts différents de ceux du pays que l'on représente.

« La chaleur et la passion ont gâté les meilleures affaires. » A l'inverse, rester de marbre face à un interlocuteur ou un dossier bloqué permet de ne pas l'envenimer. Et Talleyrand de poursuivre : « Le temps ne répare point les étourderies ; il faut réparer, avant qu'on ait pu s'aigrir et se porter à des mesures qui pourraient devenir embarrassantes. » Oublier de dire quelque chose à un supérieur hiérarchique se répare aisément -et renforce la confiance qu'il a en vous- si du moins l'aveu n'est ni tardif, ni fréquent.

« On se croit bien habile quand on sait faire quelques difficultés ! Belle science ! Tout le monde sait faire cela. Mais ne résister que jusqu'où il faut, savoir s'arrêter, c'est ce que très peu de gens savent. » Savoir arrêter une négociation qui piétine, une discussion avant qu'elle

ne s'enlise... sont des situations que tout diplomate a connues, chaque cas étant particulier, à l'appréciation de l'intelligence de la situation, et du tact de chacun.

« Cela était fort peu correct, mais les circonstances étaient assez extraordinaires pour obliger à sortir des voies ordinaires. » Cela marque le pragmatisme de Talleyrand, son adaptabilité à un changement de situation. D'où son constat : « Je passe ma vie à chercher des expédients. » Certains diront : reflet de sa versatilité, de son opportunisme. Un diplomate normal doit savoir, en cas de circonstances extraordinaires, adapter ses propos et sa conduite. Par définition, cela est la règle quotidienne pour un chef du protocole, confronté en permanence à des changements, pas seulement dans un programme de visite de personnalités.

Talleyrand : « En cherchant à convaincre, je me suis attaché à ne pas blesser. J'ai rejeté les opinions que j'ai combattues sur une sorte de fatalité, et j'ai loué les monarques qui les soutiennent pour les porter à les abandonner. » En l'adaptant à notre époque, un diplomate saura adopter cette phrase pour telle ou telle de ses négociations.

Talleyrand toujours : « Il ne faut pas couper le nœud gordien qu'on peut dénouer. » C'est l'essence du métier diplomatique qu'il exprime-là, que d'essayer de dénouer les difficultés, en relations bilatérales comme multilatérales ; pas de rompre. Et donc de négocier toujours et toujours sur les dossiers les plus complexes, les plus bloqués. Et si l'on doit rompre, parce que poursuivre une discussion, une réunion etc. deviendrait contre-productif, mieux vaut le faire de manière à ne pas blesser le partenaire, pour préserver l'avenir. Une certaine nouvelle manière de faire, américaine, changera-t-elle cela ?

3/ Mais ne pas se précipiter dans l'action n'exclut pas de devoir agir parfois très vite. Talleyrand -qui se cache derrière un masque de grand paresseux mais est en fait un grand travailleur- le précise en plusieurs occasions. Parmi les qualités d'un diplomate, il cite « la facilité à saisir bien et promptement tout objet, car aucun état n'expose plus à des travaux instantanés et d'urgence. » Il ajoute : « Il faut que le gouvernement soit averti de tout, qu'il le soit de tous les côtés et qu'il le soit à temps. »

Nommé ambassadeur à Londres par Louis-Philippe en 1830, trois jours après son arrivée, en septembre, Talleyrand propose au Roi des Français de faire envoyer les principales informations du gouvernement, par télégraphe de Paris à Calais, le directeur des Postes les retransmettant ensuite à Londres : ce qui permettra à Talleyrand de recevoir des informations du continent avant les Anglais.

Exemple : le 26 décembre 1832, il écrit au duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, que « par les



Maurice Couve de Murville à l'hôtel Matignon en 1969. Photo Hérodote.net

soins de M. Le Préfet du Nord, j'ai été le premier informé de la capitulation*. J'ai pu me servir utilement de ce renseignement en l'opposant aux écrits erronés de quelques journaux... Cette célérité dans les communications (télégraphiques) offre l'avantage d'être instruit avant les journaux, et de pouvoir ainsi au besoin démentir l'inexactitude de leurs récits, à laquelle nous sommes continuellement exposés. (* La capitulation hollandaise de la citadelle d'Anvers, devant l'armée française, afin de restituer cette ville aux Belges nouvellement indépendants).

Talleyrand note aussi qu'il faut de l'habileté dans le maniement des affaires diplomatiques, et que cela vient de l'esprit et du caractère du diplomate.

D'où : « Il faut traiter légèrement les grandes affaires et sérieusement les affaires frivoles. » ainsi que « Ce sont les bons dîners qui font les bonnes dépêches » L'idée étant qu'en traitant bien son hôte -a fortiori s'il est un adversaire- avec politesse et savoir-vivre, on facilite le dialogue ; on ne l'envenime pas ; et que cela peut être utile pour faire avancer ses affaires. Cela demeure toujours d'actualité. Quant aux bons dîners, cela n'implique pas -et depuis longtemps- repas somptueux.

4/ Au delà du présent, le regard de Talleyrand est tourné vers l'avenir.

• « Ce qui est passé est passé. La nature n'a pas donné aux hommes d'yeux par derrière. »

« Dans les affaires du monde, il ne faut pas s'arrêter au moment présent. Ce qui est fort peu de chose toutes les fois qu'on ne pense pas que ce qui est produit ce qui sera » C'est le lendemain qui détermine son analyse et sa conduite. Aujourd'hui encore, en diplomatie toujours songer aux conséquences de ses mots et décisions. Écrivant une longue lettre à Metternich, son ho-



Auguste Charlotte comtesse de Kienmannsegge

m o l o g u e
autrichien,
T a l l e y -
rand note
qu'elle est
c a l c u l é e
c o m m e
p o u v a n t
être un
jour pu-
bliée et
lue en An-
g l e t e r r e
c o m m e
en France.
« Tous les
mots que
j'emploie

ont un but particulier. »

Il va même jusqu'à écrire qu' « il faut mettre en oubli tous les torts qu'on peut supposer involontaires. C'est pour l'avenir une leçon de laquelle il sera utile de profiter. » Quand un dossier est en train d'aboutir, une négociation en passe de pouvoir se conclure, il est en général avantageux de passer légèrement sur, voire de ne pas mentionner, les épisodes rugueux de la discussion qui ont pu précéder le point d'arrivée ; maint diplomate a vécu les avantages de cette manière de faire. Michel Poniatowski, qui a publié cinq ouvrages sur Talleyrand, écrit : « Parvenir à l'équilibre des forces sur le continent sera la pensée dominante de son action. Et sans doute est-ce là son meilleur titre à être considéré comme un précurseur et le premier en date des diplomates de la France moderne. »

On comprendra aussi que Talleyrand n'est pas favorable à voir un Etat intervenir dans les affaires d'un autre Etat, donc à voir un Etat réagir lors d'un changement de gouvernement étranger. Ce qui n'interdit pas, précise-t-il, de « donner des conseils à ce gouvernement, à condition de ne pas contraindre à les suivre », afin d'éviter toute ingérence.

5/ Conclusion : agir sans impétuosité en restant de marbre ; répondre au quart-de-tour ; être vrai avec réserve ; je ne dis pas que Talleyrand a toujours agi ainsi. Cette analyse, qui ne se veut pas historique, se limite à montrer qu'il a émis quantité de vues sur les bonnes, et les moins bonnes, pratiques en diplomatie, pouvant toujours servir. Et les membres ici présents du Groupe Affaires internationales des Alumni de SciencesPo constateront sans doute que plusieurs de ces conseils sont aussi applicables au monde des affaires.

On objectera que Talleyrand n'a pas exprimé un souhait précis de legs, d'héritage, de ses multiples conseils ; et que c'est sans avoir lu Talleyrand que les diplomates appliquent -d'instinct et très souvent à la lumière des conseils prodigués par leurs aînés- ce qu'il a écrit sur ce thème. Même si l'assemblage de ses constats et avis forme un bouquet cohérent.

Mais rien n'interdit de penser qu'en saupoudrant ainsi sa prose -très travaillée et souvent délectable- il ait pu songer à l'avenir de la diplomatie. Rappelons-nous sa fameuse déclaration, en 1812, à l'une de ses amies allemandes, Mme de Kienmannsegge « Je veux que pendant des siècles on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé et ce que j'ai voulu. » N'est-ce pas un indice (je ne dis pas, une preuve) que Talleyrand a pu vouloir léguer à la postérité des diplomates les bons conseils qu'il avait récoltés, qu'il s'était forgés, au cours de sa longue carrière, pas seulement comme ministre des affaires étrangères des Directoire, Consulat, Empire, Louis XVIII et ambassadeur de Louis-Philippe ? Pour une fonction diplomatique -devenant un métier à la fin du XIXe siècle- qui a été au cœur de sa vie ?

On pensera peut-être, enfin, que tout cela est bel et bon, mais a sûrement vieilli, bousculé par un monde qui change vite, et par les nouveaux modes de communication. Peut-être. Mais les rivalités, nationales et autres, étant ce qu'elles sont, notre monde étant « plus Jurassic Park que Bisounours » -selon le mot d'Hubert Védrine- et la nature humaine n'ayant guère changé depuis Caïn et Abel -pour ne pas remonter plus haut- on peut penser que, tant qu'il y aura des Etats avec des



Michel Poniatowski (1922-2002)

choses à discuter entre eux, les diplomates ne sont pas destinés à aller bientôt pointer à Pôle Emploi. La diplomatie en a encore pour quelques siècles.

Rouletabille dirait que Talleyrand n'a rien perdu de son charme ni ses bons conseils de leur éclat./.

Note : plusieurs de ces conseils n'ont été mentionnés qu'à la seconde partie de cette causerie, lors des nombreux échanges avec la salle.

Le signe typographique ./ (appelé « le point diplomatique ») figure toujours à la fin d'une dépêche, d'une note ou d'un télégramme diplomatique. Il signifie qu'il n'y a rien après.

Talleyrand au parlement bavarois dans le *Maximilianeum* à Munich

par Joachim von Below-Dünnow (*jrbd2008@orange.fr*)



Fig 1 Le modello de Seibertz © Stiftung Maximilianeum, München

Dans le bâtiment du parlement bavarois d'aujourd'hui il existe un portrait de Talleyrand peu connu, qui mérite notre attention non seulement en raison de son modèle fameux, mais aussi par son histoire.

Le roi de Bavière Maximilien II (1811 – 1864) fit construire un édifice national pour abriter des galeries d'art et des fondations pour les élèves surdoués en Bavière sans distinction sociale. Les travaux sous la direction de l'architecte Friedrich Bürklein (1812 – 1873) commencèrent en 1857 et s'achevèrent en 1874.

Après la mort du roi en 1864 l'édifice est appelé Maximilianeum en l'honneur de son fondateur. Depuis 1949 le parlement bavarois y siège comme locataire de la Fondation Maximilianeum. Dès sa création, Maximilien II dotait l'édifice de nombreuses œuvres d'art, entre autres de 30 fresques montrant des scènes importantes de l'histoire universelle. Parmi ces fresques deux œuvres du peintre westphalien Engelbert Seibertz (1813 – 1905) retiennent notre attention. Le premier tableau montre l'introduction d'Alexandre de Humboldt dans l'ordre de Maximilien, le deuxième fait voir quelques diplomates dont l'action, notamment au congrès de Vienne, a eu de l'importance et des mé-

rites pour la Bavière. La fresque se décompose en trois scènes plutôt indépendantes et porte le titre « *Versammlung bedeutender Staatsmänner zur Zeit des Wiener Kongresses* » [Réunion d'hommes d'état importants à l'époque du congrès de Vienne]. (Fig 1). Et c'est bien dans la deuxième scène centrale que Talleyrand prend place, en tenue du portrait de François Gérard de 1808. Hélas, durant la deuxième guerre mondiale le Maximilianeum fut fortement endommagé et perdit beaucoup d'œuvres d'art à jamais. La deuxième fresque de Seibertz se compte parmi ces pertes. (Fig 2.)



Fig 2 La fresque de Seibertz en 1946 © Bildarchiv des Bayerischen Landtags, München

Heureusement Seibertz avait préparé une esquisse détaillée de la fresque qui existe encore, mesure 82,5 sur 148 cm et fait partie de la collection d'art du Maximilianeum aujourd'hui, (*Fig 1*). Comme dans la fameuse composition d'une scène imaginaire du congrès de Vienne par Jean Baptiste Isabey, sur laquelle Seibertz semble prendre partiellement modèle, la scène du tableau de Seibertz n'a jamais eu lieu. Elle a été composée de portraits qui prennent forcément modèle sur d'autres tableaux déjà existant, à l'exception de Ludwig von der Pfordten, qui mourut en 1880. Au-delà, elle contient les contradictions intentionnelles d'une présence commune apparente, mais impossible. Le ministre bavarois Maximilien de Montgelas n'assistait pas au congrès de Vienne, où la Bavière était représentée par le maréchal-prince Carl-Philippe de Wrede. Les deux personnages à droite ne pouvaient pas être à Vienne en 1814, puisque William Pitt (père), earl de Chattam mourut en 1778, Robert Walpole, comte d'Orford en 1745 et Adam Smith en 1790. De même pour le groupe à gauche, le professeur et ministre, Ludwig von der Pfordten naquit en 1811 et le professeur de droit Wiguläus von Kreittmayer mourut en 1790. Mais toutes ces contradictions ne font que souligner le caractère allégorique de la scène, qui veut immortaliser les mérites pour la Bavière des personnages représentés. L'ensemble des 30 fresques illustre la grande

importance que la politique en Bavière, en 1857 et plus tard, a accordée au congrès de Vienne et à ses décisions.

La scène du modello de Seibertz, (*Fig 1*), est identique à celle de la fresque détruite dans ses trois parties. De gauche à droite nous remarquons :

1. le buste du roi Maximilien II,
2. le professeur de droit constitutionnel, le baron Wiguläus von Kreittmayer,
3. le ministre d'état, le baron Ludwig von Pfordten,
4. le prince Talleyrand,
5. le comte Montgelas,
6. le prince Hardenberg,
7. le prince Metternich,
8. le conseiller du congrès de Vienne, Friedrich de Gentz,
9. le premier ministre britannique William Pitt (père), earl of Chattam,
10. le philosophe Adam Smith ou le premier ministre britannique Robert Walpole. Cette incertitude reste à résoudre, mais non forcément dans notre contexte ici. Evidemment, le portrait de Talleyrand prend modèle sur le tableau de François Gérard de 1808. Celui de Montgelas suit le tableau d'Eduard von Heuss de 1834, tandis que portrait de Gentz s'inspire de la gravure d'Isabey. Quant à Metternich, son portrait utilise certains traits de deux portraits par Thomas Lawrence, mais s'inspire aussi d'Isabey.



Figure 3 : Le Maximilianeum à Munich vers 1900. (carte postale)

Références :

Peter Jakob Kock : Maximilianeum, dans : Historisches Lexikon Bayerns 18.03.2014. URL : <http://www.historisches-lexikon-bayerns.de/Lexikon/Maximilianeum>

Martha Schad : Bayerns Königshaus, Regensburg 1994.

Andrea Teuscher : Engelbert Seibertz 1813 – 1905, Leben und Werk eines westfälischen Portrait- und Historienmalers, Bonifatius Verlag Paderborn 2005.

L'élaboration du Courrier du Prince

par **Claude Jambart** (*claude.jambart@live.fr*)
et **Jean-Marie Bader** (*jeanmarie.bader@gmail.com*)



Quelle aventure que ce Courrier du Prince ! Lancé en 2008 pour le dixième anniversaire de notre association, il est devenu pérenne, a pris de l'ampleur au fil des années, avec une qualité unanimement reconnue. Comment cela se passe-t-il aujourd'hui ?

Nous sommes à présent une quinzaine à assurer l'écriture, le tri et la distribution du Courrier.

Très vite après le « bouclage » du N° n, le responsable du Courrier (C. Jambart jusqu'à récemment et pendant de nombreuses années) commence à ressentir les premières démangeaisons du n+1. Etant, par nature, du genre communicatif, il se met aussitôt en devoir de vérifier si d'aucuns ne lui auraient pas fait part d'un projet d'article errant dans les limbes malgré leur fermeture par les autorités vaticanes, puis relance les rédacteurs habituels et recense les candidatures spontanées.

L'étape suivante, pas très longue en principe, est d'attente, mais des relances sont parfois nécessaires. Chaque auteur effectue ses recherches et jette les idées sur le papier électronique.

Le responsable du Courrier la met à profit pour entamer la rédaction de son propre article (noblesse oblige) et se tient à la disposition de tous.

Les premières feuilles tombent bien avant l'automne. De fait, ces dernières années, il en est qui datent de la saison précédente et qui ont été repoussées faute de place. Pour bien « cadrer » les articles (centrage sur Talleyrand, taille des articles, ...), un cahier des charges a été rédigé en janvier 2020. Il est même, en conséquence, arrivé que des articles fort intéressants, mais dont le lien avec Talleyrand était trop mince, aient été définitivement (pour peu que ce mot ait un sens chez Talleyrand) écartés. Un suivi rigoureux de l'état d'avancement des articles est mené et des progrès ont été faits pour rapprocher le Courrier de ses lecteurs : insertion des adresses mail des auteurs, et de leurs photos ...

Les articles sont rédigés et améliorés selon une procédure

scrupuleuse : imprimés une première fois, ils sont relus sur papier par leur auteur puis par un proche pour en éliminer les impuretés orthographiques, grammaticales, syntaxiques, de ponctuation, de répétition, d'usage inapproprié de majuscules ainsi que les redondances.

Ils sont ensuite transmis au responsable du Courrier et à celui de sa réalisation (J.M.Bader depuis plusieurs années) qui, tout en respectant la liberté des auteurs et en évitant la pensée unique, refont une lecture « décoquillante » et veillent à la qualité du fond.

Parvenus à ce stade, les articles sont transmis au comité de lecture, constitué principalement d'auteurs et de

membres du CA. Le comité ne se prononce pas de manière formalisée. Ses membres réagissent à leur initiative auprès du responsable du Courrier, et leur intervention, contingente, porte principalement sur le fond des textes présentés.

Une fois validés, les textes sont communiqués au responsable de la réalisation qui, après une ultime relecture et au prix d'allers-retours avec les auteurs, les

met en page après avoir, au besoin, complété les illustrations fournies. La maquette est réalisée grâce à un logiciel professionnel. Ce travail d'infographie, à la fois passionnant et chronophage, est idéal en période de pandémie. Une fois terminée, elle est transmise au responsable du Courrier et au président pour Bon A Tirer, puis acheminée à l'imprimeur qui a été sélectionné suite à un appel d'offres. La mise sous pli et l'expédition pourraient constituer la dernière phase de ce processus, mais il n'en est rien : vient encore la mise à jour des adresses des adhérents oubliés grâce aux retours de ce que le jargon postal appelle les NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée).

On apprend que Claude Jambart a souhaité, pour raisons toutes personnelles, mettre fin à ses responsabilités à la tête du Courrier.

Sa difficile succession est confiée à Philippe Selz. Bienvenue à lui !



Les rotatives du journal L'Alsace donnent une bonne idée de nos futurs besoins.



Une sélection proposée par Claude Beauthéac (*claudebeauthéac@yahoo.fr*)

- Emmanuel de WARESQUIEL : Sept jours 17-23 juin 1789. La France entre en révolution. Paris, Tallandier, 2020, 478 pages, 22,90 euros.
- Thierry LENTZ : Napoléon - Dictionnaire historique. Paris, Perrin, 2020, 997 pages, 29 euros.
- Marie-Pierre REY : Alexandre 1er - le tsar qui vainquit Napoléon. Paris, Flammarion, 2020, 592 pages, 26 euros.
- Général Gaspard GOURGAUD : Journal intégral de Sainte-Hélène. Texte établi, présenté et commenté par Jacques MACÉ. Paris, Perrin (Bibliothèque de Sainte-Hélène), 2019, 860 pages, 32 euros.
- Jean-Louis von HAUCK : Talleyrand et la duchesse de Dino, une alliance éclatante et voluptueuse. Hugues de Chivre 2020. 295 pages. 17,50 euros
- Anne GÉRARDOT : «Valençay : le château renaissance de Talleyrand», photographies de Benjamin Chelly, préface de Sylvie Giroux, Albin Michel éditeur 2020, 240 pages, 29,90 €.¹

Dans cette rubrique, je crois qu'il faut rendre hommage à Michel PONIATOWSKI, qui fit paraître à Paris, chez Perrin, cinq ouvrages absolument indispensables :

- Talleyrand aux Etats-Unis (1967).
- Talleyrand et le Directoire (1982).
- Talleyrand et le Consulat (1986).
- Talleyrand et l'Ancienne France (1988).
- Talleyrand - Les années occultées, 1789-1792 (1995).

Last but not least, il faut citer l'article de Philip G. DWYER : Les publications sur Talleyrand depuis 1928. Paris, Revue du Souvenir Napoléonien, 1996, n°409, 21 pages et 23 notes. A consulter sur NAPOLEON.ORG, le site d'histoire de la Fondation Napoléon.

Pour vous inciter à vous reporter à cet article fondamental je donne les têtes de chapitre : la tradition «populaire» française dans les études sur Talleyrand - la carrière ecclésiastique - le séjour aux Etats-Unis - le rôle pendant la Révolution - le diplomate - le ministre et sa correspondance - le rôle dans l'assassinat du duc d'Enghien et dans l'affaire d'Espagne - le rôle au Congrès de Vienne - pendant la Monarchie de Juillet - la conversion - «les trahisons» - la personnalité - les femmes - les enfants -

En conclusion de son article, Philip G. DWYER avoue : Talleyrand est un «homme extraordinaire». Je confirme !

¹ Rappelons qu'Anne GERARDOT était, jusqu'à récemment, Directrice des Archives départementales de l'Indre et que Sylvie GIROUX est la talentueuse Directrice du château de Valençay.



ASSOCIATION LES AMIS DE TALLEYRAND

Je veux que pendant des siècles, on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu.

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite (cocher la case correspondante)

- adhérer à l'Association les Amis de Talleyrand.**
 renouveler mon adhésion. Mon numéro d'adhérent, figurant sur ma carte est le

Je verse la cotisation annuelle **2020-2021** (période du 1/9/2020 au 31/8/2021) fixée à :

- 38 € pour les adhérents individuels
 50€ pour les couples
 5 € pour les étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant de l'année)

de la manière suivante :

- par virement bancaire, sans frais pour l'Association au compte " Association les Amis de Talleyrand "
◦ IBAN : FR07 2004 1010 0605 7255 1P02 710
◦ BIC : PSSTFRPPLIM
 par chèque à l'ordre de " Association les Amis de Talleyrand ", à adresser au trésorier de l'association : **M. Philip BOGAERT, 92 route de La Haye 41120 LES MONTILS (France)**

Votre carte de membre vous sera envoyée à titre d'accusé de réception.

Cette carte vous donne droit d'accès gratuit au Château de Valençay (Indre - 36) et au musée des Amis de Posterstein (Allemagne)

NB : l'association privilégie le règlement par virement bancaire pour des raisons de rapidité de traitement et de sécurité

Je renseigne mes coordonnées :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal, ville et pays :

Adresse courriel :

Téléphone(s) :

J'accepte je n'accepte pas que mes nom et adresse soient diffusés dans la liste des adhérents.

A propos de Talleyrand, je m'intéresse plus particulièrement à (facultatif) :

J'ai eu connaissance de l'association par

**Siège social : Château de Valençay, 36600 VALENÇAY
contact@amis-talleyrand.org - www.amis-talleyrand.org**

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de l'Indre le 02/03/1999 sous le n°0362004698 - Publication au J.O. du 27/03/1999 nouveau n°W362000108

LE COURRIER DU PRINCE

Bulletin d'information de l'association
LES AMIS DE TALLEYRAND

Siège : Château de Valençay - 36600 Valençay
www.amis-talleyrand.org groupe facebook « Les Amis de Talleyrand »

Responsable de la publication : Alain Boscher

Comité de lecture : Anna de Bagneux, Roland Martinet, Georges Lefaivre, Jean Meyer
Alexandre Belonoschkin, Claude Jambart, Joachim von Below-Dünnow, Jean-Marie Bader

Responsable de la collecte et de la revue des articles :
Jusqu'au 31/12/2020 : Claude Jambart.
A compter du 1/1/2021 : Philippe Selz

Maquette et composition : Jean-Marie Bader

Parution annuelle N° 13 - janvier 2021
ISSN 2606 - 1082

Les articles du présent Bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs signataires, tant pour ce qui concerne leur fond que leur forme.

La reproduction des textes est interdite sauf autorisation préalable de l'auteur.

Crédit photos : les photos ou reproductions sont fournies par les auteurs sous leur responsabilité